

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE I.

DESSEIN ET FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL.

I.

Importance du dessein de la Société de Montréal.

Si le P. Vimont craignait si fort de voir échouer l'entreprise de Montréal, quoiqu'il en désirât vivement le succès, c'est qu'à la considérer en elle-même, il n'y avait nulle apparence qu'elle pût réussir. Les auteurs de ce dessein se proposaient, en effet, de bâtir à soixante lieues plus haut que Québec, et dans l'île même de Montréal, une ville fortifiée qui pût être tout à la fois un rempart contre les excursions des Iroquois et une sauvegarde assurée pour la colonie chancelante de Québec, de laquelle pourtant cette ville future devait dépendre, comme du siège déjà désigné pour le gouvernement du pays. Ils avaient résolu de peupler cette nouvelle ville de Français, tout dévoués aux intérêts de la gloire de Dieu, de fervents catholiques, dont la vie sainte fût une image de celle des premiers chrétiens, et d'inviter les sauvages à venir se fixer tout auprès, tant pour être aidés par eux à cultiver la terre que pour se former, par les exemples qu'ils auraient sous les yeux, à la vie civile, ainsi qu'à l'amour et aux pratiques de la religion. Voulant faire de cette ville future un boulevard du catholicisme dans le nouveau monde, ils se proposaient de la dédier à la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph ; de la placer sous la protection spéciale de cette divine Vierge, le bouclier de la foi dans tous les temps, et de la nommer, pour cela, *Ville-Marie* ; et, afin de donner plus de con-

sistance et de stabilité à la religion dans ce pays, ils avaient résolu d'y faire ériger un siège épiscopal. Enfin, ils espéraient qu'étant une fois bien établis dans l'île de Montréal, eux ou leurs successeurs pourraient, de ce poste avancé, s'étendre dans les terres et y faire de nouvelles colonies, tant pour la commodité du pays que pour y faciliter la conversion des sauvages.

II.

Désintéressement des Associés de Montréal.

Un tel dessein était, sans doute, fort extraordinaire ; mais, ce qui ne l'est pas moins, c'est que les Associés, quoique en très-petit nombre, se proposaient de l'exécuter à leurs propres frais, *sans être à charge au roi, au clergé, ni au peuple* ; et aussi sans en retirer aucune sorte de bénéfice, ni même de dédommagement, malgré les grandes dépenses que devrait exiger une si onéreuse entreprise. Ce fut ce qu'ils écrivirent au Pape Urbain VIII, en le priant de la bénir : “ Très-Saint-Père, un certain nombre de personnes, éloignant d'elles toute vue de lucre temporel et d'intérêt de commerce, lui disaient-ils, et ne se proposant d'autre fin que la gloire de Dieu et l'établissement de la religion dans la Nouvelle-France, sont entrées dans cette société, afin de contribuer, par leurs soins, leurs richesses et leurs voyages au delà des mers, à répandre la foi parmi ces nations barbares. Il ne faut pas,” disaient-ils encore, en mettant à découvert la pureté de leurs motifs, “ mesurer les pensées de Dieu avec les nôtres, ni estimer qu'il nous ait ouvert des chemins auparavant inconnus, à travers tant de mers, pour en rapporter seulement des castors et des pelleteries : cela est bon pour la bassesse des desseins des hommes, mais trop éloigné de la majesté et de la profondeur de ses voies et des inventions secrètes et admirables de sa bonté.”

III.

Quelque audacieux qu'il put paraître, le dessein de Montréal a été exécuté en tout point.

Un projet si étonnant, on pourrait même dire si audacieux, entrepris par un petit nombre de personnes, qui affectaient même de cacher leurs noms, pour garder le secret sur les sacrifices qu'elles s'imposaient ; ce nouveau dessein pouvait bien passer pour une pieuse chimère. Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est que le succès, qu'ils s'en étaient promis, ait été justifié, de point en point, par l'événement, comme on le verra par toute la suite de cette histoire. Ville-Marie a été bâtie dans l'île de Montréal, sans que le roi, le clergé, ni le peuple y aient contribué en rien, et sans que les fondateurs aient retiré du pays une seule obole. Cette colonie a été un rempart, que les Iroquois n'ont jamais pu forcer ; et,

quoique ces barbares aient massacré ou dispersé près de trente mille Hurons leurs ennemis, la petite colonie de Montréal, qu'ils avaient résolu de ruiner, et qui n'était composée alors que d'une poignée d'hommes, leur fit tête, dans une multitude d'occasions. Elle leur donna l'alarme à eux-mêmes ; elle les repoussa, les battit, les mit en fuite et sauva plusieurs fois Québec, et tout le reste de la colonie Française, qui eussent péri, sans le secours de Montréal. Bien plus, le succès inattendu de cet établissement déterminait la Cour, après vingt-quatre ans, à s'intéresser à Québec, et à donner quelque consistance à cette colonie, à laquelle elle avait semblé jusqu'alors ne faire aucune attention. Montréal devint même l'occasion de l'érection d'un siège épiscopal dans l'Amérique du Nord, par conséquent, de l'établissement solide et de la propagation de la religion catholique, dans cette partie du nouveau monde, et fut enfin l'origine de plusieurs autres colonies Françaises, qui se sont formées, par la suite, dans le cœur de ces vastes contrées, jusqu'à l'embouchure du Mississipi, comme la suite de cet ouvrage le montrera.

IV.

Le dessein de Montréal a été regardé comme inspiré de Dieu.

Ce succès si étonnant de la colonie de Villemarie, que ses fondateurs avaient annoncé d'avance comme assuré et infaillible, montre évidemment que leur dessein avait pour principe quelque chose de plus que la sagesse de l'esprit humain, et les efforts ordinaires du zèle des âmes. Il fallait bien qu'il en fût ainsi, puisque, quand cette œuvre commençait à peine, et avant même qu'on eût encore rien vu du succès qu'elle devait avoir, le P. Vimont ne craignait pas d'en parler, en ces termes, dans la relation qu'il composa à Québec, l'année 1642 : " Cette entreprise paraîtrait autant " téméraire, qu'elle est sainte et hardie, si elle n'avait pour base la puis- " sance de Celui qui ne manque jamais à ceux qui s'entreprennent rien " qu'au branle de sa volonté ; et qui saurait ce qui se passe, pour faire " réussir cette grande affaire, jugerait aussitôt que Notre-Seigneur en est " le véritable auteur." Ce dessein, en effet, n'inspirait aux Associés tant de confiance et de courage, que parce qu'ils étaient convaincus qu'il avait été manifesté à plusieurs saints personnages, suscités pour en procurer l'exécution ; et depuis qu'il a été pleinement justifié par l'événement, les vues surmaturelles qui y donnèrent naissance ne doivent rien avoir aujourd'hui de suspect, et entrent essentiellement dans l'histoire de cette colonie.

V.

M. de la Dauversière croit avoir reçu l'ordre d'établir une Colonie.

Le premier qui ait eu le mouvement de l'établir paraît avoir été Jérôme le Royer de la Dauversière. C'était un pieux laïque, engagé dans l'état

du mariage et receveur des finances à la Flèche, en Anjou. Un jour de la Purification, 2 février, après avoir reçu la sainte Eucharistie, il eut la dévotion de se consacrer, avec Jeanne de Beaugé, son épouse, et leurs enfants, à la sainte Famille ; et, dans ce moment, il demeura convaincu que le Sauveur lui ordonnait d'instituer un Ordre de Religieuses hospitalières, qui honorassent saint Joseph ; comme aussi d'établir, dans l'île de Montréal, en Canada, pour le soulagement des malades, tant Français que sauvages, un Hôtel-Dieu, qui fût desservi par des filles de ce futur institut, en ajoutant que la sainte Famille serait particulièrement honorée dans cette île. (*) Un commandement si extraordinaire jeta M. de la Dauversière dans un abattement qu'il serait difficile d'exprimer ; et, quelque persuadé qu'il fût que Dieu lui avait parlé dans cette circonstance, il éprouva une répugnance presque insurmontable à exécuter un pareil dessein, qu'il jugeait être tout à fait au-dessus de ses forces, contraire à sa condition et nuisible aux intérêts de sa famille. Il s'agissait, en effet, pour lui, simple laïque, chargé d'une femme et de six enfants, d'instituer un nouvel Ordre de Religieuses ; et, ensuite, pour qu'il pût y avoir à Montréal des malades que ces filles assistassent, il était nécessaire qu'il y établit, auparavant, une colonie de Français. Cette île était alors déserte, inculte, exposée aux courses des Iroquois ; elle appartenait, d'ailleurs, en propre, à M. Jean de Lauson comme il a été dit, et M. de la Dauversière n'en avait aucune connaissance particulière, ni même du Canada, et était d'ailleurs sans fortune. Aussi le directeur de sa conscience, le P. Chauveau, Jésuite à la Flèche, et les autres Religieux de cette Compagnie, à qui il fit part de ce dessein, ne purent le goûter, et le regardèrent tous comme un projet extravagant et chimérique. Il était naturel d'en juger de la sorte ; et Dieu, qui fait tout avec une souveraine sagesse, voulait sans doute que, par cette disproportion étrange des moyens avec la fin, on portât d'abord ce jugement, afin de montrer ensuite, avec une entière certitude, que le dessein de Montréal, n'ayant pu être inventé par aucun homme, venait manifestement de lui seul.

(*) M. Dollier de Casson, dans son *Histoire de Montréal*, assez mal informé de ce qui concerne M. de la Dauversière, suppose que celui-ci conçut le projet de la fondation de Villemarie, à l'occasion d'une des relations des RR. PP. Jésuites, sur la Nouvelle-France qu'il eut par hasard, et où il était parlé de l'île de Montréal comme d'un lieu très-propre à un établissement. Mais M. Dollier de Casson semble n'être pas tout à fait d'accord avec lui-même sur ce point, en disant ailleurs que M. de la Dauversière avait reçu de Dieu une connaissance claire et distincte de la situation de cette île. Au reste, avant que les PP. Jésuites en eussent donné la description, dans aucune de leurs relations, ce qu'ils firent pour la première fois dans celle de 1637, M. de la Dauversière avait déjà formé le dessein d'y établir une colonie. Car, il est certain, qu'avant l'année 1637, ils n'avaient point fait la description de cette île, et que, dès l'année 1635 ou 1636, comme on le voit dans les *véritables motifs de MM. et Dames de Montréal*, publiés en 1643, M. de la Dauversière avait déjà eu la pensée de cet établissement.

VI.

M. Olier se croit appelé à travailler pour le Canada.

M. de la Dauversière eut cette vue, pour la première fois, le jour de la Purification, en 1635 ou 1636. Cette dernière année, un autre serviteur de Dieu, appelé aussi à donner commencement à la colonie de Villemarie et à y établir une communauté de prêtres, crut avoir reçu de son côté, les prémices de sa vocation à cette grande œuvre, le jour même de la Purification, 2 février. C'était un jeune prêtre, âgé de moins de vingt-huit ans, Jean-Jacques Olier, alors missionnaire pour les peuples de la campagne, et qui établit, plus tard, la Compagnie et le séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il était revenu depuis peu de ses missions, dans cette capitale, pour prendre une détermination, au sujet des instantes sollicitations d'un pieux prélat, qui depuis dix-huit mois, le pressait d'accepter son siège épiscopal. Le 2 février 1636, jour où saint Vincent de Paul et le Père de Condren, Général de l'Oratoire, devaient terminer cette affaire, M. Olier se retira dans l'église abbatiale de Saint Germain-des-Prés, pour demander à Dieu qu'il accomplît sur lui sa volonté; et pendant qu'il priait dans cette intention, il crut recevoir de Dieu une vue surnaturelle, que d'abord il ne comprit pas, et qui était toute différente de l'objet qui l'occupait tout entier. Ce fut qu'au lieu d'être évêque, il devait être une *lumière pour éclairer les Gentils* (*): "*Lumen ad revelationem Gentium*. Paroles que "je n'entendis point alors, dit-il lui-même; et pensant à l'évêché, qu'on "me sollicitait d'accepter, je me disais: *Ce diocèse n'est point chez les* " *Gentils, il est chez les Chrétiens*. Je ne savais même pas qu'on chantât "si souvent ces paroles, ce jour-là, dans l'église: *Lumen ad revelationem* " *Gentium*, et ne m'en suis aperçu que quelques années après." Mais, ayant appris ce jour-là même, de la bouche du P. de Condren, son directeur, qu'il devait renoncer à l'épiscopat, il comprit, par les paroles qui lui avaient été dites, et par d'autres qu'il rapporte, que Dieu demandait qu'il restât dans la condition de simple prêtre, et s'employât à la conversion des sauvages du Canada. Aussi supplia-t-il son directeur, avec toute sorte d'instances, de lui permettre de quitter la France, et d'aller en personne porter la lumière de l'Évangile à ces barbares; et il ne fallut rien de moins que la grande autorité du P. de Condren sur lui, pour l'empêcher d'exécu-

(*) Il rapporte lui-même le fait en ces termes, dans un écrit qu'il composa six ans après, par l'ordre de son directeur. "Mon seigneur et mon Dieu, qu'il vous plaise vous "ressouvenir de ces paroles si efficaces et si douces, que vous me dites, un saint jour de "la Purification: paroles qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Que le ciel et la "terre vous en bénissent: pour moi, mon Dieu, je ne m'en tairai jamais. Donc, le jour "de la Purification 1636, après avoir prié quelque temps, à l'Oraison du matin, j'entends "ces paroles: *Il faut vous consumer en moi, afin que je fusse tout en vous; et je veux* " *que vous soyez une lumière pour éclairer les Gentils: Lumen ad revelationem Gentium.*"

ter ce dessein. On peut même dire que, dans un sens, il n'y renonça jamais entièrement, et en conserva le désir jusqu'à sa mort : " Je me suis toujours senti porté, écrivait-il dans la suite, d'aller finir mes jours en Canada, avec un zèle continuel d'y mourir pour mon maître. Qu'il m'en fasse la grâce, s'il lui plaît. Je continuerai de l'en solliciter tous les jours de ma vie." Et encore : " Il me vient souvent à l'esprit que la miséricorde de Dieu me fera cette grâce que de m'envoyer à Montréal en Canada, où l'on doit bâtir la première chapelle, sous le titre de la Très-Sainte Vierge, et une ville chrétienne, sous le nom de Villemarie, ce qui est une œuvre d'une merveilleuse importance."

VII.

Société de Saint-Sulpice et de Saint-Joseph instituées en vue de Montréal.

Les instances de M. Olier auprès du P. de Condren montrent que l'établissement de Villemarie, auquel il devait prendre part, fut le premier objet qu'il connut de sa vocation dans l'Eglise ; et aussi l'occasion de la formation de la Société des prêtres de Saint-Sulpice, par laquelle il devait satisfaire à cette vocation, qui, en cela, était semblable à celle de M. de la Dauversière, appelé à instituer un nouvel Ordre de Religieuses, pareillement en vue de Villemarie. Aussi, en l'empêchant de partir pour ce pays, le P. de Condren pensait-il qu'il était destiné à travailler au renouvellement de l'Eglise de l'ancienne France, par la formation d'un grand nombre de saints prêtres, et à ne procurer l'établissement et la sanctification de l'Eglise de la Nouvelle, que par le zèle de ceux de ses disciples qui, en son nom, iraient y travailler successivement (*). Pour encourager son serviteur à persévérer dans cette vocation et l'exciter à s'en rendre digne, Dieu en avait donné quelque vue à plusieurs saints personnages de ce temps. Ainsi, lorsque, vers la fin de l'année 1641, M. Olier se fut retiré au village de Vaugirard, avec quelques-uns de ses amis et plusieurs jeunes ecclésiastiques qui désiraient être formés par ses soins, des personnes de grande piété lui donnaient les mêmes assurances, au sujet du Canada, quoique ni

(*) M. Olier rapporte que Dieu lui montrait fréquemment cette vocation, sous l'image symbolique d'un pilier, sur lequel venaient se joindre deux Eglises, dont l'une était vieille et ancienne et l'autre nouvelle, et il comprenait en même temps qu'il devait servir ces deux Eglises, par les disciples qu'il formerait. " Je me voyais, dit-il, comme une pierre fondamentale, sur laquelle deux arcades ou deux Eglises venaient se reposer, et que je recevais dans mon sein grand nombre de personnes, qui après en sortiraient tout enflammées pour le service de Dieu, et porteraient son saint Nom dans le monde." Depuis qu'il connut qu'il devait travailler ainsi à la sanctification du Canada, il eut une dévotion spéciale à la fête de la Purification, dans laquelle cette vocation lui avait été manifestée, et ce jour lui fut toujours particulièrement cher. Il ne pouvait y entendre chanter ces paroles de l'office : *Lumen ad revelationem Gentium*, sans soupirer après la grâce que Dieu lui avait fait espérer à pareil jour : " Et alors, ajoute-t-il, je voyais en esprit des personnes qui serviraient en Canada et y porteraient l'Eglise."

lui ni elles ne connussent point encore qu'il dût établir le séminaire de Saint-Sulpice ; et ceci montre de plus en plus que la sanctification du Canada fut le premier objet de sa vocation, que Dieu lui manifesta avant tout autre.

VIII.

Marie Rousseau et Dom Bataille confirmant la vocation de M. Olier.

Du nombre de ces personnes devait être surtout Marie Rousseau, de Gournai, cette sainte veuve qui eut tant de part aux œuvres qu'il entreprit. “ Elle croit, dit-il, que Dieu veut se servir de moi pour renouveler son Eglise, en formant nombre de prêtres à l'esprit ecclésiastique, qui après s'en iront rendre service à Dieu où il lui plaira les appeler ; et qu'outre le renouvellement de l'Eglise en ces quartiers, on fera l'établissement d'une nouvelle Eglise en Canada ; qu'en troisième lieu on ira encore plus avant prêcher l'Evangile. Et elle me dit que je contribuerai à ces biens par moi ou par ceux qui sortiront de notre petit troupeau. Le P. Hugues Bataille, procureur général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, personnage de très-grande vertu, et fort expérimenté dans les voies de Dieu, dit aussi qu'il regarde notre petit institut comme l'instrument d'un renouvellement dans l'Eglise ; qu'il ne peut ôter cette pensée de son esprit ; et j'ai sujet de croire qu'il en sera ainsi, voyant déjà ce zèle répandu dans le cœur de ceux qui vivent parmi nous ; ils ne parlent que de faire des folies pour Dieu, que de se faire pendre pour son service, et d'aller souffrir le martyre en Canada.”

IX.

Le Frère Claude éclairé sur la vocation de M. Olier.

Un autre saint personnage, éclairé surnaturellement des desseins de Dieu sur la sanctification de ce pays, était le célèbre frère Claude Leglé, qui y contribua très-efficacement par l'ardeur de son zèle, comparable, disait-on, à celui d'Elie. Etant entré un jour dans une église de Paris, où M. Olier allait célébrer extraordinairement la sainte Messe pour recommander à Dieu le succès de l'œuvre de Montréal, “ il arriva, dit ce dernier, que, pendant toute la Messe, il ne fit autre chose que de demander pour moi ce que Notre-Seigneur, le jour de la Purification 1636, avait témoigné vouloir me donner ; et, de plus, il demandait à Dieu que je fusse le général de ses capitaines, lesquels pourraient former ensuite grand nombre de soldats. Ces prières qu'il faisait, étaient produites par le pur mouvement du Saint-Esprit ; car il ne savait rien de ma vocation, et je ne sache personne qui lui en eût jamais parlé.”

X.

M. Olier et M. de la Dauversière éclairés sur la situation de l'île de Montréal.

Mais ce qui devait donner à M. Olier plus de certitude encore sur cette vocation, c'est qu'il avait reçu, touchant la situation de l'île de Montréal et tout ce qui concernait ce pays, les connaissances les plus nettes et les plus précises ; et qu'en même temps Dieu donnait à M. de la Dauversière des lumières exactement semblables, quoiqu'ils n'eussent eu aucune espèce de rapports entre eux, et qu'ils fussent entièrement inconnus l'un à l'autre. Nous avons dit que les directeurs de ce dernier, considérant combien était invraisemblable l'ordre qu'il croyait avoir reçu de Dieu, de fonder un nouvel institut de Religieuses, d'établir dans l'île de Montréal une colonie, et enfin un hôpital qui serait dirigé par ces filles, avaient traité ce dessein de pieuse chimère. Longtemps ils persévérèrent dans cette opinion ; mais à la fin ils se sentirent touchés et gagnés par tout ce qu'il leur rapportait des sollicitations intérieures et des instances pressantes, qu'il assurait que Dieu lui faisait, d'entreprendre cette œuvre comme un service signalé qu'il demandait de lui. Ce qui surtout les étonnait au delà de tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il leur dépeignait au naturel la situation de l'île de Montréal, qu'il savait beaucoup mieux que ne la connaissaient ceux mêmes qui étaient allés dans ce pays. Il n'en dépeignait pas seulement l'extérieur, c'est-à-dire, toutes les côtes, avec une exacte vérité ; mais encore l'intérieur, la qualité du terrain, et même la largeur inégale de l'île dans ses divers points : tellement que le P. Chauveau, son directeur, jugea que ce dessein venait véritablement de Dieu, et fut d'avis que M. de la Dauversière fit un voyage à Paris pour consulter sur une entreprise si étonnante, et chercher les moyens de l'exécuter.

XI.

M. de la Dauversière se rend à Paris pour le dessein de Montréal.

Arrivé dans cette ville et avant d'avoir parlé du sujet de son voyage à personne, il se rendit à l'église Notre-Dame, pour s'offrir à Marie et réclamer sa protection. Là il reçut la sainte Communion avec sa ferveur accoutumée, et pendant qu'il faisait son action de grâces auprès de la statue de Marie, étant seul, profondément recueilli en Dieu, il crut recevoir encore de Notre-Seigneur le commandement qu'il lui avait déjà fait et réitéré tant de fois, et l'assurance d'être assisté de sa grâce et de sa force pour l'exécuter fidèlement. Il connut même distinctement alors toutes les personnes qui devaient concourir avec lui à ce dessein ; et ce qui suivit immédiatement fut une confirmation extérieure et sensible, et une preuve irrécusable de la vérité de cette nouvelle manifestation.

XII.

Rencontre de M. Olier et de M. de la Dauversière.

Venu à Paris dans l'intention de consulter sur les moyens à prendre pour donner commencement à son dessein, il se rendit d'abord au château de Meudon, afin, comme on le pense, d'en faire part au Garde des sceaux, qui se trouvait alors dans cette maison royale. De son côté, M. Olier y alla aussi, dans le même temps, pour quelque affaire qu'il avait à traiter ; et la Providence voulut que, lorsque l'un entra dans la galerie de l'ancien château, l'autre entrât par l'extrémité opposée. Alors ces deux hommes, qui ne s'étaient jamais vus, qui n'avaient eu aucune sorte de rapports ensemble, ni entendu parler l'un de l'autre à personne, poussés par une sorte d'inspiration, se connurent soudain jusqu'au plus intime de leurs cœurs, se saluèrent mutuellement par leur nom, ainsi que nous le lisons de saint Paul ermite et de saint Antoine ; de saint Dominique et de saint François ; et coururent s'embrasser comme deux amis qui se rencontreraient après une longue séparation. “ Ils se jetèrent au cou l'un de l'autre, rapporte “ M. de Bretonvilliers, avec des tendresses et une cordialité si grandes, “ qu'il semblait qu'ils n'étaient qu'un même cœur ; et tout cela se fit, “ ajoute M. Dollier de Casson, avec une dévotion que comprendraient “ difficilement ceux qui ne seraient pas embrasés du feu qui consumait ces “ deux grandes âmes.” Après ces vives et saintes démonstrations, M. Olier dit à M. de la Dauversière : “ *Monsieur, je sais votre dessein ; je “ vais le recommander à Dieu au saint autel.*” Il le quitta en effet, et alla immédiatement célébrer la sainte Messe. M. de la Dauversière le suivit, assista au saint Sacrifice, et y reçut la sainte Communion des mains de M. Olier. Après leur action de grâces, ils se retirèrent dans le parc du château, où ils s'entretenirent, durant trois heures, des dessins qu'ils avaient formés l'un et l'autre, pour proeurer la gloire de Dieu dans l'île de Montréal. Tous deux avaient les mêmes vues et se proposaient d'employer les mêmes moyens * ; et M. Olier, mettant entre les mains de M. de la Dauversière un rouleau d'environ cent louis, lui dit : “ *Voilà pour “ commencer l'ouvrage de Dieu.*” Ces cents louis furent la première somme donnée pour l'œuvre de Villemarie, et comme les heureuses prémices des nobles largesses et du dévouement héroïque que nous raconterons bientôt, et qui sauvèrent le Canada.

* Ce trait est attesté par un trop grand nombre de monuments authentiques, pour que sa singularité puisse seule en affaiblir la certitude. Outre le témoignage de M. Olier lui-même, il est confirmé par M. de Bretonvilliers, par l'auteur de la vie de M. de Quéylus ; par M. de la Dauversière fils, dans ses Mémoires sur son père ; par la sœur Morin, religieuse hospitalière de Villemarie, dans une lettre écrite en France à la mère des Essarts ; par les religieuses hospitalières de la Flèche ; il est consigné dans les Annales imprimées de ces religieuses, dans leurs Annales manuscrites, enfin dans plusieurs autres Mémoires particuliers concernant leur Institut. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 496.)

XIII.

M. de Fancamp et M. Olier envoient des vivres et des outils en Canada.

Cette rencontre si extraordinaire de M. de la Dauversière et de M. Olier, et la conformité non moins frappante de leurs projets, ne leur permettaient pas de douter que Dieu ne les eût effectivement choisis pour réaliser, de concert, cette entreprise, quelques difficultés qu'elle présentât dans l'exécution. M. Olier, qui regardait cette rencontre comme miraculeuse en quelque sorte, se tenait pour si assuré du succès du dessein de Montréal, qu'immédiatement après, et avant même d'avoir encore acquis un ponce de terre dans cette île, il songea à envoyer, sans délai, en Canada, divers objets de première nécessité pour les hommes qu'il avait résolu d'y faire passer l'année suivante. M. de la Dauversière était venu à Paris avec un gentilhomme, alors simple laïque, à qui il avait su communiquer son zèle pour cette œuvre, en lui faisant le récit des grâces dont Dieu l'avait favorisé, pour le déterminer à l'entreprendre, et de l'ordre que lui avait donné le P. Chauveau, son confesseur, d'aller en concerter les moyens. Pierre Chevrier, baron de Fancamp, dégoûté du monde et frappé de la haute piété de M. de la Dauversière, s'était retiré depuis peu chez ce dernier, comme dans une école de vertu, afin d'y apprendre à servir Dieu parfaitement. Ce fut l'unique motif qui l'y amena ; mais, sans le savoir, il y venait comme un auxiliaire que Dieu avait préparé par sa Providence, pour l'aider efficacement dans cette entreprise, par les grands biens qu'il possédait. Le premier usage qu'il en fit, pour l'œuvre de Villemarie, conjointement avec M. Olier, fut d'envoyer au supérieur des Jésuites, à Québec, en 1640, vingt tonneaux de vivres et d'outils, en priant ce Religieux de les garder en réserve, pour la recrue qu'ils se proposaient de faire passer, l'année suivante, à Montréal, afin de commencer l'établissement projeté.

XIV.

M. de Renty entre dans la Société de Montréal.

Mais, considérant qu'ils ne pouvaient seuls soutenir la dépense qu'exigerait une telle entreprise, M. Olier songea d'abord à y intéresser trois de ses amis, dont le zèle et la générosité lui étaient connus, et forma ainsi le noyau de l'association appelée depuis *Société de Notre-Dame de Montréal*. Le premier qu'il s'associa fut le baron de Renty, non moins remarquable pour ses belles qualités selon le monde, que pour sa piété fervente, son immense charité et son zèle vraiment apostolique. Dès qu'il eut connu M. de la Dauversière, qui lui fit part de ses vues sur Montréal, il s'unit à lui d'une très-sainte et très-étroite amitié, et ne lui donna plus que le nom de frère, ce que les autres associés faisaient aussi entre eux. Lui-même fut

favorisé de lumières surnaturelles, sur le dessein de Villemarie, et le P. de Saint-Jure, de la Compagnie de Jésus, en rapporte ce trait dans la *Vie de M. de Renty*, qu'il donna au public : " Il dit un jour, avec beau-
 " coup d'humilité et de dévotion, à une personne de confiance : J'ai été,
 " cette nuit, tout baigné de larmes, pour la vue que Notre-Seigneur m'a
 " donnée. Puis, ayant demeuré quelques instants sans rien dire, tout
 " pénétré et transporté de la grâce qu'il avait reçue, il ajouta que, faisant
 " son oraison, il avait connu qu'il aurait un grand emploi en la fondation
 " de l'Eglise dans l'île de Montréal, en la Nouvelle-France." Le P. de
 Saint-Jure ajoute : " C'est ce que l'on sait lui être arrivé ; car, s'étant
 " joint, pour la fondation de cette Eglise, à d'autres personnes de piété,
 " que Dieu avait encore choisies pour ce noble dessein, il y a extrême-
 " ment servi par ses soins, par ses conseils, par son crédit, par ses libéra-
 " lités et par celles qu'il a obtenues pour cette œuvre."—(A continuer.)

RIQUET-AU-DIABLE.—(Suite et fin.)

VII.

SOMMAIRES.—Rencontre que fit Riquet aux abords de Ker-Trall, et ce qui lui arriva de singulièrement merveilleux.—Entrée triomphale de Riquet à Ker-Trall.—Autres événements prodigieux accomplis en sa personne. L'anneau de maître Snip.—Où Riquet-au-Diable fait sa confession et omet de se convertir.—Visite qui lui survient.—Poursuite et catastrophe.

Riquet revenait à Ker-Trall, mais bien autrement équipé qu'à son départ.

Outre ses beaux habits, il avait encore dû vendre ses chevaux pour subvenir aux derniers frais de la route ; il avait donc été obligé d'opérer son retour à pied, et tout son extérieur s'en ressentait ; ses chausses étaient éculées, ses habits déteints par la pluie, abîmés par la boue et la poussière ; enfin il était seul, ses domestiques ayant préféré rester à la cour où ils avaient trouvé du service. Dans cet état, on aurait prit Riquet pour un de ces mendiants qu'il poursuivait autrefois à coups de pierres.

Pris de honte pour lui-même, le jeune Windmœr ralentissait le pas à mesure qu'il se rapprochait du bourg. Il s'arrêta court, lorsqu'à un coude du chemin il aperçut soudain, à peu de distance devant lui, un petit homme qui trotta.

Bien que ce personnage ne fût autre que maître Snip, l'ancien et dernier précepteur de Riquet, celui-ci aurait voulu pour beaucoup éviter sa

rencontre dans ce moment. Il allait se blottir derrière un buisson de houblon, lorsque le petit homme rebroussa brusquement son chemin, fit quelques pas, et poussa une petite exclamation de plaisir, comme s'il l'eût aperçu par hasard.

Snip considéra quelque temps son ancien élève qui restait immobile et confondu ; puis avançant, il fit deux ou trois profondes salutations que le bossu lui rendit d'un air maussade.

Sans faire attention à cet accueil, l'étrange vieillard se rapprocha encore et le toisant du haut-en-bas :

—Est-ce bien vous, Henri Windmœr ? exclama-t-il.

—C'est moi, répliqua Riquet d'un ton bourru. Allons, qu'avez-vous à me dévorer des yeux comme cela, affreux petit vieux ?

Snip, sans faire semblant de rien, reprit :

—Je n'en reviens pas : qui donc a pu vous arranger ainsi ? Quelles mésaventures vous sont arrivés ?

Riquet saisit la balle au bond, et débita tout au long une histoire de brigands qu'il avait forgée. Il était leur victime, ils l'avaient assailli, avaient mis ses domestiques en fuite, et l'avaient ensuite dépouillé, ne lui laissant que des haillons en place de ses riches habits.

Snip feignit d'ajouter à ce récit une foi entière, et d'un air compatissant :

Ce malheur ne fût pas arrivé si vous aviez possédé certain secret qui est en mon pouvoir. Mais c'est trop tard. J'espère bien que vous ne pensez pas à rentrer dans Ker-Trall avec ce piteux costume ?

—Il le faudra bien.

—Non, cela ne sera pas tant que vous serez mon ami.

Et un rire singulier, un petit rire strident accompagna ces paroles.

—Voyons, ajouta Snip, voulez-vous accepter mon offre de service pour remédier à votre toilette ?

—Par Satan ! oui, si vous en avez le moyen.

Ici, nouveau rire strident du *Petit homme*, nouveau regard flamboyant de sa part.

—Vous allez voir un peu si j'en ai moyen, dit-il.

Tout aussitôt, il entre la main dans la poche d'un grand habit couleur feuille morte, dont, à Ker-Trall, on l'avait toujours vu revêtu, le jour comme la nuit, l'été comme l'hiver. Snip, ayant donc mis la main dans une poche de son habit, en tira un beau chapeau à trois cornes orné d'un large plumet, plus un habit de brocart galonné d'or, plus une culotte de velours jaune, plus encore une paire de bottes à l'écuyère avec des éperons d'argent.

Riquet regardait avec stupeur, et cherchait à comprendre comment tant de choses pouvaient sortir d'une poche aussi étroite. Son étonnement provoqua chez maître Snip un petit rire de satisfaction. Il plongea vive-

ment la main dans son autre poche, et en fit sortir, quoi ? . un splendide coursier, tout fringant et richement harnaché, qui se mit à bondir, hennissant, sur la route. Snip le prit par la bride, et l'amenant au bossu :

—Voilà ce que je vous offre, dit-il.

Riquet se frottait les yeux.

—Allons, reprit l'étrange personnage, remplacez vos guenilles par ce costume et montez ce cheval. . Vous hésitez. Cela n'est-il pas assez beau pour vous ?

Machinalement, Riquet se mit à obéir : quand son ancien précepteur l'eût revêtu de ces riches habits et fait placer à cheval, il recula de quatre pas pour mieux le contempler ; ensuite, avec son rire habituel :

—Tout cela vous va comme un charme, mon beau seigneur ; mais à un cavalier si admirablement équipé, il manque une suite.

Ce disant le *Petit Homme* replongea la main dans sa poche, et à l'instant deux chevaux, un peu moins beau que celui de Riquet, s'élançèrent sur le sol où ils se mirent à piaffer. Snip fourra la main dans sa seconde poche, et en sortit immédiatement deux valets tout bottés, qui enfourchèrent les chevaux, non toutefois sans être venus faire devant Riquet deux profondes révérences.

—A présent, il ne reste qu'à annoncer à Ker-Trall l'arrivée du seigneur Windmœr, fit maître Snip.

Et il prit les devants d'un pas qui ressemblait assez au trot d'un cheval.

VIII.

Ce fut un événement dans le bourg que le retour de Riquet ; nous ne dirons pas si l'on en fut ou non satisfait ; la dernière hypothèse est la plus probable. Mais tous les enfants, toutes les commères, même tous les hommes étaient sur le seuil des portes pour voir passer dans son brillant équipage le fils de leur dernier bourgmestre. Riquet avait repris son assurance ; il s'avancait souriant et triomphant, pendant qu'à quelques centaines de pas devant lui, Snip trottait par les rues en répandant la nouvelle.

Après avoir traversé tout le bourg et joui de l'étonnement et de l'admiration des habitants, Riquet gagna la maison paternelle ; mais dès qu'il y eut fait son entrée, dès que les portes se furent renfermées sur lui, habits, chevaux, laquais, s'évanouirent subitement, et Riquet se retrouva Gros-Jean comme auparavant.

Néanmoins les apparences avaient été sauvées : on ignorait la triste déconfiture que Riquet avait éprouvée dans son voyage ; pour cela, l'horrible bossu gardait une profonde reconnaissance à maître Snip. A peu de temps de là, il le rencontra, et l'abordant aussitôt :

—Maître, dit-il, je voudrais bien que vous m'appriessiez par quel secret

vous pouvez transformer vos poches en magasins si vastes et si bien fournis.

—Peut-être, peut-être, fit le *Petit Homme* avec son rire et sa voix étranges ; mais, mon ami, vous n'avez donc pas réussi à la cour ?

Riquet n'avait soufflé mot à âme vivante de son séjour à la cour, et il fut surpris d'entendre Snip en parler ; mais il s'attendait à tout maintenant de la part de son ancien précepteur, et il répondit :

—Non, je n'ai pu rester à la cour ; la vie y est pourtant belle ; on y trouve de l'or, des richesses, tous les plaisirs.

Et il soupira.

—Hi ! hi ! mon jeune ami, pourquoi aller chercher cela si loin ? Moi, j'ai ici même tout cela à ma discrétion.

—Vous !

—Moi-même, mon petit ami. Voulez-vous en juger ?

—Certainement ; mais que pouvez-vous me montrer de plus merveilleux que l'autre jour ?

—Ah ! ah ! vous allez voir ; ou plutôt je vais vous le dire, si vous consentez à m'écouter un instant.

—Vous avez toute mon attention, autant de temps qu'il vous plaira.

—Alors asseyez-vous . . . mais, pardon . . . je crois que la terre est humide ici ; ne serait-il pas utile d'avoir un bon tapis turc, comme à la cour ?

—Assurément ; mais où l'aller chercher ?

—Le voilà répliqua Snip.

Et mettant la main dans sa poche, il en tira un tapis large et épais qu'il étendit par terre.

Riquet n'osait presque se placer dessus, et regardait alternativement les poches de maître Snip et ce magnifique tapis qui avait bien quinze pieds de long, en se demandant s'il ne rêvait pas.

—Eh bien, lui dit l'étrange personnage, asseyez-vous donc . . . pourtant . . . attendez un peu, le soleil commence à devenir ardent, et il serait peut-être commode d'avoir un abri ; vous semble-t-il aussi ?

—Certainement, dit machinalement Riquet.

Aussitôt maître Snip de fouiller de nouveau dans sa poche et d'en tirer des piquets, des cordons, de la toile, en un mot tout ce qu'il fallait pour dresser en plein air une superbe tente.

A la vue de cet autre prodige, Riquet sentit un frisson involontaire envahir tout son être.

—Nous pouvons causer à présent, reprit maître Snip ; mais il me semble que vous pâlissez ; un cordial vous ferait du bien ; n'avez-vous pas besoin de prendre quelque chose ?

Riquet fit un signe de tête ; immédiatement le *Petit Homme* replongea la main dans ses inépuisables poches, et table, couverts, vaisselle, plats, viandes, liqueurs de toute sorte d'en sortir à profusion.

—Avez-vous jamais vu la table du prince mieux servie ? dit Snip. Mangeons, buvons, mon jeune maître, nous causerons après.

Et il chargea de mets l'assiette du jeune homme, il remplit sa coupe de vin.

Bien que Riquet commençât à voir peur, sa glotonnerie fut plus forte que sa frayeur ; il se jeta sur les plats, il dévora, il avala coup sur coup les vins et les liqueurs ; Snip lui versait sans cesse, et son œil fascinateur comme celui d'un reptile ne le quittait pas. La gaieté revenait à Riquet, il s'échauffait, il riait, il débitait à Snip force gros compliments.

—Bien, dit celui-ci en l'arrêtant : êtes-vous persuadé que la richesse, le plaisir, sont les biens préférables de ce monde ?

—Oui.

—Reconnaissez-vous qu'il n'est pas besoin d'aller à la cour, ni de s'exposer à la raillerie des courtisans pour les obtenir ?

—Oui.

—En voulez-vous jouir ici ?

—Oui, grand, puissant Snip, je veux rester toujours avec vous.

Snip rit de son rire particulier :

—Je pourrais faire mieux, je pourrais vous donner le moyen d'avoir tout cela vous-même.

—Vous seriez le plus généreux des hommes. Quel est ce moyen ?

—Cet anneau. Et Snip montra à son ancien élève une bague que celui-ci avait déjà vue à son doigt, mais qui ne lui avait jamais paru que très-ordinaire, tandis que dans ce moment elle lui sembla au contraire plus rutilante qu'un charbon ardent.

—Cet anneau vaut donc beaucoup ? demanda-t-il.

—Oui, plus qu'un diamant, plus qu'une couronne de roi ou d'empereur, puisque avec sa possession vous pouvez obtenir tout ce que vous désirez.

—Quoi ! tant de puissance est renfermée là-dedans ?

—Oui, dans cet anneau.

—Et vous me le donnerez ?

—Dès que vous le souhaitez.

Riquet tendit la main avec une fièvreuse avidité ; Snip retira la sienne.

—Un instant, fit-il, il y a une condition à sa possession.

—Ah ! une condition ! Laquelle, maître, laquelle ?

—Celle-ci : Vous viendrez avec moi à la *Pierre de la fée*, où je vous dicterai cette formule : “Moi, Henri Windmoer, déclare l'anneau de Snip devenu ma propriété ; je le reçois et le garde avec toute la responsabilité qui peut y être attachée.”—Vous prononcerez après moi cette formule avec un serment solennel ; vous la graverez sur la pierre et vous la scellerez de votre sang ; aussitôt je vous céderai la bague avec toute la puissance qui s'y trouve attachée. Acceptez-vous ?

Riquet était devenu grave et soncieux.

—En quoi consiste la responsabilité ? demanda-t-il.

—Dans un rien.

—Mais encore ?

—Une bagatelle, presque rien, vous dis-je.

—Enfin, ne puis-je au moins le savoir ?

—Non ; après seulement, fit Snip d'un ton accentué. Acceptez-vous ?

—Je voudrais réfléchir, balbutia le bossu.

—Soit, je vous donne dix minutes pour vous décider.

Pour la première fois, peut-être, Riquet réfléchit sérieusement. Les étranges manières de Snip ; la mauvaise chance qu'il portait, disait-on, à tous ceux avec qui il avait des rapports particuliers ; le mystère profond qui enveloppait sa vie entière et sa manière de vivre, tout cela, joint au pouvoir étrange qu'il possédait au moyen de son anneau, effraya Riquet, qui n'était pas de lui-même bien brave. Aussi, lorsque, les dix minutes expirées, Snip lui demanda s'il était décidé à prendre la bague :

—Non, maître, balbutia-t-il timidement : je n'ose pas m'engager sans savoir.

—Alors, restez ce que vous êtes, un être laid, méprisé, un chétif avorton, siffla maître Snip ; et il s'élança dehors en ricanant.

Aussitôt tente, tapis, table, disparut comme par enchantement ; Riquet se trouva seul sur un terrain marécageux. Pris d'une terreur folle, il s'enfuit jusqu'à sa maison, où il se barricada solidement.

IX.

A présent, nous sommes au commencement de la nuit. C'est une nuit d'hiver, noire et froide comme celle qui fut témoin de l'avènement au monde du fils de Jean Windmøer. Dans la principale rue de Ker-Trall, glisse une ombre informe. De temps en temps elle se retourne et écoute ; on dirait que le bruit de sa course sur la terre durcie par la gelée lui fait peur.

Parvenue sur la place, en face de l'église, elle s'arrête soudainement, recule ensuite, et faisant un détour, s'élançe et se cramponne au marteau d'une porte qu'elle ébranle plusieurs fois avec violence.

Cette porte est celle du presbytère de Ker-Trall.

L'être qui frappe est le fils de l'ancien bourgmestre, Riquet le bossu. Il est changé pourtant ; on peut le constater à la lueur de la lampe que tient la femme qui vient ouvrir. Sur son dos plus, ou presque plus de gibbosité. Il est d'un tiers plus grand qu'autrefois, trapu plutôt que difforme, épais plutôt que court.

Comment s'est opéré ce changement dans la personne du jeune monstre ? Nul ne se l'est expliqué ; seulement on a remarqué qu'il avait coïncidé avec la disparition subite de maître Snip. Aussi quelques-uns ont attribué le phénomène survenu chez Riquet à la destruction de la fatale influ-

ence du *Petit Homme* ; mais la plupart y ont vu une intervention satanique, et Henri Windmœer n'a plus été appelé que Riquet-au-Diable.

La femme qui avait ouvert à Riquet était la servante du curé et partageait l'opinion de ces derniers. Dès qu'elle eût aperçu l'homme qui voulait entrer, elle repoussa la porte avec force ; et comme le visiteur entraînait néanmoins, elle laissa tomber la lumière et s'enfuit en poussant des cris d'épouvante et en se signant.

Au bruit, le curé, qui était encore le même qui avait servi de précepteur au jeune homme, parut sur le seuil et ne fut pas peu étonné de se trouver en face de son ancien élève. Car, depuis la mort de ses parents, Riquet n'avait plus approché ni de l'église ni du presbytère.

Le vieux prêtre le regarda avec une surprise à laquelle succéda la tristesse ; et d'un ton grave :

Windmœer, lui dit-il, pourquoi vous présentez-vous ici à cette heure ? Que me voulez-vous ?

—Je viens pour que vous me sauviez. Pouvez-vous me sauver ?

—Je ferai ce que je pourrai pour vous ; mais quel danger vous menace ?

—Vous le demandez ? Est-ce que vous ignorez que je suis vendu au diable ?

—C'est donc réel, fit le prêtre en tressaillant.

—Oui, monsieur le curé, le sobriquet qu'on m'a donné depuis la disparition de Snip, est tout ce qu'il y a de plus vrai. J'appartiens au diable... oui, corps et âme je lui appartiens. . . à moins.

—A moins ? dites-vous. . .

—Eh bien ! à moins qu'un autre ne se dévoue à ma place.

—Tout cela est un mystère pour moi. Quel genre de pacte avez-vous conclu avec Satan ? Expliquez-vous.

Riquet consentit à s'asseoir, et fit, sans le savoir et d'une façon assez incohérente, sa confession au digne prêtre.

Nous ne reviendrons pas sur le commencement des relations de Riquet avec Snip et le refus qu'il avait opposé à la dernière offre de cet étrange personnage. Mais Snip était doué d'une habileté infernale dans l'art de la séduction ; le fils de l'ancien bourgmestre avait fini par céder : il avait vendu son âme. Les dernières paroles que lui avaient adressées le *Petit Homme* résonnaient partout à son oreille ; il se fatigua d'être laid, difforme, excrété de tous ; il retourna trouver maître Snip :

—J'accepterai, lui dit-il, votre bague, aux conditions que vous m'avez posées, si elle peut redresser mon corps et rendre à mes traits leur régularité.

—Elle le pourra, répondit maître Snip.

—Alors c'est marché conclu, ajouta Riquet.

Ils se rendirent ensemble à la *Pierre de la fée*. Henri Windmœer écrivit dessus la formule que lui dicta son ex-précepteur, et scella l'inscrip-

tion avec son sang. Il jura ; et aussitôt les lettres flamboyèrent comme des charbons ardents, et la pierre se retourna sans dessus dessous.

—La transmission est agréée, déclara Snip avec un rire joyeux, et il passa aussitôt l'anneau au doigt de son ancien élève.

Celui-ci souhaite immédiatement d'être débarrassé de l'énorme bosse qui ornait son dos, et aussitôt la gibbosité disparut. Riquet rentra à Ker-Trall en se redressant et en excitant une surprise mêlée de frayeur ; mais maître Snip ne reparut pas au bourg ; on n'eût plus de nouvelles de lui.

Il paraît que, toutefois, avant de s'éloigner, le *Petit Homme* avait découvert au jeune homme la nature et la source de la responsabilité acceptée par lui : il lui avait appris ce qui suit.

Dans sa jeunesse, Snip s'adonnait avec passion à l'art réprouvé de la sorcellerie ; parvenu à se mettre en rapport avec le démon, il apprit de lui qu'il trouverait dans un pays de la Franconie un anneau dont le possesseur aurait toute puissance sur la nature. Snip se mit aussitôt avec ardeur à la recherche de la bague merveilleuse ; une après-midi qu'il passait dans les environs de Ker-Trall, il vit une personne toute drapée de blanc et qui se reposait sous l'ombre des chênes. Si cette créature était un homme ou une femme, un être mortel ou surnaturel, le voyageur ne put le reconnaître ; mais à sa main brillait l'anneau dont il avait la description gravée dans sa mémoire. Se jeter sur cet être, s'emparer de la précieuse bague et traîner ensuite le corps dans un puits d'une profondeur immense qui se trouvait près de là, dans un champ désert, fut pour le scélérat l'affaire de quelques moments. Il s'éloigna ensuite, persuadé que sa victime ne sortirait jamais de l'abîme où il l'avait précipitée, et qui n'était autre que le *Puits-Sans-Fond*.

Dès lors, Snip posséda tout ce qu'il désirait, sauf le bonheur. Cette bague était un piège de Satan ; la perte de l'âme était la condition attachée à sa possession. Celui qui en était le maître appartenait au diable. C'était la punition infligée à celui qui, pour s'en emparer, n'avait pas craint de perdre son âme pour l'éternité.

Cette conviction et le remords de son crime ne laissèrent aucun repos à maître Snip et détruisirent toutes les joies qu'il aurait voulu goûter. Il n'eut bientôt plus qu'un désir, se débarrasser de cette bague maudite. Mais du jour où elle fut passée à son doigt, il ne put l'en ôter. Il sut qu'il y parviendrait seulement s'il trouvait une autre créature disposée à l'accepter et à se perdre pour la posséder.

De ce jour, tous les efforts de maître Snip tendirent à ce but, et il réussit enfin dans le lieu même où il avait accompli son crime à Ker-Trall : Riquet fut son successeur.

Le fils du bourgmestre ne tarda pas à sentir le poids de ce legs ; le remords, la pensée de sa perte éternelle, le torturèrent à son tour ; il avait espéré, en acceptant la bague, qu'une fois ses désirs accomplis, il

pourrait s'en débarrasser ; son attente fut trompée : il ne vint jamais à bout de la retirer, on lui eût plutôt arraché le cœur.

Il ne goûtait plus aucune tranquillité : à mesure que le temps marchait, ses angoisses redoublaient ainsi que ses terreurs ; chaque nuit il s'attendait à être emporté par le démon, à qui il appartenait en vertu du pacte passé sur la *Pierre de la fée*. Ses appréhensions devinrent si grandes, qu'il s'était enfin décidé à aller demander aide au vénérable prêtre qui lui avait jadis servi quelque temps de précepteur.

En faisant ce récit, Riquet-au-Diable avait l'œil hagard, son teint était livide, son corps éprouvait d'incessants tressaillements, et il regardait autour de lui avec anxiété, comme si son existence eût été constamment menacée. A la fin, il se mit à pleurer à chaudes larmes, ce qui ne lui était pas arrivé depuis bien des années.

Il s'ensuivit entre ce malheureux et le bon prêtre une grave et longue conversation ; les paroles du curé émurent Riquet et lui rendirent un peu d'assurance, au détriment toutefois de ses bons sentiments. L'ecclésiastique lui promettait de le délivrer des mains de Satan, à la condition qu'il changerait de vie, se vouerait immédiatement à Dieu, et ferait le serment solennel d'entrer dans un monastère pour y changer de vie. Riquet le voulait bien, seulement il demandait jusqu'au lendemain pour donner une décision définitive. Le prêtre eut beau insister, il ne put vaincre sa résistance, et il le laissa partir, non sans concevoir à son sujet les plus tristes pressentiments.

Riquet rentra chez lui et se jeta tout habillé sur son lit, où, accablé par les émotions qu'il avait éprouvées, il ne tarda pas à s'endormir d'un lourd et profond sommeil. Il était minuit lorsque tout-à-coup il sauta à bas de sa couche avec un grand cri d'épouvante. Une lueur blafarde éclairait l'appartement, au fond duquel se mouvait lentement une grande ombre drapée de blanc. Des figures de démons s'agitaient derrière.

Riquet resta un moment comme pétrifié ; puis, voyant cette horrible apparition s'avancer vers lui, il ouvrit la porte et s'élança dehors. O terreur ! le fantôme et les diables le suivaient.

Il prit alors son cheval, sortit de la cour et se jeta à travers champs. Lorsqu'il retourna la tête, il aperçut la fantastique vision derrière lui ; fou d'épouvante, il poussa son cheval à travers les bois et les rochers, par-dessus les fondrières et les fossés ; le coursier semblait partager la peur de son maître, il hennissait d'une façon sinistre, dévorait l'espace et faisait par-dessus les précipices des bonds prodigieux.

La course n'eût pu se prolonger longtemps, si la troupe infernale n'avait jeté autour d'elle une clarté d'un rouge foncé, qui suffisait à éclairer le chemin du fugitif. Celui-ci retournait sans cesse la tête, et chaque fois il voyait la terrible bande se rapprocher de lui : les démons s'agitaient avec des grimaces effroyables ; le grand fantôme leur servait de guide ; échevelé, il glissait dans les airs comme un trait.

Riquet-au-Diable pressa les flancs de sa monture avec une force surhumaine ; mais le fantôme était sur lui. Il étendit la main. Riquet le vit saisir la queue de son cheval et l'entendit crier :

— Mon anneau ! mon anneau ou ton âme !

Heureusement, le cheval se sentant saisi par cet être surnaturel, fit un si violent effort que la queue se coupa net et resta dans la main du fantôme.

L'ombre poussa un second cri, et Riquet la vit planer sur lui et étendre la main, mais cette fois pour le saisir lui-même.

Désespéré, le malheureux eut subitement une idée : il saisit le grand couteau qui ne le quittait jamais, étendit une main et se la trancha d'un seul coup.

— Voilà ta bague, cria-t-il au fantôme.

— Rends-moi mon anneau ou nous prendrons ton âme, reprit le fantôme d'un ton qui glaça Riquet de stupeur, car le fugitif s'aperçut qu'il s'était trompé : au lieu de couper la main qui portait l'anneau, il avait tranché l'autre.

Ce fut pour lui une terrible découverte ; il poussa un cri étouffé, auquel son coursier répondit par un hennissement lugubre ; puis cheval et cavalier disparurent soudainement comme si la terre s'était ouverte sous leurs pas.

Riquet était simplement tombé avec sa monture dans le *Puits-Sans-Fond*. Le lendemain, les habitants de Ker-Trall virent à quelque distance de cet abîme redouté une main ensanglantée ; ce fut tout ce qu'on retrouva de Riquet-au-Diable.

Quant à la bande infernale qui le poursuivait, elle avait disparu après lui dans le *Puits-Sans-Fond*, avec le fantôme qui lui servait de guide. Maintenant, cet étrange apparition était-elle une réalité, ou seulement une vision du cerveau troublé de Riquet-au-Diable ? c'est ce que nous ne déciderons pas.

FIN.

LA MESSAGÈRE DU PRINTEMPS.

L'Hirondelle et ses mœurs.—Amie de l'homme.—Les hirondelles plus utiles que nuisibles.
—Fidèles à leur amour, fidèles à leur nid.—Nidification des espèces de France.
—Les petits peuvent s'appriivoiser.—Exemples.—Chasse de l'Emouchet.

L'arrivée des hirondelles est saluée avec joie par les habitants des villes et des campagnes. Elle annonce le réveil de la nature, elle est l'avant-courrière des beaux jours. " Comme les poètes, les navigateurs, les philosophes, l'hirondelle poursuit toujours quelque chose, mais plus heureuse qu'eux, elle atteint ce qu'elle poursuit." Les petits insectes qu'elle choisit pour en faire sa proie, sont poétiques, beaux et vivent un jour. Grâce à elle, les éphémères échappent à la mort lente et languissante qui les attend vers le soir : ils sont tués en un moment. La poétique beauté de l'hirondelle qui traverse le ciel avec la vitesse du désir et de la pensée, l'association de cet oiseau avec le printemps, cette jeunesse de l'année, les souffrances de sa couvée, lorsque le père ou la mère se trouve détruit, tout doit exciter notre sympathie, notre humanité ; tout demande grâce pour cette innocente et douce créature. Je me fais donc son avocat auprès des jeunes chasseurs ; je les supplie d'épargner celle qui ne demande à l'homme qu'un coin de nos demeures pour y poser son nid, qu'un peu de boue pour le construire, qu'un peu de soleil et de ciel bleu pour être heureuse.—Pour l'amour de Dieu, ne tuez point les hirondelles.

Il y a deux hommes dont l'hirondelle n'a rien à craindre, deux hommes auprès desquels il est inutile de plaider la cause de cet oiseau ; c'est le prisonnier et l'exilé. Au prisonnier, l'hirondelle dit : liberté ; à l'exilé, elle dit : patrie. (Esquiro. *La vie des animaux.*)

L'hirondelle présente un exemple, entre mille, de la manière dont s'établissent les croyances populaires, qui sont presque toujours un composé d'erreurs et de vérités. Observations erronées d'une part, et vérités constatées avec une grande sagacité, de l'autre, tel est le fond de la plupart des dictons si souvent répétés.

L'hirondelle est amie de l'homme, dit-on, et l'on a raison, en ce sens qu'elle trouve auprès de nos demeures un plus grand nombre des insectes dont elle fait sa nourriture.

Elle est plus utile que nuisible, et nous devons l'aimer, car si elle mange quelques insectes de nos amis, elle fait aussi une guerre incessante à deux de nos ennemis particuliers, les cousins et les mouches. Les mouches ! Oh ! qui donc nous débarrassera à jamais de ce parasite incommode ?

L'hirondelle de nos maisons, surtout l'hirondelle de fenêtre, à ventre blanc, est un charmant oiseau dont les évolutions incessantes, les détours gracieux et subits, ont fait rêver tout le monde. Combien de ces observateurs se sont demandés quel pouvait être le but de ces méandres décrits ainsi sans relâche dans les airs ? Tous ont reconnu quel'hirondelle est gra-

cieuse et peu farouche, mais peu d'entre eux savent qu'elle est sociable et peut s'apprivoiser.

Aussi sommes-nous surpris qu'un grand nombre de ces jolis petits oiseaux ne soient pas constamment domestiqués et apprivoisés par l'homme. Il est vrai que l'émigration annuelle des hirondelles est un obstacle à ce qu'on les élève, alors que dans trois mois elles nous quitteront, sans espoir de retour peut-être ? C'est en cela que l'on se trompe. A moins qu'elle ne trouve la mort dans son long voyage, et malheureusement c'est le sort de beaucoup d'entre elles, l'hirondelle retrouve le chemin de sa maison et revient à son nid.

Les exemples de cette fidélité à ses pénates abondent dans tous les auteurs qui se sont occupés de cet oiseau. Frisch a prouvé, il y a longtemps, par des expériences, que l'hirondelle revient pondre au nid qu'elle a construit.

D'après Gérardin, dans un château près d'Epinal, en Lorraine, où se trouvait retenue prisonnière une des victimes de la Révolution, des hirondelles de cheminée avaient établi leur nid dans une chambre dont les vitres cassées leur promettaient facilement l'accès. Le prisonnier eut l'idée d'attacher un anneau de laiton au pied d'un de ces oiseaux. Il remarqua, pendant les trois années de sa captivité, que la même hirondelle revint, exactement et vers la même époque, dans l'appartement où se trouvait son nid.

Moquin-Tandon cite les faits suivants : " En 1838, dans une chambre du second étage de mon habitation, au jardin des plantes de Toulouse, un couple d'hirondelles de cheminée construisit son nid contre une poutre. Cette chambre était éclairée par une vieille fenêtre constamment ouverte. Le 21 Mai 1839 j'attachai un morceau de drap rouge à la patte droite du mâle, et un autre morceau à la patte gauche de la femelle. C'était cinq jours après l'éclosion des œufs, et les Hirondelles continuèrent l'éducation de leurs petits. L'année suivante, je vis le même couple, seulement le drap des pattes s'était un peu décoloré.

Ces petits oiseaux sont venus pondre régulièrement dans le même nid jusqu'en 1845, c'est-à-dire pendant sept ans. La dernière année, le petit morceau de drap était devenu d'un rose sale.

Spallanzani a reconnu pendant deux ans l'identité de certains individus au petit cordon de soie qu'il leur avait attaché au pied avant leur départ et qu'ils portaient encore à leur retour. Il a vu pendant dix-huit ans, six à sept autres couples d'Hirondelles revenir à leur ancien nid et continuer d'y faire deux couvées annuelles sans presque s'occuper de le réparer.

Dupont a vu un même couple venir au même nid, pendant quatre ans ; ces Hirondelles étaient marquées d'une manière analogue.

On doit donc conclure de tous ces faits parfaitement avérés que les amours, chez les Hirondelles, sont des mariages qu'une tendresse méritée rend indissolubles, et non des fantaisies d'un moment comme chez quelques

oiseaux, ou des liaisons d'un printemps, comme chez la plupart des animaux. Quand un des époux meurt, il est rare que l'autre ne succombe pas en peu de jours.

Ces faits mettent hors de doute le retour des mêmes oiseaux aux nids qu'ils ont bâtis. Les Hirondelles sont au reste très-habiles à maçonner ; elles réparent leur première demeure avec une adresse et une rapidité incroyables. Que l'on enlève un morceau de leur ancien nid, en deux ou trois jours, quelquefois en moins de temps, le dégât sera réparé.

L'Hirondelle de cheminée place son nid dans la partie la plus élevée des cheminées, quelquefois aussi dans les appartements abandonnés des vieux châteaux ou des masures ; souvent elle les colle sous la saillie des toits, sous une corniche. Elle ne dédaigne pas les clochers et les tours où elle se rencontre avec les Moineaux et les Martinets, mais généralement elle niche moins haut que ces derniers. L'Hirondelle de fenêtre, au contraire, place sa maison contre les corniches, sous les auvents des toits, sous les entablements des édifices et surtout aux embrasures des fenêtres. Elle l'accroche quelquefois à une grange, à un pigeonnier isolé dans les champs.

Tous ces nids sont de véritables chef-d'œuvre d'architecture, et en même temps des modèles de *construction en pisé*. Tous ont la forme d'une demie sphère plus ou moins régulière à l'extérieur, mais à l'intérieur ils sont construits en demi-cercle que l'oiseau produit avec son bec, en prenant ses pieds pour centre, et son bec pour l'autre branche du compas. La maçonnerie est inégalement épaisse suivant que le besoin de résistance est plus ou moins grand à un endroit donné. Dans les empâtements qui collent le nid aux murailles, l'épaisseur de la terre est plus grande, cela est tout naturel ; à la partie inférieure, il faut aussi plus d'épaisseur, non seulement pour résister au poids, mais, peut-être pour amoindrir l'effet du refroidissement. En somme, l'épaisseur moyenne du nid est de deux centimètres, et le diamètre de son intérieur est de huit à neuf centimètres. Quel travail pour les deux petits oiseaux qui n'ont que leur bec pour bâtir une semblable maison !

On a remarqué que les Hirondelles se servaient souvent pour faire leur maçonnerie, de la terre humide et vermiculée que les lombrics rejettent après en avoir extrait les sucs animaux qu'elle contient, et à laquelle on pouvait supposer que ces vers avaient communiqué une certaine viscosité.

Mais une observation plus attentive a prouvé que les Hirondelles n'avaient pas besoin de recourir à cet emprunt, et que la nature leur fournit abondamment ce qui est nécessaire pour donner à leur maçonnerie consistance et solidité.

Voyez des Hirondelles s'abattre sur les bords d'une mare à demi desséchée, auprès des ornières d'un chemin où la dernière pluie a laissé

un peu d'eau que les arbres touffus conservent pour les petits oiseaux ; voyez : elles emplissent leur bec de terre mouillée et chaque becquée marque son empreinte en creux dans la boue humide. Faisons comme elle et ramassons un peu de cette terre, puis laissons la sécher. Elle deviendra dure, sans doute, mais si nous la comparons à un fragment du nid qu'elle a servi à faire, nous verrons que sa consistance est sensiblement moins grande, et qu'elle est restée beaucoup plus friable.

Il y a, dans le mortier du petit oiseau, autre chose que la terre que nous avons ramassée ensemble. Il y a la salive de l'Hirondelle, sécrétion spéciale qui, à l'époque de la nidification, devient abondante et sert d'espèce de glu pour augmenter l'adhérence des matériaux. Les Martinets, eux, ne font pas de nids en terre : mais ils possèdent aussi cette salive collante, et la dégorgent sur les bords des matériaux de la couchette intérieure qui s'aglutine ainsi et se solidifie, sans rien perdre de son élasticité.

Ce n'est pas tout encore ; les Hirondelles pourraient craindre que, sous l'influence de la dessiccation, il ne se produisît des crevasses compromettant la sûreté du berceau et par conséquent celle de leur couvée : il faut donc relier les matériaux entre eux. Pour cela, elles mêlent à la terre de petites pailles, des fibres radicales, du crin, des cheveux même et tout cela est entrelacé, gâché, serré.

Avec quel instrument ? Avec le bec à peu près seul : car leurs pattes ne leur servent que pour se suspendre après les premières assises, et continuer l'œuvre commencée.

Aristote est le premier auteur qui ait parlé de ce mode de construction du nid de l'Hirondelle ; aussi dit-il, qu'elle mêle de la paille à la boue de sa maison, imitant en cela les faiseurs de pisé.

Plinè répète à peu près la même chose. Tous ont remarqué la disposition horizontale des assises composées de becquées à peu près égales, qui représentent assez bien les moellons. Ces assises sont un peu en saillie à l'extérieur, elles servent au mâle à rester accroché au nid où couve sa femelle.

Telle est la maison ; mais ce n'est pas tout qu'elle soit construite, il faut qu'elle soit meublée. Il est indispensable surtout d'y installer une *couchette* chaude et moelleuse pour la venue des petits, doux espoir de la famille. L'hirondelle n'y manque pas ; elle apporte d'abord une *paillasse* composée de débris de graminées et de crin, puis, par dessus, un *matelas* qu'elle forme avec des plumes et du duvet ? J'espère que les chers enfants ne manqueront de rien !

Les œufs ne sont pas blancs, comme Buffon, Willughby et Gérardin le disent ; fraîchement pondus, ils sont couleur de chair et marqués de petites taches brunes et violettes, plus rapprochées vers le gros bout.

Quoique les Hirondelles de fenêtre soient un peu plus sauvages que les

Hirondelles de cheminée et que l'on ait cru que leur petits étaient *inapprivoisables*, la vérité est qu'ils s'appriivoisent sans de trop grandes difficultés ; il ne faut que leur donner une nourriture convenable, c'est-à-dire des mouches, des papillons, et autres insectes semblables, mais il faut leur en donner souvent.

On a vu des enfants nourrir de petites Hirondelles de cheminée, échappées du nid, avec la fiente seule qui tombait, par la cheminée, des autres nids d'Hirondelles de la même espèce. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les jeunes oiseaux vécurent fort bien, dix jours, avec ce régime, et il est probable qu'ils auraient pu soutenir ainsi leur existence assez longtemps, si l'éducation n'avait été interrompue par la mère des enfants, plus amie de la propriété que de la science.

L'amour de la liberté est extrêmement développé chez les oiseaux, mais plus encore chez les Hirondelles que chez tous les autres. Lors donc qu'on veut élever de ces jeunes animaux, il faut leur laisser la liberté la plus entière possible ; ils s'attachent aisément et n'en abusent que rarement.

J'ai vu souvent, dit Rousseau, mes Hirondelles se tenir dans ma chambre, les fenêtres fermées, et assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, attendant qu'il me plût de les faire sortir, bien sûres que cela ne tarderait pas. En effet, je me levais tous les jours, pour cela, à quatre heures du matin.

Une de ces Hirondelles apprivoisée montrait un attachement singulier pour la personne qui l'avait élevée ; elle restait sur ses genoux des journées entières, et lorsqu'elle la voyait reparaître après quelques heures d'absence, elle l'accueillait avec de petits cris de joie, des battements d'ailes et toute l'expression du sentiment le plus vif. Elle commençait déjà à prendre la nourriture dans la main de sa maîtresse, et selon toute apparence, son éducation eut réussi complètement si elle ne se fut pas envolée. Elle n'alla pas fort loin ; soit que la société intime de l'homme lui fut devenue nécessaire, soit qu'un animal qui a goûté de la vie domestique ne soit plus capable de la liberté, toujours est-il qu'elle se donna à un jeune enfant, et, bientôt après, elle périt sous la griffe d'un chat.

Denys de Monfort a raconté à Sonnini un fait qui prouve combien les Hirondelles sont susceptibles d'attachement pour l'homme dont elles aiment à partager l'habitation. Un couple de ces oiseaux, petit message constant et heureux, s'était établi sous un escalier, dans la maison du naturaliste. Un jour, la femelle en volant vers son nid, fut prise par un chat, au moment même où Monfort montait l'escalier. Il intimida le chat et lui prit l'Hirondelle qu'il plaça sur son nid dans lequel des petits étaient éclos. Depuis ce moment l'Hirondelle reconnaissante montra l'affection la plus vive, la reconnaissance la plus touchante envers son libérateur.

Chaque fois qu'il montait l'escalier, elle se posait sur lui et se laissait

toucher ; elle devint familière au point que toutes les personnes de la maison avaient part à ses caresses. Elle revint régulièrement pendant quatre années ; la cinquième, ses hôtes l'attendirent en vain.

M. le Vicomte de Querhoent a assuré qu'il avait souvent élevé pendant plusieurs mois de jeunes Hirondelles prises au nid, mais il ajoutait qu'il n'avait jamais pu venir à bout de les faire manger seules, et qu'elles avaient toujours péri dans le temps où elles étaient abandonnées à elles-mêmes.

Nous avons été plus heureux que lui dans l'éducation d'une Hirondelle, et ce que nous allons raconter ne manque pas d'un certain intérêt, et ne sera point déplacé ici.

Une année j'étais encore un des fils assidus de notre vieux collège de Sainte-Barbe ; la saison des vacances était venue, et le mois d'Août me ramenait à la terre de L. . . ., qu'habitait ma famille, dans la Mayenne. En descendant de voiture, je ne fus pas peu surpris de voir une de mes sœurs venir au devant de moi avec une charmante Hirondelle à ventre roux, perchée sur le peigne qui retenait sa chevelure. Cette singulière coiffure me frappa, et, après les embrassades d'usage, je voulus présenter mes hommages à mademoiselle l'*Hirondelle*, mais elle ne me connaissait pas, et au moment où ma main voulut la saisir, la petite sauvage poussa un cri moqueur, et s'envolant à tire-d'aile, courut rejoindre ses compagnes dont les girandoles répétées animaient le haut de grands peupliers.

Charmé, malgré ma déconvenue, par les mouvements gracieux de cette petite bête, je la suivis longtemps de yeux, cherchant à la distinguer de ses compagnes, et finis par la perdre au milieu d'elles. Or, voici ce que j'appris. Un jour du mois de juin, ma mère et mes sœurs travaillaient dans le salon, lorsque tout-à-coup elles entendirent un certain bruit derrière le paravant de la cheminée, bruit suivi de petits cris plaintifs. Elles y coururent et trouvèrent une charmante petite Hirondelle de cheminée qui, sans doute, était tombée d'un nid et avait eu la chance d'arriver en bas sans se faire de mal. Prendre la pauvre Hirondelle toute haletante, la réchauffer, la rassurer en un mot, fut l'affaire d'un moment. On la mit dans une petite boîte en bois sur un lit de coton, puis on discuta la question de sa nourriture.

Sans être très-forte en histoire naturelle, ma mère savait que les mouches forment la pâture habituelle de ces oiseaux ; aussi se mit-on en devoir de s'en procurer assez pour élever la petite orpheline que l'on appela *Titi* par onomatopée, car tel était le petit cri qu'elle répétait sans cesse.

On lui donna d'abord des fragments de mouches, puis des mouches entières ; et, pour la faire manger, ma sœur prit l'habitude de la sortir de la cage, dans laquelle on avait primitivement mis le berceau ou nid de coton, que la petite bête affectionna toujours, et dans lequel frileuse, elle rentrait volontiers chaque soir.

Peu à peu le caractère propre de la jeune élève se révéla, et l'on agit en conséquence. Mademoiselle *Titi* n'aimait pas à être prise par le corps ; ou lui présentait le doigt, comme à une petite perruche, et elle s'élançait dessus avec une grâce et une légèreté incroyables. Mademoiselle *Titi* n'aimait pas à être en cage, quoique celle-ci fut ouverte ; on la mit sur le rebord de la table à ouvrage de ma mère, elle s'y tint faisant la conversation et gazouillant des heures entières. De temps en temps l'une de ses mères adoptives prenait une ou deux mouches dans une petite boîte où l'on conservait la provision, et les présentait à la charmante Hirondelle.

Celle-ci les ramassait rarement quand on les mettait sur la table, il fallait pour cela qu'elle eût bien faim ; mais si on les lui présentait entre les doigts, elle dardait son petit bec sur elles, et ne les manquait jamais.

Cependant un jour, par une belle soirée, *Titi* était comme d'habitude, sur le rebord de la table à ouvrage, quand, tout-à-coup, elle pousse un petit cri, ouvre ses ailes et se sauve rejoindre ses compagnes qui volaient en nombreuse troupe au-dessus des pelouses du jardin. Vous dire la stupeur et le chagrin qui suivirent ce départ est impossible. On resta à la fenêtre à regarder l'infidèle, à la deviner à ses courses folles, à la chercher au milieu de ce ce va-et-vient général de la bande joyeuse. Ma sœur descendit au jardin et appela *Titi* de sa voix la plus douce : rien n'y fit. Elle rentrait désolée, quand elle entendit un petit frôlement sur son épaule, un petit cri amical à son oreille :

C'était *Titi* qui revenait prendre sa place habituelle, car c'était sur son épaule que ma sœur la promenait, depuis son adoption, dans toute la maison.

Grande joie. . . . Depuis ce jour, *Titi* eut sa pleine liberté, et n'en abusa jamais. Le matin, dès le point du jour, elle réveillait par son gazouillement sa mère adoptive, dans la chambre de laquelle elle couchait. Celle-ci lui ouvrait la fenêtre, *Titi* partait, et elle revenait au bout d'une heure, ou bien, si la fenêtre était encore fermée, elle allait au salon prendre sa place favorite, sur la table à ouvrage. Dans la journée, elle allait et venait ; sortait pour voler avec ses compagnes, rentrait, faisait le tour du salon au-dessus de nos têtes, nous saluait d'un ramage joyeux, auquel nous répondions, et repartait sans s'arrêter.

Aux heures des repas, elle rentrait, prenait sa place sur l'épaule de sa maîtresse pour venir à table. Là, on chercha à lui faire adopter quelque nourriture, moins difficile à se procurer que des mouches ; si nous avions pu réussir, elle eût demeuré avec nous. On parvint cependant à lui faire attaquer un peu de viande de poulet cru ou cuit et arrangé comme de petites larves d'insectes, mais elle ne s'en montra jamais bien friande, elle avait l'air de la manger par complaisance seulement pour nous faire plaisir.

Je fus bientôt son ami : elle venait volontiers sur mon doigt, je la pro-

menais autour des appartements en lui faisant faire la guerre aux mouches ; mais je ne pouvais la faire revenir quand elle était en liberté, ma mère ni mon autre sœur non plus : elle n'obéissait qu'à la voix de sa maîtresse.

Au deuxième, au troisième appel, elle arrivait à tire-d'aile et avec un gazouillement qui certes constituait une bien charmante conversation. Elle venait raconter les plaisirs de la chasse aux moucherons, dire comme quoi elle en avait saisi de délicats et parler des amies qu'elle avait rencontrées. Que sais-je ? L'imagination des poètes aurait carrière ici, mais il est un fait certain, c'est que ma sœur et elle se comprenaient et causaient ensemble au grand contentement de l'une et de l'autre.

La manière dont la petite Hirondelle saisissait les mouches mérite d'être racontée. C'était avec moi qu'elle faisait cette grande chasse dans les rideaux et les draperies, perché sur le doigt indicateur, où elle se tenait comme un petit fauçon, regardant autour d'elle, avec son grand œil noir intelligent.

Je l'approchais d'une mouche posée sur l'étoffe, à un demi-mètre de distance, elle s'élançait comme un ressort qui se détend, et la mouche était saisie et avalée. Jamais elle ne manquait sa proie, tant le mouvement était rapide et bien calculé.

Mais les mois s'écoulaient : septembre était venu, et avec lui les mouches disparaissaient ; *Titi* ne sortait plus que rarement et seulement pendant les beaux jours ; ses compagnes se rassemblaient et nous n'étions pas sans inquiétude sur le sort de notre charmante protégée. Un beau matin, toutes les Hirondelles du jardin avaient disparu ; on était au huit d'octobre ; alors on essaya d'ouvrir les fenêtres pour que la chère petite bête prit son élan et put rejoindre les quelques Hirondelles isolées que l'on voyait passer.

Elle ne le voulut pas, soit qu'elle eût froid, soit qu'elle se méfiât de la force de ses ailes.

Enfin, il fallut revenir à la ville ; *Titi* dans sa cage, fit le voyage sur les genoux de sa maîtresse. A la ville peu de mouches ; comment la nourrir ? Les petits morceaux de viande ne suffiraient pas évidemment pour la soutenir pendant un long hiver de six mois. On décida que la chère petite bête serait lâchée au dehors et qu'elle se trouverait ainsi obligée de suivre l'émigration générale. Ma sœur l'embrassa une dernière fois, ouvrit la fenêtre et la lâcha dans le jardin. Nous avions tous les larmes aux yeux, elle fit quelques tours aux environs de la maison, puis partit à tire-d'aile.

Nous reformâmes la fenêtre le cœur gonflé.

Quelques jours après, nous apprîmes que, vers la même heure à peu près que celle où on l'avait lâchée, *Titi* était revenue à la campagne, elle avait becqueté la fenêtre du salon, puis celle de la chambre de ma sœur. Les trouvant fermées, elle avait longtemps jeté de petits cris plaintifs, puis, s'élevant à une grande hauteur, elle avait disparu.

A-t-elle péri de froid ? A-t-elle pu rejoindre ses compagnes ? Ses jeunes ailes lui ont-elles fait défaut dans son voyage ? Nous ne savons ; jamais on ne l'a revue... C'est un fait remarquable, dit Bory Saint-Vincent, que le souvenir gardé par ces oiseaux des lieux de leur naissance ; c'est toujours dans le voisinage du nid qui les voit éclore qu'ils viennent établir le leur.

Le mâle et la femelle, fidèles l'un à l'autre, reviennent chaque année pondre au même lieu. En fouillant dans les souvenirs de famille, on se rappela également un couple d'Hirondelles de fenêtre qui vint, pendant quatre ou cinq ans, faire sa couvée au même nid, placé près de la porte d'un vestibule, dans une propriété que possédait mon grand-père en Anjou. Ce nid, scrupuleusement respecté, revoyait chaque année, le même couple fidèle, et certaines particularités de ces petits oiseaux, soigneusement observées, permettaient de les reconnaître facilement. Leur familiarité, du reste, eût été un signe suffisant de leur confiance fondée sur une ancienne connaissance, et le doute n'était pas possible. Une année le nid demeura inoccupé ; qu'étaient-elles devenues ?

L'homme étudierait difficilement un oiseau dont les mœurs soient plus douces, plus inoffensives et plus dignes en même temps de sa protection. Il est peu d'espèces, surtout dans nos climats, chez lesquels l'instinct social soit aussi développé que chez les Hirondelles. Elles se réunissent en troupes nombreuses, chassent en famille et paraissent souvent se porter une mutuelle assistance pour détourner la poursuite des oiseaux de proie, qu'elles harcèlent de leur petit bec, et parviennent ainsi à éloigner de chez elles. Qui n'a vu à l'apparition d'un Emouchet, dans nos pays, toutes les Hirondelles d'un canton lui courir sus et le forcer à fuir, lentement, il est vrai, mais méditant de prendre plus tard, une revanche qu'il n'ose pas mettre à exécution devant la troupe assemblée. Car, il faut bien le dire, l'Emouchet en détruit beaucoup : et sa poursuite est quelquefois si ardente, que je me rappelle une pauvre Hirondelle qui se réfugia dans une salle d'un rez-de-chaussée, poursuivie par un Emouchet. Son ravisseur la suivit, mais l'Hirondelle s'envola par la cheminée, tandis que le rapace fut se frapper contre les vitres de la fenêtre opposée à la porte d'entrée. Fermer cette fenêtre et saisir le brigand avec les pincettes fut l'affaire d'un moment, et il paya de sa vie sa cruelle poursuite. Était-il coupable ? Hélas ! pas plus que l'Hirondelle, mais le point de vue fait tout, et le ravisseur fut exécuté.

Qui n'a été témoin des conciliabules de ces charmants oiseaux à l'époque de leur départ, et qui n'a souhaité le don de comprendre leur langage si doux, pour entendre le récit de leurs voyages et des périls de la traversée. En Europe, les Hirondelles accomplissent leur départ à l'approche de la saison rigoureuse qui va les priver des insectes, leur seule nourriture ; mais le soin de pourvoir à l'entretien de leur vie n'est

pas le mobile qui les pousse à cette migration régulièrement annuelle, le motif en est autre et encore inconnu. Dans les pays équinoxiaux, à la Guyane, par exemple, où toutes les saisons se ressemblent, les Hirondelles n'en effectuent pas moins leur voyage à des époques invariables, et elles sont alors remplacées par d'autres espèces qui, plus tard, leur cèdent la place.

La suite au prochain numéro.

LES RECENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

Il n'est personne qui ne connaisse, d'une manière au moins superficielle, la configuration de l'Amérique septentrionale et occidentale. Si partant du cercle polaire on se dirige du nord à l'ouest, on rencontre d'abord la Géorgie occidentale, puis les territoires des Tchoukis américains et des Indiens tolouches ; enfin la Nouvelle-Calédonie et la Colombie anglaise. Sur la côte, à partir de la Géorgie, règne un système de montagnes qui s'élève et se développe au centre et en se ramifiant au sud, parcourt, sous le nom de Monts-Cascades et de Montagnes-Neigeeses, l'Orégon et la Californie ; sur un deuxième plan se dressent les montagnes Bleues et les montagens Humboldt ; sur un troisième les monts Peak ; enfin et comme dernier gradin la masse imposante des montagnes Rocheuses. Se dirigeant du nord au sud, cette grande chaîne sert de ligne de partage entre les eaux de l'Atlantique et celles du Pacifique, et rejoignant par ses dernières pentes la Sierra-Madre, offre dans l'Amérique du Nord un système d'orographie correspondant au système des Andes dans la partie méridionale. A l'est, s'étendent les solitudes de l'ouest qui traversent les monts Coribeuif, contrefort des montagnes Rocheuses, qu'arrosent les affluents du Mississipi et un système lacustre dont le lac du Grand-Ours et le lac Winnipeg forment au nord et au sud les extrémités, tandis que le grand lac de l'Esclave et le lac de l'Alhabasca en occupent le centre. Au sud, c'est le bassin des grands lacs, le Lac supérieur, le Michigan, l'Huron, l'Ontario, avec lesquels les créations à la fois fidèles et poétiques de Cooper nous ont depuis longtemps familiarisés. C'est de ce bassin que sortent les deux grands fleuves du continent septentrional, le Mississipi et le Saint-Laurent, qui tous les deux se déversent dans l'Atlantique, mais en coulant, l'un au sud, l'autre à l'est, et en affectant, dans leur immense parcours, des directions presque perpendiculaires. Si des bouches du Saint-Laurent on s'élève vers l'est, on rencontre d'abord les territoires des petits Esquimaux, puis les côtes du Labrador. Jean Cabot et son fils Sébastien, les premiers de tant de navigateurs audacieux, les visi-

tèrent dès 1497, et, dépassant le détroit de Belle-Isle, ne s'arrêtèrent, par le 56° de latitude, que devant une infranchissable barrière de glaces. Au nord-ouest du Labrador s'étend la sombre nappe de la baie d'Hudson, à laquelle se rattache un tragique souvenir. Après avoir côtoyé l'Islande, le Groënland, et traversé le détroit de Frobisher, Hudson, marin anglais au service de la Hollande, avait enfin pénétré dans cette mer où Cabot seul l'avait devancé. Mais Hudson ignorait cette circonstance ; quand il déboucha dans l'immense baie, il crut bien réellement en être l'inventeur, et la prit pour ce fameux passage du pôle Nord qu'il cherchait lui-même, comme Cabot, Willoughby, Frobisher l'avaient cherché avant lui. Désabusé bientôt, l'intrépide marin résolut néanmoins d'attendre sur les lieux le retour du printemps, qui ouvrirait peut-être à son vaisseau le canal objet de son ardent désir. Le printemps vint ; mais les vivres manquaient et l'équipage mutiné exigeait un retour immédiat. Hudson, les larmes aux yeux, ordonna de virer de bord. Pendant deux jours, le vaisseau resta immobile entre les glaces. C'est alors que les matelots d'Hudson le saisirent et le jetèrent, lui huitième, dans une chaloupe. Le charpentier, Philip Staffe voulut s'associer au sort de son capitaine. Les amares furent coupées, et, au moment même où les glaces livraient passage au navire, la frêle embarcation se trouva délaissée. Que devinrent Hudson et ses compagnons ? Périrent-ils de faim, ou sous les coups des naturels ? Cérasés par les blocs de glaces ou engloutis par la tempête qui assaillit le vaisseau lui-même ? Ces mornes rivages ont gardé leur secret. Que d'histoires également lugubres pourraient raconter les terres arctiques, les mers qui les baignent, les détroits qui les séparent, les caps, les baies, les anses, les innombrables anfractuosités qui les découpent ! Que de sinistres, d'épreuves, de souffrances, leurs noms seuls ne rappellent-ils pas ? Ici la mer de Baffin, le cap Scoresby, le détroit de Bellot ; là la pointe Franklin, le détroit de John Ross, l'archipel Parry, la baie l'*Hécla* et du *Griper*, la baie Ommaney, l'île Beechey, les canaux Crosier, et de Bray, les caps MacClintock et MacClure. Ce dernier nom restera inséparable de la découverte du Passage qu'indiquent aujourd'hui les cartes récentes, en gros caractères et avec une sorte de fierté, entre l'île de Baring et la côte ou barrière de glaces qu'une carte russe de 1855 avait relevée, par le 75^e parallèle et courant en longitude du 175^e au 123^e degré.

Les premiers explorateurs des mers polaires obéissaient à une pensée commerciale ; les Anglais et les Hollandais cherchaient au nord, pour leurs vaisseaux marchands, ce passage vers les Indes que le portugais Vasco de Gama avait frayé au midi. " Tandis que le fier et superbe Espagnol, dit Irving, enflammé par la manie de l'or, étendait ses découvertes et ses conquêtes sur les régions que brûle l'ardent soleil des tropiques, l'adroit et vif Français, le froid et calculateur Anglais, poursuivaient le commerce moins splendide mais non moins lucratif des fourrures, au milieu des régions

“hyperboréennes du Canada et jusque sous le cercle polaire. Ces deux poursuites ont été, en quelque sorte, les pionniers et les précurseurs de la civilisation.” L'ingénieur et aimable écrivain oubliait nos missionnaires, par inadvertance d'ailleurs, car dans le chapitre même dont j'ai extrait ces lignes, on rencontre plus d'un témoignage équitable envers leur dévouement et sympathique à leurs efforts. Cependant ce fut moins l'esprit mercantile ou une ambition royale qui porta la puissance de la France au cœur de l'Amérique septentrional : “C'est l'enthousiasme religieux qui fonda Montréal, conquît les solitudes des grands lacs, explora le Mississipi.” Ce n'est pas moi qui parle ainsi, c'est l'illustre historien des États-Unis, oubliant volontiers ses préjugés de secte devant le spectacle d'un héroïsme qui a défilé, dans toutes les parties du monde, comme il le dit encore lui-même, toute fatigue et tout danger.

A vrai dire, la civilisation n'a contracté que de faibles dettes vis-à-vis des premiers pionniers du *Far west*. Montréal était devenu le centre du commerce des fourrures. De temps à autre on y voyait affluer des troupes d'Indiens Ottawas, Hurons ou Sioux, qui y arrivaient dans leurs canots chargés de riches pelleteries. Ces Indiens, après avoir déchargé leurs canots et les avoir hâlés sur le rivage, se dressaient, en dehors de la ville, des huttes de bois, et alors s'ouvrait la foire aux fourrures. Le gouverneur général s'y rendait dans ce grand appareil qui plaisait aux Peaux-Rouges et leur imposait en même temps. Cette cérémonie accomplie, les affaires suivaient leur cours en toute liberté. Les Indiens parcouraient la ville de boutique en boutique, achetant des armes, des haches, des couteaux, des marmites, des couvertures de lit, des étoffes voyantes, en échange de leurs peaux de buffles, de loutres et de castors, commerce qui d'habitude laissait aux marchands de Montréal l'honnête profit de deux cents pour cent. Si l'argent était banni de ces échanges, les liqueurs spiritueuses y jouaient d'abord un grand rôle : on dut plus tard en entendre le dédit, tant les Indiens en usaient avec excès et se livraient, à la suite de leurs libations, à des extravagances et à des actes de férocité. La foire finie, les Peaux-Rouges lançaient de nouveau leurs canots sur le Lac. De ce contact périodique naquit une classe d'hommes que l'on nomma les *coureurs de bois*. C'étaient des blancs qui avaient commencé par suivre les Peaux-Rouges dans leurs chasses et s'étaient ainsi familiarisés avec les lacs, les rivières, les sentiers et les tribus du *Far west*. Peu à peu, ils se firent chasseurs pour leur compte, trappeurs, comme on le disait dans le pays. Partis de Montréal dans un canot chargé de marchandises, ils n'y rentraient souvent qu'après une absence d'un an, de quinze, de dix-huit mois passés dans le désert sous les wigwams des Indiens, dont ils adoptaient volontiers le costume et le genre de vie, quand ils ne s'unissaient pas avec leurs filles. Un vieil écrivain français, la Nontan, a décrit les mœurs de ces chrétiens transformés ou à peu

(1) Bancroft : *History of the Norsted States*, 11, 797.

près en Peaux-Rouges. Aussi longtemps que durait le débit de leurs marchandises, ils vivaient dans toutes sortes de plaisirs, ou pour mieux dire d'excess. Leur pacotille épuisée, ils vendaient jusqu'à leurs habits et reprenaient le chemin des tribus indiennes. " Leur conduite et leur exemple, " dit Irving, corrompirent peu à peu les naturels et arrêtaient les progrès " des missions. . . On voyait souvent la chapelle catholique s'élever derrière la factorerie, au milieu des villages indiens, et son clocher, surmonté " de la croix, dominer le lac ou la rivière. La prédication réussissait souvent vis-à-vis des simples fils de la forêt, mais n'avait que peu d'effet sur " ces renégats de la civilisation."

Les événements de 1762 interrompirent pour quelque temps le commerce des fourrures. Les Peaux-Rouges, habitués au laisser-aller de mœurs françaises, à la familiarité des gros marchands normands ou bretons qui les entretenaient pendant les vacances de la chasse, les Peaux-Rouges s'accommodaient mal des manières compassées, de la réserve personnelle et de l'exactitude commerciale des arrivants. Ils gardaient d'ailleurs à leur nation une haine invétérée, et le firent bien voir dans les surprises sanglantes de Détroit et de Mackinaw. Les Anglais s'étaient hâtés de lever la défense qui pesait sur la vente des spiritueux : les scènes de désordre se multiplièrent dans les villages indiens et dans les factoreries mêmes, où la sobriété ne semblait pas plus habituelle que dans les wigwams. Les compétitions commerciales ajoutèrent aux dangers du désert. C'est à cette époque cependant qu'il faut placer la tentative du capitaine Jonathan Carver, pour atteindre, à travers le continent, les rivages de l'océan Pacifique, et établir une communication entre ces rivages et la baie d'Hudson, au moyen d'un poste fortifié qui faciliterait également la découverte du passage nord-ouest. Deux fois Carver se mit en route, et deux fois il échoua. Il se préparait, en 1797, à une troisième expédition, sous le patronage et avec le concours de Richard Whitworth, membre du parlement. Leur plan était de remonter une des branches du Missouri, de chercher dans les montagnes la source de l'Orégon ou Columbia, et de descendre cette rivière jusqu'à son embouchure présumée qu'ils plaçaient dans le détroit d'Anian. La guerre de l'indépendance fit abandonner ce projet, mais le voyage d'Alexandre Mackensie, en 1793, mit hors de doute la possibilité de relier entre eux les rivages des deux océans. En s'élevant au Nord et en suivant le cercle polaire, cet intrépide explorateur atteignit le Pacifique par la latitude de 52° 20' 48" et par celle de 52° 30' descendit une rivière qui coulait au Sud et qu'il prit à tort pour la Columbia, dont l'embouchure se place trois degrés plus bas.

Onze ans après, MM. Lewis et Clarke, sujets américains, reprenaient le projet avorté de Carver et de Whitworth. Les deux voyageurs remonterent le Missouri et s'engagèrent résolûment dans ces solitudes qui s'étendent en avant des montagnes Rocheuses et qu'on appelle parfois le

grand désert américain. L'aspect de ces lieux est vraiment désolant et fait pour ébranler des courages vulgaires. Aussi loin que la vue s'étende, elle ne découvre que des plaines sablonneuses et dénudées dont les ondulations monotones semblent accuser le séjour de l'Océan, à ces époques géologiques où ses vagues battaient les pieds granitiques des montagnes Rocheuses. Des amas de sable, des blocs de calcaire rompus d'une façon bizarre, des rochers escarpés, des crevasses béantes, des lits de ruisseaux desséchés, des herbes fanées arrêtent le regard sans le distraire. Pendant la saison sèche, pas un être vivant qui anime ce paysage : le daim, l'élan, le buffle ont fui vers les lacs et les forêts. Encore des bandes d'Indiens maraudeurs, Pawnees, Comanches, Pieds-Noirs, Sioux, Upsakoras, Crows infestent-elles ces plaines. Mais ne faut-il pas au voyageur des solitudes américaines ce triple airain dont le poète a doté le navigateur ?

*Illi robur et res triplex
Circà pectus erat.....*

Devant eux, dans un horizon encore lointain, se dressaient les hautes cimes des montagnes Rocheuses, première étape de leur course aventureuse, vierges encore de pas européens : nos voyageurs n'hésitèrent pas. Après avoir franchi les collines ou montagnes Noires *Black hills*, qui séparent les eaux du Missouri de celles de l'Arkansas et du Mississipi, ils pénétrèrent dans les passes de la grande chaîne, à la fois repaire des Indiens maraudeurs et objet de leur terreur superstitieuse. Par le temps le plus calme et le plus serein, des bruits formidables et ressemblant à de fortes décharges d'artillerie s'y font entendre. Ce phénomène, paraît-il, se retrouve dans la province de Guayra, au Brésil, ainsi que sur les rives de l'Amazonc. La science l'explique par la rupture et la chute de grandes masses rocheuses dont les échos répercutent et prolongent le retentissement, ou par des dégagements d'hydrogène au milieu de couches de houille à l'état d'ignition. Mais les riverains de l'Amazonc l'attribuent à la montagne elle-même, qui s'efforce de rejeter les pierres précieuses enfouies dans son sein, et les Indiens des montagnes Rocheuses aux génies des vents et de la foudre cachés dans leurs flancs. Aussi, en approchant des passes, ne manquent-ils point d'offrir un tribut propitiatoire à ces hôtes dangereux. De ces tribus errantes, les unes placent encore dans les montagnes Rocheuses " la crête du monde," comme elles les nomment, le séjour de Wacondah ou le grand maître de la vie ; les autres les heureux territoires de chasse qui constituent leur paradis. Pour d'autres enfin, c'est la " région des âmes" dans laquelle s'élèvent " les villes des esprits généreux et libres."

Quant à l'aspect du pays, il est imposant plutôt que pittoresque. Ici des pics, dont la hauteur varie entre 10,000 et 12,000 pieds * et dont le

(*) Le mont Browne atteint jusqu'à 4860 m.

sommet est entièrement dénudé ; là des chaînons d'une élévation moyenne dont les pentes et les cimes se couvrent de quelques plateaux d'une grande fertilité. Dans les profondes vallées, de petits ruisseaux serpentant, qui s'accroissent en sillonnant la plaine et vont finalement grossir les grands cours d'eau. A côté du buffle et de l'élan, on aperçoit le daim à queue noire, qui fuit à l'approche du voyageur, et le *bighorn* ou *ashahita*, sorte de mouton gris, qui le regarde sans crainte du haut des rochers inaccessibles qu'il habite comme le chamois. Deux hôtes plus dangereux sont l'ours gris et le serpent à sonnettes. Ce dernier pullule à tel point dans le désert américain et les montagnes elles-mêmes, qu'un de leur contrefort en a pris son nom : *Rattlesnake Mountains*. Quant à l'ours gris, sa force prodigieuse le rend très-redoutable ; son nom et ses exploits reviennent fréquemment dans les récits des chasseurs de la Région. Il fait toujours face à l'assaillant, et si la faim le presse il attaque le premier. Blessé, il devient furieux et poursuit le chasseur avec une vitesse supérieure. Malheur à l'homme ou au cheval qu'atteignent ses griffes, souvent longues de huit pouces : il est broyé, mis en morceaux. M. Lewis et M. Clarke échappèrent heureusement à tout danger, aux embûches des Shoshonecs et des Têtes-Plates, comme aux tourments de la faim. Ils découvrirent et explorèrent le cours supérieur de la Columbia et descendirent la rivière jusqu'à son embouchure. Leur compatriote Gray y avait déjà jeté l'ancre, il y avait une douzaine d'années, c'est-à-dire 213 ans après celle du portugais Cabrillo, qui le premier releva les rivages de ces côtes jusqu'à deux degrés et demi au-dessous des bouches de la Columbia. *

C'est plus au sud par les monts Bighorn qui servent de ligne de partage aux eaux du Missouri et de l'Yllanstone à l'est, de la Columbia et du Colorado à l'ouest, que M. Hunt se dirigea plus tard. Partie de Saint-Louis sur le haut Mississipi, le 20 octobre 1812, l'expédition était parvenue, au mois d'avril, sur la Nodowa, affluent du Missouri. Les premières effluves du printemps se faisaient sentir ; les bois s'emplissaient de pigeons voyageurs ; les serpents sortaient de leur torpeur hivernale ; des troupeaux de daims et de longues files de buffles traversaient la plaine. Ces dernières apparitions annonçaient le retour de la grande chasse et suggérèrent aux voyageurs un surcroît de précautions. Elle parcourait, en effet les territoires des Sioux-Letons, aussi rusés que féroces, et non moins redoutables aux autres Indiens qu'aux blancs eux-mêmes. M. Hunt fut un jour témoin, dans un village aricara, de la terreur qu'ils inspirent : Les Sioux ! voilà les Sioux ! Ce cri venait à peine de retentir que tout y était en émoi et en confusion : les enfants criaient, les femmes pleuraient, les chiens hurlaient, les guerriers couraient à leurs armes et à leurs chevaux. L'alerte était fautive heureusement, et, remis, de leur émotion, les Aricaras

(*) De Humboldt : *Nouvelle-Espagne*, 11, 436, 437.

insistèrent pour que M. Hunt ne les quitât point avant d'avoir assisté au retour d'un de leurs partis de guerre. M. Hunt acquiesça à ce désir et ne s'en repentit point. C'est un spectacle vraiment curieux de voir les guerriers aricaras s'avancer en procession. Ils marchaient par pelotons, aux sons d'une musique barbare. Les hommes à pied venaient les premiers, puis les cavaliers, armés les uns et les autres de boucliers; un petit nombre de fusils; le reste d'arcs, de flèches et de tomahawks. Les peintures les plus bizarres et les plus variées couvraient leurs corps, et une main sanglante, tracée à travers la bouche, désignait ceux d'entre eux qui avaient bu du sang de l'ennemi terrassé. Chaque peloton portait, en guise d'enseignes, une lance ou un arc décoré de grains de verre, de piquant de porc-épic, de plumes peintes, et de longues perches garnies de chevelures scalpées. Au bord du village, les parents, les enfants, les femmes, les frères, les sœurs se précipitèrent au-devant du cortège, les uns manifestant la joie la plus extrême, les autres faisant entendre de bruyantes lamentations. Mais les guerriers continuèrent leur marche solennelle, sans que rien trahît une émotion quelconque, soit sur leurs durs visages, soit dans leur maintien compassé. Les montagnes franchies l'expédition s'embarqua sur la rivière Snake. On était au 18 octobre. La neige, qui avait tombé tout le jour, et les bandes d'oies et de canards qui se jouaient sur la rivière annonçaient déjà l'approche de l'hiver. Cependant la troupe ne ressentait aucun découragement et se flattait de gagner promptement les eaux de la Columbia. Le 24 décembre, elle se trouvait encore sur les bords de la rivière Snake et avait éprouvé, dans l'intervalle, tous les tourments du froid et de la faim. Ce ne fut qu'un mois plus tard, après un nouveau parcours de 240 milles et un trajet total de 1,751, que nos voyageurs atteignirent enfin les rives de la Columbia. Passant sur la rive droite du fleuve, ils continuèrent de la longer et campèrent, le 31 janvier, au village de Wisk-Ram où commencent les rapides ou chutes de la Colombia.

Jusqu'alors le fleuve a coulé large et paisible : ici il lui a fallu se frayer un passage à travers des gorges rocheuses qui s'étendent sur les deux rives. Ces gorges sont le prolongement, sur la rive droite, du mont de Saint-Helens, qui ne mesure pas moins de 1,400 pieds (anglais) de hauteur, et sur la rive gauche, du mont Hood dont l'altitude est évaluée à 4,500 ou 5,500 mètres. Ces deux pics se dressent parfaitement isolées au milieu de la plaine et doivent leur existence à un soulèvement volcanique. Ce sont eux-mêmes des monts jadis ignivores et dans les cavités desquels gronde encore le feu souterrain. Ainsi le 8 octobre 1864, les soldats du fort Vancouver aperçurent le sommet du mont Hood tout couronné de nuages de fumée. Le même jour, de violentes secousses se firent sentir à San Francisco et le mouvement trépidatoire venait précisément du Nord. L'auteur des *Esquisses d'un voyage dans le Nord-Ouest*

de l'Amérique, à qui j'emprunte ces détails, ajoute que la plupart des personnes qui ont gravi le mont Hood ont remarqué, près du pic terminal, un cratère duquel s'échappent incessamment des vapeurs sulfureuses. Enfin, lors de sa seconde visite dans le pays, Frémont constata que la contrée tout entière était couverte des cendres qu'il avait rejetées. A en croire la légende indienne, un pont colossal aurait joint jadis les deux montagnes. Le mont Saint-Helens et le mont Hood étaient alors mari et femme et se rendaient de fréquentes visites. Un jour ils s'injurèrent avec la voix du tonnerre et se lancèrent l'un à l'autre d'énormes blocs de rochers ; comme ce sont les débris du pont qui ont obstrué le lit jusqu'alors si paisible de la Columbia. Dégagez cette légende de son enveloppe enfantine et le géologue n'y retrouvera-t-il point le souvenir de cette puissante convulsion volcanique qui parait avoir bouleversé tout le pays à l'entour et semé le cours de la Columbia des cataractes qui le brisent aujourd'hui ?—(*La suite prochainement.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

(*Canada, Etats-Unis.*)

SOMMAIRE :—Progrès des sciences en Canada.—Le nouveau bateau traversier.—Alarme pour le feu perfectionnée.—Un puits comme il s'en voit peu.—Danger pour les fontaines publiques.—Un terrain empoisonné, son assainissement par les végétaux.—A quoi s'occupent les Américains.—Boitier de montre à l'épreuve de la poussière.—Un couteau qui se raccourcit et s'allonge à volonté.—Le cigare-allumette.—La chasse aux rats.—La grande question du jour aux Etats.—Une bête qui ne manque pas d'esprit.

Deux brevets d'invention ont été récemment délivrés, par le gouvernement d'Ottawa, à M. l'abbé Ponton, du Collège de Ste. Marie-du-Monnoir.

Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de féliciter ce prêtre distingué et son digne émule et collaborateur, M. l'abbé Bessette. Le talent qui les distingue, leur ardeur pour le travail, leur zèle pour l'avancement des sciences, ont contribué dans une large mesure, on ne saurait en douter, à faire de Ste. Marie cet établissement prospère dont la réputation va grandissant chaque jour. Les découvertes dont ils viennent d'enrichir le Canada, dénotent un esprit observateur et pratique qui promet beaucoup pour l'avenir. C'est à ce titre, surtout, que nous aimons à les signaler.

Témoin des efforts que nécessite le maniement de la rame dans les bateaux traversiers, M. Ponton s'est donné la mission de les rendre moins pénibles, sinon de les annuler complètement. D'autres auraient eu recours pour un tel dessein, à la voile, à quelque système de rames perfectionnées, à des roues, à l'hélice, à la vapeur... Quant à lui, il a dédaigné les chemins battus. Portant plus loin la hardiesse de ses conceptions, il a de-

mandé sa force motrice à l'obstacle même qui s'opposait le plus à la marche de l'embarcation, il a voulu forcer le courant de la rivière à porter les passagers d'une rive à l'autre.

Ce problème vous étonne, vous paraît impossible ? Il est cependant résolu et d'une manière extrêmement simple. C'est toujours la vieille histoire de l'œuf de Colomb. Une quille mobile adaptée à un bateau de forme ordinaire, une chaîne dont une extrémité s'attache au bateau, tandis que l'autre se trouve rivée à un bloc de pierre jeté au bon milieu de la rivière, voilà tout ce qu'il a fallu pour cela.

Votre bateau est amarré au quai ; vous détachez l'amarré, vous dirigez convenablement la quille mobile, comme vous feriez d'un gouvernail, et vous voyez aussitôt le rivage s'éloigner rapidement. Pendant que vous causez avec vos amis, l'esquif décrit un arc de cercle et vient vous déposer doucement sur l'autre bord, en face du point d'où vous êtes parti.

Ce système a été essayé sur un canot monté par six personnes et retenu par un simple fil de fer. Le résultat a été excellent : la traversée s'est accomplie sans fatigue aucune et en moins de temps qu'il en aurait fallu avec des rames. Pourrait-on l'appliquer aussi avantageusement sur de très larges rivières et là où le courant est peu sensible ? Nous ne le croyons pas. C'est sur les cours d'eau ordinaires, et surtout dans les rapides qu'il est appelé à rendre de véritables services. Les spéculateurs qui sont à l'affût de toutes les entreprises lucratives n'ont pas manqué de se présenter pour acheter le nouveau brevet d'invention ; mais M. Ponton a refusé de s'en dessaisir afin de pouvoir mieux en surveiller l'application, et aider de ses conseils ceux qui voudraient y recourir.

Le second brevet a été obtenu pour un perfectionnement remarquable apporté à l'*alarme Dion*.

Tout le monde connaît l'appareil inventé par M. Dion de Montréal : c'est un fil métallique qui traverse les appartements dans la partie voisine du plafond et dont une extrémité est fixe, tandis que l'autre va s'appuyer sur un levier commandant une sonnerie. Ce fil s'allonge ou se raccourcit suivant qu'il fait plus ou moins chaud. La chaleur vient-elle à s'élever au-dessus de la température ordinaire des appartements, le fil prend un allongement notable, fait jouer le levier placé contre son extrémité mobile et la sonnerie part aussitôt. Vous êtes ainsi averti qu'il y a chez vous un commencement d'incendie.

Une grande difficulté s'opposait au bon fonctionnement de ce système : comment concevoir, en effet, qu'un simple fil puisse pousser le levier, surtout si ce fil est très-long et ne va pas en ligne droite ? N'est-il pas à craindre qu'il fléchisse sous son propre poids. Toutefois, M. Dion, disons-le à sa louange, était parvenu, à force de persévérance et d'habileté, à surmonter cet obstacle par l'emploi d'un mécanisme très-sensible. Mais cette sensibilité même peut être considérée comme un défaut puisqu'elle expose l'appareil à des dérangements plus fréquents.

Avec les perfectionnements nouvellement introduits, et dont l'idée est due à M. Bessette, rien de semblable n'est à craindre. Au lieu d'obliger l'extrémité du fil à pousser un levier, on la fait servir tout simplement à retenir, au moyen d'un excentrique, une poulie munie d'une double gorge. Dans l'une des gorges de la poulie passe un cordon qui fait plusieurs tours et tient en suspension un poids très-lourd. Dans l'autre gorge passe un second cordon enroulé en sens contraire du premier et communiquant avec une clochette ou bien le marteau d'un timbre.

Dès que le fil qui sert d'alarme s'allonge au-delà d'un certain degré qu'on a fixé soi-même, la poulie n'est plus retenue et le poids qu'elle supporte la fait tourner rapidement. Ce mouvement tire avec violence le cordon de la clochette et il s'ensuit un vacarme capable d'éveiller les plus sourds.

Le brevet fait mention de quelques autres perfectionnements qui ont aussi leur importance, mais il suffit pour notre but d'avoir fait connaître la nouvelle invention dans ce qu'elle a d'essentiel.

Vous désiriez, je le comprends, participer au bénéfice de cette invention, mais les dépenses qu'entraîneraient l'acquisition de l'ingénieux appareil vous effraient. Eh bien ! soyez sans crainte de ce côté, car on vous l'offre en quelque sorte pour rien : *Il se vend moins d'un schelling !!* Quel est celui d'entre vous qui voudrait rester plus longtemps exposé au danger d'être brûlé vif, d'être surpris par l'incendie, lorsqu'il en coûte si peu pour s'y soustraire ?

Puisque nous voilà au collège de Ste. Marie-du-Monnoir, n'en partons point sans avoir jeté un coup d'œil sur le large puits creusé dans la cour centrale. Il mérite à plus d'un titre de fixer notre attention.

Il faut d'abord vous dire que c'est là un puits merveilleux auquel ne saurait être comparé celui qu'avait creusé le patriarche Jacob pour abreuver sa famille et ses troupeaux, ou celui non moins célèbre, où Rebecca s'en alla, avec tant de grâce, puiser l'eau que réclamaient les chameaux du vieux serviteur d'Abraham. C'est lui qui a fourni l'approvisionnement des localités voisines durant l'hiver, lorsque toutes les autres sources étaient à sec et sans que jamais on ait vu baisser son niveau.

Comment en un vil plomb l'or pur s'est-il changé ?

Hélas ! eaux ces si belles, si fraîches, si délicieuses qu'on venait chercher de si loin, ne sont aujourd'hui qu'une sorte de mare infecte. Sans avoir rien perdu de leur limpidité, elles ont pris un goût détestable, une odeur nauséabonde. On dirait une source sulfureuse, ou tout au moins chargée de sulfures alcalins.

Si nous étions au temps des génies ou des fées, tout s'expliquerait avec la plus grande facilité du monde ; malheureusement ces beaux temps sont passés, passés sans retour et nous devons diriger nos recherches d'un autre côté.

On se rappelle les secousses violentes qui se sont fait sentir à diverses reprises en Canada. Ces tremblements de terre, venus du côté de l'Île si éprouvée de St. Thomas, auront-ils bouleversé l'intérieur du sol de manière à ouvrir un passage à quelque source sulfureuse qui maintenant se déverserait dans le puits ? C'est peu probable, et cependant ce n'est pas impossible. La chose aurait même pu arriver sans le concours d'aucun tremblement.

Il en est, le ciel les confonde ! qui ont eu l'âme assez basse pour aller chercher l'explication du malheur que nous déplorons, dans un égout des environs ! On a beau leur dire sur tous les tons : mais votre égout est placé trop loin pour devenir nuisible, mais votre égout est séparé du puits par quatre murs épais, mais il y a entre l'égout et le puits une couche de terre glaise très-dure, mais c'est au cœur de l'hiver et lorsqu'il gelaît à pierres fendre que l'eau a pris son mauvais goût. . . . Rien n'y fait, ils semblent se complaire dans leur prétendue découverte et refusent obstinément de changer d'avis. Nous nous garderons bien de faire cause commune avec eux, toutefois, comme notre rôle de Chroniqueur nous impose, avant tout, l'obligation d'éclairer nos lecteurs et de montrer la plus grande impartialité en discutant les diverses opinions, on nous pardonnera de relater certain fait analogue à celui-ci et qui ne laisse pas que d'être très-instructif.

Il est reconnu que la terre est un absorbant et un désinfectant énergique ; elle agit à la manière d'un filtre et absorbe promptement toute la mauvaise odeur des substances qu'on renferme dans son sein. Mais ce filtre, on le conçoit, doit finir par s'obstruer et alors il ne fonctionne plus, ou il fonctionne très-mal. Cette circonstance se présente dans tous les terrains qui regorgent d'engrais et surtout dans les lieux qui ont été recouverts de litière pendant une longue série d'années. Si vous ouvrez un puits dans le voisinage, vous y voyez le purin s'égoutter juste au-dessous du niveau de la couche saturée. Un savant agronome, M. Joigneau, à qui nous empruntons ces détails, assure qu'il a vu le fait se produire dans un puits creusé à vingt pieds de distance d'un tas de fumier.

Lorsqu'un terrain a été ainsi empoisonné et rendu dangereux pour les sources voisines, comment peut-on lui rendre ses qualités premières ? M. Joigneau conseille d'enlever toutes les parties atteintes par le purin, de s'en servir à titre de riche engrais et de les remplacer par de la terre vierge. Lorsque ce moyen devient impraticable ou trop dispendieux, on doit recourir à l'action des plantes vivaces. L'essentiel est que ces plantes aient de longues racines, comme la luzerne, afin que les explorations souterraines se fassent à de grandes distances. Il serait encore mieux d'y planter des arbres à racine pivotante, les rapprocher le plus possible et précipiter leur végétation par de fréquents arrosages. Les racines nettoieront la terre d'autant plus vite qu'elles s'y enfonceront en plus grand nombre.

Il serait vivement à souhaiter que tous les puits des villages fussent entourés d'arbres à une distance de dix ou douze pieds.

* *
* *

Encore un pas vers le sud et nous foulons la terre de la liberté !

Nos lecteurs connaissent trop bien l'ardeur fiévreuse de nos chers voisins pour que nous puissions les surprendre en leur apprenant que la liste des patentes demandées à la législature durant ces derniers mois tiendrait à elle seule plus de place qu'on ne veut en accorder à notre petite *Revue des Sciences*.

Celui-ci annonce une boîte de montre où pas un seul atôme de poussière ne serait capable de s'introduire : celui-là un cigare-allumette, c'est-à-dire, un cigare qui prend feu aussitôt qu'on le frotte contre un corps dur. Les uns ont employé leurs veilles à fabriquer un couteau de table dont vous pourrez, au moyen d'un ressort, raccourcir ou allonger la lame à votre gré ; d'autres ont cru mériter mieux de la postérité en enseignant à leurs semblables une méthode infaillible, selon eux, de détruire les rats en fort peu de temps. Cette dernière découverte est assez originale pour mériter quelques détails.

Si nous comprenons bien la description donnée par le *Scientific American*, voici quelle serait la disposition de l'engin *Myocide* :

Un baril ordinaire est couvert à sa partie supérieure avec du papier très-fort et très-résistant. Sur ce papier vous répandez des bribes de pain, du fromage ou toute autre nourriture dont les rats se montrent friands. Vous laissez ces derniers s'approcher librement et même vous leur ménagez un escalier pour monter. Après quelques jours et lorsqu'ils sont accoutumés à venir déjeuner, dîner et souper sur le tonneau, vous pratiquez deux entailles, en croix, dans le papier, vous versez de l'eau dans le vase jusqu'à la hauteur de six ou sept pouces, vous y ajoutez une pierre qui s'élève hors de l'eau de manière qu'un rat puisse se tenir sur la surface qui émerge.

Tout étant ainsi disposé, vous laissez les quatre parties du couvert se rejoindre par l'effet de leur élasticité et vous vous retirez, non sans avoir abondamment renouvelé les provisions.

A peine avez-vous fait quelques pas que la *gent trotte-menu* lève la tête. Un rat saute sur le papier et de là dans l'eau du baril. Cette culbute ne lui fait pourtant pas perdre entièrement la tête, et bientôt il est assis sur le sommet de la pierre. Mais pendant qu'il se remet de sa juste frayeur, un second rat vient le rejoindre, puis un troisième, puis un quatrième et ainsi de suite tant qu'il en reste . . . A qui appartiendra l'unique refuge ménagé au milieu du petit lac ? C'est à qui s'en emparera ; un combat s'engage donc, furieux, désespéré, et le résultat, comme il est facile de le prévoir, est une noyade générale.

Les Américains sont avant tout des *hommes pratiques*, c'est reconnu. Ceci n'empêche pas qu'ils se lancent de temps à autre dans la pure spéculation, dans les théories les plus abstraites, témoins la *Wheel question*.

Un correspondant du *Scientific American* posait, il y a quelques mois, au rédacteur de ce journal, la question suivante :

“ Combien une roue tourne-t-elle de fois sur son axe pendant qu'elle opère sa révolution autour d'une autre roue fixe et de même diamètre ?

One! répondit laconiquement le rédacteur.

Le correspondant ne se trouvant pas entièrement satisfait posa des objections et ainsi fut engagée la lutte. Les raisons apportées de part et d'autre, assaisonnées parfois de remarques saugrenues, et même de très-gros mots finirent par éveiller l'attention des nombreux abonnés du journal. Des lettres arrivèrent au bureau de la rédaction de tous les coins des États, voir même du Canada. Bientôt ce fut une averse épouvantable. Un grand nombre de ces lettres a été publié mais la plupart ont été jetées, peut-être sans avoir été ouvertes, dans un immense tonneau qui débordait aux dernières dates. Celles qui ont eu l'honneur de faire *gémir* la presse, sont presque toutes accompagnées de magnifiques dessins gravés sur acier. L'un des combattants, dont le métier est de fabriquer des roues dentées, et qui paraît tout dévoué à la cause du rédacteur, a eu la délicatesse d'offrir à ce dernier, plusieurs douzaines de ces roues, afin, disait-il, que son ami put multiplier les expériences et confondre plus facilement ses adversaires.

Nous n'avons pas encore fait connaître le partage des opinions, hâtons-nous de réparer cet oubli.

Il y a trois partis bien dessinés : l'extrême droite, l'extrême gauche et le juste-milieu. Dans le premier, on est pour une seule rotation ; dans le deuxième, pour deux rotations ; dans le troisième, pour une rotation et quart, une rotation et demie, une rotation et trois quarts, selon la libéralité des membres qui le composent.

Autant qu'il est permis d'en juger par les apparences, c'est l'extrême gauche qui a le dessus pour le moment. Voici ce qu'écrivait dernièrement l'un des partisans de la double rotation :

“ Mettez-vous nez contre nez,—il s'adresse au rédacteur du journal— avec un monsieur ou une dame de même diamètre que vous ; essayez alors de tourner autour d'icelui ou d'icelle et vous verrez qu'il est impossible de le faire sans que votre face se tourne deux fois vers le même point de l'horizon. Donc vous avez tourné deux fois sur votre axe, donc les doubles rotateurs ont raison.”

Est-ce assez clair ? est-ce assez évident ? vous le croyez sans doute et nous aussi. Tel n'est pourtant pas l'avis du savant rédacteur du *Scientific*. Voici en effet sa réponse : *Yes! clear as mud that!*

Quand donc finira la discussion ? devinez-le si vous pouvez. Pour nous,

connaissant le caractère Yankée, nous croyons que Dieu seul est capable de le prévoir.

C'est tout de même de valeur, comme dirait Jean-Baptiste, de trouver des hommes si bouchés dans un pays où l'on voit des bêtes de tant d'esprit. C'est sur le sol Américain, en effet, qu'est arrivée la curieuse histoire qu'on va lire :

Trois habitants de San-Francisco qui chassaient dernièrement sur le Coast Range, se sont trouvés soudainement face à face avec un énorme ours grizzly. Naturellement ils ont pris la fuite. Dans sa course, l'un d'eux a laissé tomber une bouteille remplie du meilleur gin. Qu'on juge de la surprise et de la douleur du chasseur, quand il vit l'ours s'arrêter, ramasser la bouteille, la déboucher, et après l'avoir flairée, en avaler le contenu ; puis, quand il eut bu jusqu'à la dernière goutte, se frotter l'abdomen avec l'apparente satisfaction d'un ivrogne qui vient de se mettre un velours sur l'estomac.

E. Y.

Montréal, mai, 1868.

NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE.

Un savant, un des membres les plus éminents de l'Institut, dont la science se plaît, au lendemain de sa mort, à compter et redire les prodigieuses découvertes, M. Léon Foucault, dont nous avons parlé le mois dernier, était atteint d'une de ces terribles maladies contre lesquelles l'art médical n'a pas de ressources et qui permettent au malheureux patient de suivre pas à pas les progrès du mal dans son corps et le livrent ainsi sans illusion et sans espérance à l'action dévorante et irrésistible de la mort. Cet homme s'était toute sa vie occupé de science ; il s'était laissé absorber par ses grands travaux et ses admirables inventions, et il n'avait pas eu le temps de penser à Dieu ; sa foi, si elle n'était morte, dormait du plus profond sommeil. Il fallait la réveiller.

Un religieux (nous pouvons dire un religieux de l'ordre des Frères-Prêcheurs), mandé une nuit par la mère du malade, après une crise plus terrible que les autres, se met en route en récitant son chapelet et en conjurant Notre-Dame du Saint-Rosaire d'éclairer et de sauver cette âme pour laquelle on avait tant prié. Grâce, sans doute, à la médiation de la Très-Sainte Vierge, le prêtre est accueilli avec plaisir par le malade, qui lui demande de revenir le visiter. Dans chaque entrevue, il était question de Dieu, des choses de l'âme et de la vie future. Mais la foi ne se réveillait pas vite dans l'esprit de cet homme éminent, mais si étranger au christianisme.—“ J'en sais trop, disait-il un jour au prêtre, j'en sais trop et pas assez pour avoir la foi.”—Il croyait en Dieu, il croyait à un média-

teur et il ne pouvait croire en Jésus-Christ.—Le prêtre essayait de lui montrer que par son intelligence, par son cœur et par sa vie, Jésus-Christ était bien au-dessus de l'humanité et ne pouvait être qu'un Dieu. Il aimait encore à rappeler au malade les noms de tous les grands esprits qui avaient adoré Jésus-Christ ; il lui citait les hommes les plus éminents de notre époque qui, aux derniers moments, avaient embrassé la foi de l'Évangile et cherché une espérance et une force dans le crucifix. Toutes ces réflexions faisaient impression sur le malade, mais n'amenaient pas vite sur ses lèvres cet acte de foi qui devait le sauver. Il avait même fait l'aveu de ses fautes, qu'il n'osait pas encore croire à la possibilité du pardon et à la rémission sacramentelle des péchés. Et pourtant les jours avançaient, il n'y avait pas de temps à perdre ; l'intelligence, toujours lucide, avait des heures, non pas d'éclipse, mais des heures où la pensée était de plus en plus impuissante à se rendre par la parole.

Le prêtre, en cet instant critique, dit alors à la mère qu'il n'y avait plus qu'un moyen à tenter : il lui conseilla de faire un vœu à la Sainte Vierge, et de s'engager à faire célébrer tous les samedis une messe en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire. Le jour même où ce vœu avait été formulé, le prêtre trouva le malade extraordinairement bien disposé. Qui avait pu toucher ainsi son cœur ? Ce n'était plus le même homme, il était ouvert à la foi et à la grâce ; il priait et demandait pardon. Il reçut le sacrement de pénitence avec les sentiments d'une vive componction. Et quand le prêtre lui dit :—“ Allez en paix, vous êtes maintenant dans la grâce et l'amitié de Dieu ; vous pouvez espérer, ” le malade lui répondit dans un langage très-distinct : “ Je puis espérer ?—Oui, vous pouvez espérer, et Dieu vous recevra entre ses bras, comme un fils, et il vous donnera part aux mystères de la science éternelle. . . ” Un éclair de joie passa sur le front du savant. Ce soir-là, il se dit encore entre le prêtre et lui de ces choses qui mirent la consolation dans le cœur de ces deux hommes. Au moment de partir, le prêtre lui dit :—“ Je ne puis vous serrer la main (ses bras étaient cachés sous ses couvertures), permettez-moi de vous embrasser ! ” Et le pauvre paralytique trouva la force de retirer ses bras et d'étreindre le prêtre sur son cœur. N'était-ce pas un magnifique acte de foi ?

Le prêtre et le malade se revirent encore et mirent le sceau à l'œuvre de la réconciliation et du retour à Dieu.

Le samedi suivant, conformément au vœu exprimé, une messe fut dite en l'honneur de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Lorsque le prêtre vint faire sa visite accoutumée, le malade était plus mal, depuis la veille il avait à peu près perdu connaissance. La mère proposa au ministre de Dieu de donner l'extrême-onction à son fils. Le prêtre hésitait, craignant que ces cérémonies auxquelles il était absolument étranger ne fussent pas comprises par le malade et ne fissent mauvaise impression sur son esprit. Il

s'approche du lit et demande au mourant s'il le reconnaît. Celui-ci ouvre de grands yeux et murmure un oui à plusieurs reprises. . . Le prêtre lui rappelle alors combien Dieu a été bon à son égard, et il lui demande de s'abandonner complètement à lui, puisque les hommes ne peuvent rien pour sa guérison et son salut. Il lui dit qu'il y a dans l'Eglise catholique un sacrement institué pour les malades, que ce sacrement s'appelle extrême-onction et qu'il a pour effet d'effacer les restes des péchés, de préparer l'âme à paraître devant Dieu et quelquefois de rendre la santé, quand Dieu le juge à propos pour le bien de l'homme. Le malade écoutait avec attention.

—Voulez-vous recevoir ce sacrement? demande presque en tremblant le prêtre qui craignait un refus.

—Oui, je veux le recevoir.

—Ça vous fera-t-il plaisir?

—Oui, ça me fera plaisir.

—Je vais alors vous le donner moi-même.

—Oui.

Et un rayon de joie se montra sur les lèvres et dans le regard voilé de cet homme. Le prêtre et lui se comprenaient pleinement et ils étaient heureux l'un et l'autre de se rencontrer dans les mêmes sentiments.

Ce fut la dernière parole du malade. Quand le prêtre revint avec les saintes huiles, le malade était entré dans une léthargie qui dura cinq jours, et qui fut comme une longue agonie; mais son dernier mot avait été un acte de foi et de repentir, et lui-même avait consenti à recevoir les derniers sacrements.

V....

RECEPTION DU P. GRATRY, A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

SOMMAIRE.—L'auditoire.—Le discours du récipiendaire.—Le xviii^e siècle et la Révolution appréciés par le P. Gratry.—Réponse de M. Vitet.—Pourquoi le P. Gratry est de l'Académie.—Comment il résolut de devenir prêtre et philosophe chrétien, et entra à l'École Polytechnique.

La séance de réception du P. Gratry, élu à l'Académie française en remplacement de M. de Barante, avait attiré au palais Mazarin un auditoire fort nombreux, brillant et sympathique. Les diverses classes de l'Institut y étaient amplement représentées; les savants de toutes les Académies s'y étaient donné rendez-vous. L'Académie française y comptait presque tous ses membres. Le premier arrivé a été M. Thiers, dont l'entrée a été saluée par des applaudissements; à peine était-il assis, que la belle et énergique figure de M. Berryer apparaissait à l'extrémité du

même banc ; les applaudissements recommencèrent. M. Berryer n'avait eu que le temps de prendre place à côté de M. Thiers, lorsqu'on vit entrer M. de Montalembert, pâle, affaibli par sa maladie récente, appuyé sur une canne, et témoignant ainsi de l'intérêt qui l'avait poussé à assister à cette séance ; un accueil des plus chaleureux a été fait par l'auditoire à l'illustre malade. Les regards et les applaudissements sont également allés chercher M. Guizot, qui s'est assis, à gauche du bureau, sur un des bancs faisant face à celui où s'étaient groupés les trois autres académiciens orateurs. Derrière ces derniers, sur un gradin supérieur, et plus au milieu, se dressait le pupitre sur lequel le récipiendaire est venu placer les feuillets imprimés de son discours. Le P. Gratry avait à sa droite Mgr. Dupanloup, à sa gauche M. le duc de Noailles, ses deux parrains. Le bureau était composé de MM. Vitet, président, chargé de répondre au nouvel académicien ; Villemain, secrétaire perpétuel, et Patin, chancelier.

Dans l'auditoire on remarquait S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, Mgr. l'archevêque de Bourges, prince de la Tour d'Auvergne, et plusieurs autres ecclésiastiques.

Parmi les membres de l'Institut nous avons remarqué aussi : M. Drouyn de Lhuys, membre du conseil privé, sénateur, ancien ministre des affaires étrangères, qui a paru écouter de toutes ses oreilles le discours du P. Gratry ; M. de Parieu, de la même Académie, le duc et le prince de Broglie, MM. Saint-Marc-Girardin, Jules Simon, Nélaton, etc.

Il n'y a pas lieu de s'étonner d'un tel empressement. L'Académie recevait, ce jour-là, un prêtre, un père du nouvel Oratoire de France, ancien élève de l'École polytechnique, ancien aumônier de l'École normale ; un savant et un penseur, un mathématicien et un lettré, auteur d'ouvrages de très-haute philosophie, esprit d'allures indépendantes, écrivain de riche imagination, habile à puiser dans ses connaissances variées, des analogies, des points de comparaison, des rapprochements d'une nouveauté hardie, qui concourent avec une grande vivacité naturelle à l'originalité de son style. Ajoutez que M. l'abbé Gratry s'essayait dans le fauteuil même de Voltaire, un des principaux précurseurs de la Révolution française, et succédait à M. de Barante, un de ses historiens.

La Révolution s'offrant ainsi comme sujet du discours, ce grand fait apprécié dans ses causes et ses conséquences par un philosophe catholique, par un prêtre d'éducation moderne, il y avait là pour l'illustre compagnie et pour l'auditoire habituel de ces solennités littéraires, un attrait qu'il n'est pas besoin de faire ressortir.

Voici le début du discours du P. Gratry :

“ Messieurs,

“ Ce n'est pas mon humble personne, c'est le clergé de France, ce sont les souvenirs de la Sorbonne et de l'Oratoire que vous avez entendu honorer, en daignant m'appeler au fauteuil qu'occupait Massillon.

“ Voltaire, Messieurs, qui occupa le même fauteuil, se trouve ainsi dans vos annales entre deux prêtres de l'Oratoire, et son rire sur le genre humain est enfermé entre deux prières pour le monde, comme son siècle lui-même un jour sera dans notre histoire enfermé entre le grand dix-septième siècle et le siècle de foi lumineuse qui aimera Dieu et les hommes en esprit de vérité.

“ M. de Barante, Messieurs, est un homme de ce siècle à venir, où la haine sera moindre, où le mépris et le rire tomberont, où le mal de la division sera redouté comme la mort, où le crime de la guerre sera jugé et condamné, et où la liberté, jusqu'ici dévorée dans la lutte, sera enfin possible dans l'union.

“ L'homme de bien dont on a pu dire “ qu'il était le symbole de la paix, et qu'il n'eût pu avoir un ennemi, l'eût-il voulu,” a été parmi nous un de ces pacifiques auxquels le Sauveur dit : “ Que votre lumière luise devant les hommes, pour qu'ils glorifient votre Père qui est au ciel.”

“ C'est mon devoir, Messieurs, de remettre aujourd'hui sous vos yeux cette lumière, et de glorifier, si je puis, notre Père dans un de ses enfants, de telle sorte que nos âmes attristées par le spectacle de tant d'erreurs, de douleurs et d'humiliations, aient un instant la joie d'approuver Dieu, de trouver beau et bon ce qu'il a fait, ce qu'il donne et ce qu'il prépare.”

Après avoir examiné ce que vaut M. de Barante comme juge et comme témoin, après avoir constaté que le propre de ses écrits est le discernement du vrai et que son but a été de servir la France et la justice, le P. Gratry a montré le grand drame de la Révolution commençant sous l'ancienne monarchie dès Louis XIV, s'avancant à travers le XVIII^e siècle et éclatant en 1789, pour être bientôt arrêté et précipité dans l'abîme sanglant de 1793. A côté de Louis XIV, ivre d'orgueil et se déclarant doué de lumières divines tandis qu'il conduit la France à sa perte, le P. Gratry avait fait entendre la douce parole de Fénelon, déplorant les vices du règne et indiquant le remède. De même, pour M. l'abbé Gratry, le XVIII^e siècle est double.

“ N'admettons jamais, dit-il, que la frivolité, le mensonge, le cynisme, le libertinage de l'esprit, le mépris de tout le passé de la France et de l'humanité, la haine du christianisme, constituent l'un des siècles de notre histoire. Ce n'est là que l'écume impure accumulée à la surface. Que cette écume et cette surface se nomment, si l'on veut, le siècle de Voltaire ; mais qu'on ne l'appelle pas un des siècles de ma patrie.

“ Le vrai dix-huitième siècle, le voici ; il commence avec le réveil de la France, dont l'âme se soulève contre l'intolérable tentative de rétablir, dans le gouvernement des hommes, les abominations du pouvoir absolu.

“ Il est temps, disent nos pères dans leur impétueux langage, d'intro-

duire la raison dans le gouvernement du monde. Il est temps de savoir s'il est bon de réduire tout l'Etat à un homme qui, avec ses flatteurs, ses gardes, et le reste, dévore tout pour sa gloire et sa joie. Il est temps de savoir si tous les hommes sont frères, ou si le genre humain se compose de deux castes, dont l'une pâtit et dont l'autre jouit. Si cela est, Dieu n'est pas Dieu, s'écriait déjà La Bruyère, et il faut déchirer l'Evangile. L'Evangile, c'est Vincent de Paul, c'est Fénelon, c'est l'amour des hommes, c'est la fraternité, la paix et le bonheur du genre humain. Ayons un cœur, et que ce cœur soit enfin sensible à tout ce que souffre tout homme. Mettons un terme à l'antique oppression, à la guerre païenne, à l'absurde torture, à la cruauté des supplices. Que la justice ne soit plus une furie, mais une déesse protectrice des peuples. Qu'elle sache enfin rendre sacrés la vie des hommes, leur travail et leur pain.

“Ainsi parle notre dix-huitième siècle, et il charge les lettres, les sciences, l'histoire, la chaire sacrée, le barreau, les salons, et même les libertins qui sont forcés de parler ainsi pour lui plaire, de propager ces vérités dans tous les rangs de la nation et dans l'Europe entière.

“Et voici que l'Europe, peuples et rois, nous applaudit.”

Le récipiendaire a indiqué ensuite ce qu'il y avait de légitime et d'équitable dans la révolution de 1789 et quel avait été son généreux but ; il poursuit :

“Mais ici, au lieu du dénoûment que nos pères croient tenir, ici commence toute l'horreur du drame.

Or c'est en ce temps que M. de Barante devient témoin direct du prodigieux et terrible spectacle. En 1792, c'est encore un enfant, il a dix ans ; mais cet enfant est appelé à contempler de ses propres yeux, à méditer dans son propre cœur, le mystère de la Révolution.

“Que voit-il donc ? il voit ce que peut comprendre un enfant, ce qu'il raconte dans ses touchants mémoires. Il voit son père emprisonné et menacé de mort. Et aux portes de la prison il entend chanter ces paroles :

Il faut du sang, il faut du sang !

“Pourquoi faut-il du sang ? et pourquoi le sang de mon père ? Voilà le mystère que l'enfant a pu méditer à dix ans, et que l'homme pourra méditer toute sa vie.”

Avec quelle éloquente indignation, le P. Gratry a flétri les horreurs révolutionnaires ! Et quels enseignements élevés il a su en tirer ! Une magnifique exhortation à la paix, à la concorde, à la douceur, à la foi dans le christianisme, cette grande force du monde moderne, termine ce discours, un des plus beaux, un des plus chrétiens assurément qui aient retenti sous les voûtes de l'Institut.

M. Vitet, dans sa réponse, a été surtout spirituel, sans cesser d'être

grave et instructif. Voici en quels termes charmants il a souhaité la bienvenue au nouvel académicien :

“ Monsieur,

“ Permettez-moi de ne pas accepter les illusions de cette modestie qui vous est naturelle et qui convient si bien à votre saint ministère. L'Académie sans doute tient en sa haute estime les traditions, les souvenirs sous lesquels vous vous abritez ; mais, croyez-moi, ce n'est ni le clergé de France, ni la Sorbonne, ni même l'Oratoire qu'elle entend honorer aujourd'hui ; c'est vous, monsieur, vous-même, votre talent, votre personne et dans votre talent, j'ose dire, par-dessus tout peut-être, ce qu'il y a de plus personnel, ce qui vous est vraiment propre, ce qui n'appartient qu'à vous, votre style.

“ Nous sommes, quoi qu'on dise, exactement fidèle à notre institution, et le goût littéraire, le pur amour du grand art de bien dire, est ici notre passion première. Aussi, quand par hasard, au milieu de l'innombrable foule qui se mêle d'écrire, nous rencontrons un écrivain, un de ces rares esprits qui respectent la langue, moins par obéissance à des règles apprises, à des préceptes convenus, que par instinct, par vocation, par naturelle déférence ; qui se servent des mots sans se laisser mener par eux ; qui les domptent au besoin, les plient à leur usage, sans cependant leur imposer de trop violentes fantaisies, trouvant dans les données traditionnelles du langage une sorte de force acquise pour exprimer avec plus d'énergie et plus de transparence les moindres mouvements de l'âme et de la pensée ; quand la fortune, encore un coup, nous ménage une telle rencontre, c'en est assez pour nous séduire ; nous nous sentons comme attirés par ce seul charme du langage ; et si, sous l'agrément de cette forme limpide et colorée, correcte et originale, nous découvrons un noble cœur, une haute raison, l'esprit le plus sincère, le plus naïf, le plus amoureux du vrai, jugez combien l'attrait s'accroît ! la séduction devient complète : voilà, Monsieur, le mot de votre énigme ; voilà pourquoi vous êtes parmi nous.”

Voulant ensuite expliquer pourquoi et comment le P. Gratry est devenu philosophe, et ce qu'il y a eu de hardi et de vraiment original dans la mission entreprise par lui, M. Vitet a tracé le tableau suivant de la jeunesse de l'illustre oratorien :

“ Après des succès de collège d'un éclat peu commun, vous acheviez vos études sans que rien en vous fit prévoir le dessein de vous donner à Dieu. Ni les idées de vos parents, ni vos penchants personnels ne vous portaient de ce côté. Votre vive imagination ne rêvait que la gloire mondaine, et tous les préjugés du faux libéralisme, si j'en crois vos propres souvenirs, avaient sans résistance pris possession de votre esprit. Mais vos jeunes triomphes vous laissaient une sauvegarde, l'amour du travail opiniâtre et la soif du savoir. Peu à peu, de vous-même, à force de lectures et de méditations précoces, vous commenciez à être

inquiet, à ne plus croire imperturbablement que la vérité en ce monde eût pris naissance au XVIII^e siècle, et que l'abbé de Condillac, par qui vous juriez encore, fût l'inventeur de la philosophie. Vous vous sentiez comme égaré sans savoir où chercher votre route, votre âme était en suspens ; lorsqu'un jour, quelques paroles échappées, en votre présence, à un jeune homme de votre âge, que vous supposiez en proie aux mêmes hésitations que vous, paroles toutes chrétiennes et d'un cœur résolu, vous jetèrent dans un étonnement et dans un trouble inexprimables. En un instant vos yeux s'ouvrirent ; votre âme était touchée ; vous tombâtes à genoux et promîtes à Dieu de lui consacrer votre vie."

A quel genre d'apostolat était appelé le jeune homme impatient de prêcher la vérité ? pour quels combats Dieu l'avait-il armé ? M. Vitet répond :

" C'est au secours de la raison, de la raison humaine, que vous étiez appelé. Fénelon ne l'a-t-il pas dit ? " Nous manquons encore plus sur la terre de raison que de religion." C'était déjà vrai de son temps, ce l'est bien plus du nôtre. Aujourd'hui, ce qui est en péril, en plus sérieux péril que la foi elle-même, n'est-ce pas la raison ? N'est-ce pas contre elle que tout conspire, que tous les pièges sont tendus ? On ne fait plus ouvertement la guerre aux dogmes, aux croyances, aux idées religieuses : on s'attaque à l'esprit, à l'instrument de la croyance ; à force de lui dire qu'il n'y a ni vrai ni faux, ni bien ni mal, ni juste ni injuste, que oui et non signifient même chose, que le pour et le contre sont de même valeur, on le familiarise avec l'absurde, on l'endort dans cette molle indifférence que l'erreur ne révolte plus, dans cette timidité paresseuse qui laisse passer sans mot dire les plus coupables extravagances. Que les adversaires de la foi continuent ainsi, pièce à pièce, à démolir les bases du sens commun, les éternels principes de la logique naturelle, n'auront-ils pas cause gagnée ? ne pourront-ils pas dire que bientôt sur la terre l'idée de Dieu s'effacera, et que l'athéisme aura le dernier mot ? Quel est donc le grand service à rendre, le vrai moyen de secourir la foi ? n'est-ce pas avant tout de sauver la raison, d'en établir les droits, la légitime autorité ? n'est-ce pas de prendre corps à corps ceux qui l'égareront et la corrompent, ceux-là surtout qui, s'armant de mystère et de métaphysique, sont d'autant plus à craindre qu'ils se font moins comprendre et semblent plus profonds ? Mais, pour faire aux sophistes une guerre profitable, il faut les suivre sur leur terrain, parler leur langue, posséder leurs secrets, connaître leur escrime. Malheur à qui se commettrait avec nos Gorgias et nos Protagoras sans s'être fait d'abord l'élève de Socrate, sans être passé maître en philosophie ! Voilà ce que votre instinct vous avait révélé ; voilà comment, par zèle religieux, par dévouement à votre foi, en même temps que vous engagiez à Dieu votre vie, vous résolûtes, pour le servir, de devenir philosophe."

LES GRANDES MANUFACTURES DE MONTRÉAL.

E. CHANTELOUP.

Certaines manufactures naissent entourées des meilleurs éléments de prospérité : appui de sociétés influentes, riches capitaux, écoulement assuré des produits, tout se réunit pour leur assurer un prompt développement.

Ainsi se sont élevés, dans l'espace de quelques mois, les immenses ateliers de la compagnie du St. Laurent. Les murs n'avaient pas encore reçu leurs couvertures, que déjà les hauts fourneaux lançaient dans l'atmosphère des tourbillons de fumée et apprenaient à la ville étonnée que la fabrication du verre était commencée sur une large échelle.

L'établissement que nous entreprenons aujourd'hui de faire connaître à nos lecteurs, a eu un tout autre début.

Un homme inconnu, sans autres ressources que son talent, venait, il y a à peu près une dizaine d'années, se fixer dans la rue Craig, et faisait placer au-dessus de sa porte la modeste enseigne qu'on peut y lire encore aujourd'hui :

“ E. CHANTELOUP, *Lamp Maker.* ”

Les premiers temps furent un peu rudes, il devait s'y attendre. Mais un travail opiniâtre, un courage à toute épreuve, une intelligence hors ligne, lui firent bien vite surmonter tous les obstacles. L'étroit atelier témoin de ses efforts dut s'élargir, les murs qui le bornaient en arrière et sur les côtés, croulèrent successivement sous les coups du marteau, et maintenant, bien qu'on le trouve encore trop restreint, il occupe un très-vaste emplacement. Là, plus de 70 ouvriers, parmi lesquels on compte des artistes d'un vrai mérite, sont activement occupés durant tout le cours de l'année et reçoivent à la fin de chaque semaine une paie de mille piastres !

Ces chiffres sont éloquentes et peuvent se passer de commentaires.

Vous désirez connaître, naturellement, la cause d'un succès si rapide et si prodigieux. M. Chanteloup aura-t-il eu la chance de rencontrer quel qu'un de ces oncles d'Amérique qui viennent si à propos, de loin en loin, arrondir la bourse de leurs neveux ? Aura-t-il été assez politique pour s'associer quelque gros capitaliste ou tout au moins pour devenir son principal agent ? Quelqu'un de ces coups de fortune, comme il en arrive, ne

sera-t-il pas venu l'élever soudain au comble de la fortune ? Voilà peut-être ce que vous vous demandez.

Eh bien ! non, rien de tout cela n'a eu lieu. M. Chanteloup, pour me servir d'une expression familière, est uniquement le fils de son œuvre. A la vérité, des personnages très-haut placés ont cherché, surtout dans ces dernières années, à entrer en société avec lui; d'autres sont venus spontanément mettre leurs capitaux à sa disposition ; mais lui, tout en se montrant reconnaissant de la confiance qu'on lui témoignait, a décliné les offres dont nous parlons afin de conserver toute son indépendance et de pouvoir faire dans ses ateliers tels changements, telles améliorations qu'il jugera convenables, sans avoir à subir aucun contrôle.

Pour ce qui est de ces revirements soudains de fortune auxquels on a fait allusion, c'est dans le commerce proprement dit et non dans une manufacture qu'il faut en chercher des exemples.

Tout le monde sait par quel heureux incident l'un de nos premiers concitoyens sortit de l'humble condition qu'il occupait, et d'un bond s'éleva au rang des grands commerçants de la cité :

Il interroge le télégraphe, et apprend que les grains viennent de subir une hausse considérable sur les marchés d'Europe. Sans perdre une seule minute, il se met en rapport avec ses agents du Haut-Canada et des États. Assuré que là aucun changement ne s'est encore produit, il envoie l'ordre d'acheter pour son compte tous les grains disponibles. Ces grains sont expédiés, peu après, par millions de minots de l'autre côté de l'Atlantique, sont vendus en quelques jours et réalisent un bénéfice immense.

Nous ne nions point qu'il n'y ait dans ces transactions des preuves d'une grande habileté ; nous prétendons encore moins qu'il soit donné au premier venu de mettre ainsi à profit les circonstances favorables. Il faut pour cela ce flair particulier des affaires; cette justesse de coup-d'œil, cette promptitude de détermination qui n'appartiendront jamais qu'au petit nombre.

Ce que nous voulons faire comprendre ici, c'est que le simple fabricant, quelque bien doué qu'on le suppose, ne saurait tirer un parti considérable des fluctuations du commerce. Les matières premières de l'industrie varient peu dans leurs prix et les variations qui se produisent n'arrivent que lentement, de telle sorte que ce sont plutôt les acheteurs qui en bénéficient que les propriétaires des fabriques.

Il peut néanmoins se produire quelques événements qui permettront à un ouvrier de sortir de son obscurité et même de parvenir en un temps relativement court à une fortune considérable. C'est ce qu'on a vu durant les récentes guerres de la République voisine. De nombreux corsaires sillonnaient les mers et entravaient le commerce ; l'Amérique ne pouvait que difficilement s'approvisionner en Europe et dut songer à se pourvoir elle-même des armements qui lui étaient nécessaires : poudre,

fusils, canons, vaisseaux, monitors, elle dut tout faire construire dans ses ateliers. Mais où trouver des bras pour de si nombreux travaux ? En temps ordinaire on n'aurait appelé que les ingénieurs et les ouvriers les plus intelligents. Dans de telles circonstances il fallut employer quiconque était capable de se servir d'un marteau ou de gouverner un tour. Nous pourrions rappeler encore le mouvement qui vient de se faire en Europe pour la transformation des armements. Toutes les manufactures d'armes ont reçu de nombreuses commandes ; il a fallu travailler la nuit comme le jour et bien des familles qui se trouvaient dans un état voisin de la misère ont vu renaître l'aisance dans leur demeure.

M. Chanteloup, nous l'avons dit déjà, n'a été favorisé par aucune de ces circonstances extraordinaires. Il doit tout son succès à Dieu d'abord, qui se plaît à bénir le travail honnête et n'abandonne jamais ceux qui le servent avec fidélité ; puis, à son esprit d'ordre, à son économie, à une grande entente des affaires, à une habileté consommée qui lui permet d'exécuter avec précision et en peu de temps les ouvrages les plus difficiles de sa spécialité.

On trouve un grand nombre d'exemples d'hommes qui se sont élevés ainsi par leur propre mérite ; mais nous ne craignons pas de dire que celui-ci est un des plus beaux et des plus étonnants qui puissent être cités. Il pourra soutenir, dans leurs luttes, des cœurs qui sont peut-être prêts à défaillir. En le méditant, on comprendra que le point du départ, la position première sur l'échelle sociale, ne fait pas tout ; on comprendra avec joie que l'esprit de Dieu, que le génie, souffle où il veut et peut illuminer tous les fronts ; on comprendra enfin toute la vérité de ce proverbe : *vouloir, c'est pouvoir !*

Jetons maintenant un coup-d'œil sur l'état de l'industrie dans le Canada à l'époque où M. Chanteloup posait les bases de son établissement. Nous serons mieux en état d'apprécier ensuite la part d'influence qu'il a exercée et les importants services qu'il a rendus au pays tout entier.

Il ne sera question ici que de la seule industrie des cuivres. La maison Chanteloup, il est vrai, ne le cède à aucune autre pour les ouvrages de fonte, pour tout ce qui concerne l'art du plombier, pour les divers systèmes de chauffage, tels que fournaies, appareils pour la vapeur et l'eau chaude, etc., mais ce qui la distingue surtout, ce qui fait son principal mérite, ce en quoi elle ne connaît point de rivales, c'est la fabrication des objets de cuivre, spécialement de ceux qui se rattachent de plus près aux beaux-arts ou qui demandent une grande précision.

Il y a quelques années à peine, tout cela était importé soit d'Europe, soit des États-Unis. Cet état de choses est aujourd'hui bien changé, grâce surtout au zèle et au talent de M. Chanteloup.

C'est lui qui construit les appareils de la Compagnie Télégraphique de Montréal ; c'est lui qui fait pour la Compagnie du Grand-Tronc, les

réflecteurs paraboliques, les garnitures dorées, argentées, vernies qui entrent dans les chars ; les dômes, robinets et autres accessoires qui complètent une locomotive. Les lustres en bronze pour le gaz, la bougie ou l'huile forment une autre branche très-importante de son industrie. On peut voir un grand nombre de magnifiques modèles de ces sortes de lustres suspendus dans ses magasins. Signalons encore les ouvrages de serrurerie, les articles d'ornementation pour les bateaux à vapeur, pour les salons, pour les Eglises, et l'on aura une idée sommaire de l'importance des ateliers qu'il dirige.

Il y a là, avons-nous dit, un service signalé rendu au Canada. Pourquoi ? Parce que la plupart des articles que nous avons énumérés sont vendus moins chers que les produits similaires venus de l'étranger. Si l'on prend les bronzes comme terme de comparaison, il sera facile de s'assurer que nul commerçant ne peut les céder sans un bénéfice qui excède de 60 pour cent, au moins, le prix d'achat, car il a à recouvrer des frais énormes de transport et de douane et à couvrir les pertes toujours nombreuses que causent les avaries sur des objets si délicats.

Chez nous, il est vrai, la main d'œuvre est excessivement élevée, mais cela n'empêche pas M. Chanteloup de pouvoir céder ses lustres à des prix relativement très-bas. C'est encore bien autre chose pour les ouvrages estampés, tels que les becs ou *burners* des lampes à huile. Telle est la modicité de leur prix de revient, grâce à des procédés de manufacture extrêmement ingénieux, que M. Chanteloup se propose de les exporter en Europe.

Mais est-il bien nécessaire, pour devenir utile, qu'une manufacture puisse livrer ses produits à un plus bas prix que ceux des manufactures étrangères ? Non, sans doute ! Ce but est atteint, dès lors qu'elle peut facilement soutenir la concurrence, car c'est beaucoup pour un pays de faire profiter ses propres ouvriers, ses familles pauvres, d'une fabrication dont il faudrait payer le prix aux ouvriers des autres nations. Aussi a-t-on pu résumer toute l'économie commerciale dans ce principe général : *exporter beaucoup, importer le moins possible !*

Une autre considération très-importante s'impose ici à nos réflexions :

Tout le monde sait quelles abondantes mines de cuivre possède la Puissance du Canada. Celles du Lac Supérieur et d'Acton sont particulièrement célèbres. Mais que deviennent les riches minerais que l'on en extrait ? Sont-ils utilisés sur place ? nullement. Les fourneaux métallurgiques qu'on a essayé d'établir sur quelques points n'ont pas réussi, parce qu'il était impossible de se procurer le combustible à un assez bas prix. Ces minerais sont généralement envoyés dans les Etats-Unis. C'est là que le cuivre est amené à l'état métallique, qu'il est laminé ou passé à la filière. C'est là, en un mot, qu'il revêt la forme sous laquelle on le livre dans les magasins.

Ne pourrait-on pas s'affranchir d'une si dure nécessité? Il nous semble que oui, surtout depuis que la Confédération est venue nous mettre en possession des riches mines de charbon du Nouveau-Brunswick. Qu'est-ce qui empêchera de diriger sur ces lieux, nos minerais de cuivre, au lieu de les envoyer dans les Etats? Pour notre part nous n'y voyons qu'une seule difficulté, celle de pouvoir se défaire ensuite avantageusement du cuivre ainsi obtenu. Mais il est évident que cette difficulté disparaît dès qu'il existe dans le pays des manufactures où ce métal est employé en grande quantité. Telle est la manufacture élevée à Montréal par M. Chanteloup. C'est pourquoi nous disons qu'il a contribué dans une très-grande mesure à la richesse de ce pays et que favoriser son établissement, c'est procurer l'avantage de toute la Puissance du Canada. — *A continuer.*

N. N.

LE PRÉSIDENT JOHNSON

ET

LA CONSTITUTION AMÉRICAINE.

Une constitution modèle serait celle où les trois pouvoirs Législatif, Exécutif, et Judiciaire seraient parfaitement équilibrés, s'exerceraient sans se nuire, et par leur exercice se soutiendraient et se fortifieraient solidairement. Nous avons entendu plus d'une fois vanter la Constitution Américaine, nous l'avons vue admirée comme le chef-d'œuvre de la sagesse humaine et imitée sous diverses formes par la plupart des Etats de l'Europe. C'était là, disait-on, la Constitution par excellence, la constitution modèle depuis longtemps cherchée, et plus tôt trouvée que la pierre philosophale.

Elle peut être parfaite dans les parchemins de l'Etat, cette Constitution tant prônée par les libéraux modernes, mais à l'épreuve, elle ne le semble pas plus que toutes ces constitutions nées de la Révolution, sans base religieuse et qui ne vivent pas la vie d'un homme.

Le Pouvoir qui fait des lois dans l'Etat; celui qui les exécute et les fait observer; celui qui les explique, les interprète, les protège, ont chacun leurs attributions dont ils ne peuvent franchir les limites sans empiéter sur le pouvoir voisin. Mais qui arrêtera ces empiétements, si la Constitution est faite en dehors de toute religion, et si la seule garantie de son observation ne repose que sur la force physique? Le pouvoir qui aura l'armée sous sa main, ou qui aura le plus d'audace, finira par dominer les deux autres; c'est ce que nous ont montré les révolutions modernes de l'Europe; c'est le même spectacle que nous présente aujourd'hui le Congrès Américain, cherchant à dominer parcequ'il se sent fort, et empiétant sur les prérogatives du pouvoir Exécutif; et cherchant à se rendre également

maître du pouvoir judiciaire. Et il n'en peut être autrement dès lors que l'idée religieuse ne domine pas la Législation. Seule l'idée de Dieu, commandant par la loi, donne à une Constitution humaine, cette expression d'éternelle et incontestable autorité, qui elle-même donne aux peuples la raison de leur soumission, et aux pouvoirs divers de l'Etat, la raison du respect qu'ils se doivent et de leur dépendance mutuelle.

On comprend, en effet, que le procès qui s'instruit à Washington, n'est pas seulement une question de parti, mais qu'il s'agit ici de la liberté du pays et du maintien de la Constitution, dont l'existence est menacée, si le Congrès triomphe et si l'équilibre des pouvoirs est rompu.

L'étude de ce procès n'est donc pas sans intérêt, puisque de son issue peut dépendre la tranquillité ou la division de la grande République qui nous avoisine : il en peut sortir une modification profonde dans la Constitution, en un mot, une Révolution, qui ne serait peut-être pas sans influence sur nos relations avec les États-Unis.

Il est difficile sans doute de prévoir les conséquences ultérieures de la mise en accusation du Président ; ce n'est pas la première crise difficile que traverse la Constitution Américaine, elle peut en sortir victorieuse comme des précédentes, mais il n'en est pas moins vrai, que dans l'opinion des hommes d'Etat, cette Constitution traverse une de ces périodes critiques, où elle n'échappera au naufrage que par la vitalité et le patriotisme qui animent le peuple Américain et qui chez lui feront taire les intérêts de parti, le jour où il lui sera évident que la patrie est en danger avec sa liberté.

Mais remontons aux événements qui ont amené le Président à la barre du Sénat.

André Johnson, est né dans la Caroline du Nord ; émigré jeune dans le Tennessee, il se fit tailleur à Washille. Son éducation jusqu'à ce temps avait été fort négligée, elle se perfectionna dans le mariage ; sa femme lui apprit à lire et à compter, ses réflexions et son application au travail firent le reste, si bien, qu'un beau matin, maître André se trouva Alderman de son Township. Ce fut le commencement de sa fortune. Il se fit un nom dans son comté et on le députa à la Législature de la province ; là encore il sut se distinguer, on le nomma sénateur au Congrès. Lorsque la guerre du Sud éclata, Johnson pensa que la rupture était illégale et se montra chaud partisan de la guerre, mais le Sud rentré dans la soumission, il crut qu'il devait être traité comme avant la sécession et rétabli dans ces droits. C'est ici que sa politique, qui avait suivi le plan des républicains, s'en sépara, et se rapprocha de celle des démocrates, sans que ceux-ci cependant le considérassent comme leur chef.

En 1864, la convention de Baltimore le nomma à la Vice-Présidence ; on était à la veille de l'assassinat de Lincoln.

Le 14 avril 1865, le Président succombait victime d'un crime horrible,

la Constitution. appelait Johnson à la Présidence, le lendemain il montait à la Maison-Blanche et prenait en main le gouvernement de l'Etat.

Le Congrès en majorité radical ne pardonnait pas au nouveau Président ce qu'il appelait une trahison; dès lors il était facile de prévoir que la lutte commencerait bientôt.

Dès la fin du même mois, une cabale, composée des chefs actuels de l'accusation, s'organisait à Washington pour forcer le Président à destituer le général Stanton et le ministre Seward; le général Butler et M. Wade pensaient recueillir la succession. Le Président ne se laissa point dominer, il conserva le Cabinet de son prédécesseur qui lui était peu favorable; et voilà qu'aujourd'hui le sénateur Wade et le général Butler poursuivent le Président pour avoir destitué ce même ministre de la guerre dont ils avaient sollicité, il y a trois ans, le renvoi; ce ne sera pas la dernière contradiction du parti.

Battus de ce côté, les radicaux, maîtres du Congrès, dressèrent contre le Président un autre plan de campagne.

Le Sud était soumis, l'esclavage était aboli, les Républicains du Nord, s'ils avaient été sincères, devaient être satisfaits; mais ce qu'ils cherchent, ce n'est point l'intérêt de la nation, les américains rouges ne sont pas plus désintéressés que les européens de leur couleur, que les révolutionnaires de toutes les races; ce qu'ils veulent, c'est l'exploitation des riches campagnes sud; c'est l'expropriation de toute la population blanche au profit des soldats et des nègres; car ils aiment extrêmement les nègres, ces purs républicains!!

Pour atteindre ce but, le Congrès porta un bill qui modifiait les droits civils des Etats du Sud et proposa la création d'un bureau chargé de gérer les affaires des nègres. Ce n'était qu'un prétexte pour s'établir en maîtres dans ces contrées.

Le Président, qui voulait sincèrement la justice et la réintégration du Sud dans tous les droits de l'Union, apposa son *veto*; les bills passèrent, le Président en appela à la Haute-Cour qui ne décida rien. Il voulait nommer des gouverneurs provisoires jusqu'aux élections, le Congrès nomma des gouverneurs militaires dont on connaît les vexations.

Cependant, dans certains Etats les élections se firent régulièrement, mais lorsque les députés se présentèrent à Washington, ils trouvèrent les portes du Congrès fermées.

Le Congrès avait tort, la Constitution ne lui donne pas le droit de s'immiscer dans les affaires des Etats particuliers, c'est à chaque Etat à choisir les députés qui représentent sa politique, et le Congrès ne peut les refuser.

L'année dernière un bill de réorganisation des provinces conquises d'après les plans républicains ayant été voté, le Président y apposa de nouveau son *veto*. Cet acte de vigueur faillit amener sa déposition, mais les

radicaux échouèrent ; ils n'en devinrent que plus furieux, attendant la prochaine occasion de traduire le Président devant une Haute-Cour de Justice, comme traître au pays : c'est la manœuvre de tous les révolutionnaires, il n'y a qu'eux qui entendent bien les intérêts de la nation et qui veulent son salut : l'occasion ne tarda pas à se présenter.

Le Président, comme nous l'avons vu, avait conservé le Cabinet de son prédécesseur, dont plusieurs ministres lui étaient opposés. Le général Stanton, ministre de la guerre, se distinguait surtout par sa violence, d'autant moins contenue, qu'elle trouvait un appui dans les dispositions du Congrès. Le Président, entravé dans toutes ses mesures, voyant tous ses ordres méprisés, prit le parti de destituer Stanton et nomma le général Grant à sa place.

C'était au mois d'Août de l'année dernière, le Congrès était en vacances. A la reprise des séances, le Congrès passa une loi qui déclarait que la destitution de certains fonctionnaires publics constituait un délit grave. Le Président maintint néanmoins la destitution du ministre de la guerre, et le général Grant s'étant rangé à l'opinion du Congrès, le général Lorenzo Thomas fut nommé à sa place. Le général Stanton, soutenu par le Congrès, s'est barricadé au ministère de la guerre, tandis que le général Thomas assiste seul aux conseils du Cabinet.

Grande fut alors la colère du Congrès qui poursuivit la mise en accusation du Président avec une précipitation et une violence incroyables.

Dès le 5 Mars, le Sénat se constituait en Cour de Haute-Justice sous la présidence du Juge Chase. Le serment prêté par tous les sénateurs, et le nom de Dieu invoqué par le Rev. Chapelain, le Président eut à se présenter à la barre de la nouvelle Convention.

Après deux sursis successivement accordés à grande peine au Président pour préparer sa défense, le procès s'ouvrit le 30 Mars par le réquisitoire de Butler qui conduit l'accusation.

L'ex-général, avocat du Congrès, s'entend mieux à se faire battre, et à se faire mettre au banc des honnêtes gens qu'à trouver de bons arguments pour une mauvaise cause.

Il s'attacha d'abord à prouver que le Sénat ne siégeait pas comme Cour de Haute-Justice, ce qui était une insulte gratuite au Juge Chase qui la préside, et dont la présence au Sénat serait d'ailleurs inexplicable ; si Butler a pris ce procédé pour de l'adresse, on pourrait trouver mieux.

Il a ensuite essayé de prouver que le Sénateur Wade qui doit remplacer le Président dans le cas de déchéance, a le droit de siéger comme Juge, ce qui l'expose à une étrange tentation, pour peu que quelque grain d'ambition germe dans son âme honnête.

Après avoir entassé arguments sur arguments pour prouver que la destitution du général Stanton est illégale, le général Butler a conclu en

reprochant à M. Johnson de n'être pas gentilhomme!! En vérité, est-ce là un crime d'Etat? et c'est le général Butler qui ose jeter une telle injure à la face du Président, lui dont la seule approche, obligeait tous les citoyens de la Nouvelle-Orléans de cacher leur argenterie! c'est moins que de la plaisanterie, c'est de la farce grossière. Rien du reste de plus terne et de plus soporifique que ce long réquisitoire, qui n'a rien prouvé, sinon la haine que l'accusation porte au Président; qui a été écouté avec peu d'attention, et qui, s'il a fait naître quelque sentiment, ce n'est que celui d'un dégoût profond pour un avocat qui, pour l'honneur de l'humanité et d'une grande nation, n'aurait jamais dû figurer dans un procès de cette importance.

A M. Butler succéda M. Wilson qui ne fit que dérouler une longue kyrielle de pièces officielles pour appuyer les faits qui forment la base de l'accusation.

Vinrent les témoins à charge dont les dépositions n'ont pris fin que dans la séance du 10 avril. Plusieurs étaient des employés destitués avec justice, ou des solliciteurs repoussés, qui, naturellement, devaient avoir beaucoup de griefs personnels contre M. Johnson, des fermiers naïfs dont les réponses plus naïves encore ont déridé le flegme glacial des sénateurs, des hommes qui se sont combattus les uns les autres, et qui souvent ont plaidé contre la cause qu'ils étaient chargés de défendre. Aucun point de culpabilité n'a été solidement établi; on a mis en avant des histoires faites à plaisir; des rumeurs, des cancans, des commérages. Il faut que le Congrès soit bien pauvre, ou bien aveugle, pour recourir à de tels moyens; est-ce là une procédure digne de la Haute-Cour des Etats-Unis?

Dans cette même séance du 10 avril, la défense conduite par le juge Curtis a ouvert sa plaidoirie, avec une dignité et une solidité d'argumentation qui fait honneur à sa cause et ramènera bien des esprits prévenus.

Il résulte de cette belle démonstration, que la destitution du général Stanton a été légale et constitutionnelle; et comme preuve ont été apportés de nombreux témoignages de Radicaux éminents, politique habile qui jette la division dans le camp ennemi.

Il est de plus évident que cette destitution était exigée par l'intérêt du pays, pour assurer la liberté d'action du Pouvoir Exécutif et la prompte exécution des affaires.

Quant à l'accusation d'avoir conspiré contre la Constitution et l'Etat, elle ne tient pas devant les dépositions des témoins même de l'accusation qui prouvent manifestement le contraire.

On a voulu faire un crime d'Etat au Président de certains discours tenus à Washington et ailleurs, mais, pour qui connaît les mœurs républicaines de nos voisins, et sans doute que le Congrès ne les ignore pas, il est incontestable que le Président, comme tout autre citoyen, a le droit de parler librement et sans contrôle, sur tous les objets qui se rattachent à la politique de son pays; c'est un droit reconnu par la Constitution.

Les dépositions des témoins à décharge, celle du général Sherman en particulier, ont produit une sensation profonde dans la noble Cour. Aussi l'accusation s'est-elle évertuée à en détruire l'effet : elle a voulu recuser les témoins, et ne le pouvant, elle s'est attachée à en rompre la suite par d'insidieuses interrogations, afin d'en amortir le coup et d'en amoindrir l'importance ; mais les efforts du général Butler n'en ont pas entièrement détruit l'effet ; un certain nombre de sénateurs ont été ébranlés ; ils ont eu honte de la faiblesse de l'accusation ; honte encore davantage des procédés peu honnêtes qu'elle met en jeu. Les Radicaux les plus exaltés ont perdu, pour le moment, de leur assurance, en même temps qu'ils ont trouvé moins d'appui au dehors, les élections du Michigan et d'autres États où ils se croyaient forts étant venues rabattre leur fierté. Enfin, ils ont dû voir que cette accusation n'a pas tout le sérieux qu'on a voulu lui donner, car après tout, quel crime de lèse-nation peut-on reprocher au Président ?

Est-ce de n'avoir pas voulu s'associer à une politique de haine et de vengeances contre les malheureuses populations du Sud ?

Est-ce d'avoir montré assez de courage pour refuser l'odieuse Dictature dont on voulait le revêtir, afin d'opprimer un peuple qu'il a juré de protéger contre l'injustice ?

Est-ce de s'être appliqué, après la guerre, à réparer les maux qu'elle avait causés, et à réconcilier des frères qu'elle avait divisés ?

Est-ce d'avoir voulu rétablir, après les désordres inévitables des discordes civiles, le règne du droit et le respect de la Constitution ?

Est-ce enfin d'avoir combattu pour conserver les prérogatives essentielles d'un pouvoir dont il était revêtu, et qu'il devait transmettre intègre à ses successeurs ? Mais loin d'être des crimes, ce sont là, au contraire, des actes de vertus sociales et politiques dont les amis de l'ordre, de la justice, lui doivent savoir gré, et dont les vrais patriotes lui conserveront une éternelle reconnaissance.

Dans les séances du 20 et du 21 Avril, l'accusation a repris sa revanche : elle a obtenu que deux ministres du Cabinet ne seraient pas entendus, et que tous les témoins qui auront à déposer sur les intentions de Johnson, ne seront pas non plus. Cette décision du Sénat a paru fatale à la cause du Président. Qu'en résultera-t-il ? On l'ignore ; le résultat final apparaît de plus en plus incertain.

Le trait le plus caractéristique de la situation, c'est la parfaite indifférence qui a succédé à l'excitation momentanée qu'avait produite la mise en accusation et l'ouverture du procès ; jamais cause célèbre n'a peut-être rencontré moins d'intérêt. Peu estiment l'accusation et beaucoup la méprisent ; le Président de son côté n'est pas entouré de sympathie, quoiqu'on rende justice à la noblesse de ses intentions ; déserteur du parti républicain, il n'est pas considéré par les démocrates comme un des leurs ; ils

n'ont confiance ni dans sa fermeté, ni dans la sûreté de son coup-d'œil pour conduire le parti, qu'il peut même compromettre par quelque emportement hors de saison : un certain nombre le considèrent même comme étant toujours radical, et cette lutte entre le Congrès et le Président leur mettent la joie au cœur, parcequ'elle leur semble jeter la division dans le parti ennemi.

Le procès se poursuit donc sans émotion, ni chaleur, et se déroule comme les engrenages d'une machine. Où va-t-on ? on ne pourrait le dire. Qu'advient-il ? on s'en inquiète peu : chacun vague à ses affaires sans souci de la tempête qui bat la barque de l'Etat. La patrie n'est pas en danger pressant ; quand on sera sur le bord du gouffre, quand on pourra en mesurer la profondeur, le peuple Américain, réveillé de sa léthargie, bondira comme le lion ; il n'y échappera peut-être que par une guerre civile, mais il retrouvera dans son dévouement patriotique le salut de l'Etat.

On ne peut nier, cependant, que le Congrès ne joue un triste rôle, dont les conséquences pour l'avenir peuvent devenir une source de continuelles discordes. Il commence une série d'empiètements qui, un jour, peuvent être retournés contre lui, et sur la pente desquels il peut descendre plus qu'il ne voudrait. Ces empiètements, tôt ou tard, peuvent amener la ruine des Institutions républicaines et conduire à la dictature militaire ; c'est la crainte des esprits prévoyants. " Nous glissons, s'écrient-ils, sur la pente rapide de la révolution, et nous touchons à une transformation complète à la Mexicaine."

Le corps diplomatique n'éprouve que de l'opposition pour un pareil spectacle, et s'abstient d'assister aux séances de la Haute-Cour. " En vérité, disait un ambassadeur auquel on demandait compte de son abstention, ce spectacle est trop triste pour offrir le moindre attrait à ceux qui n'obéissent à aucune considération de parti."

Et n'est-ce pas une injustice, en effet, de forcer un pouvoir à se servir de ministres qu'il n'a pas choisis et dont toute la politique est de contrecarrer l'action de l'Exécutif et de rendre son gouvernement impossible. Le Congrès est dans une situation compromettante ; s'il absout, il se prive de ce point d'appui dans les prochaines élections ; s'il condamne, il se déshonore et il met en jeu l'existence de la Constitution en détruisant l'équilibre des pouvoirs.

Quel président désormais voudra, après cette déposition, résister au Congrès et affronter sa colère ! C'est donc l'absolutisme qui se montre en perspective dans l'avenir, mais l'absolutisme dans une assemblée n'est pas plus tolérable que la tyrannie des particuliers ; qu'on se rappelle la Convention de 93.

Le Président seul conserve sa dignité et son calme à la Maison-Blanche et contemple froidement le déroulement des procédures. Il a la cons-

science de ses intentions, du devoir rempli et de la justice de sa cause. S'il triomphe, il confond ses adversaires ; s'il succombe, il les flétrit, et il grandit dans l'estime de la nation, qui verra en lui une nouvelle victime de la défense du droit et de la justice.

L. G.

Montréal, 6 avril 1868.

L'HONORABLE D'ARCY MCGEE ET LE FENIANISME.

L'arbre se reconnaît à ses fruits, le Férianisme à ses exploits : en Angleterre, il tenta de bouleverser l'Etat ; en Australie, il assassine les princes ; aux Etats-Unis, il organise des troupes de bandits pour ravager nos frontières ; au Canada, il se défait de nos Législateurs par le crime.

Le 7 Avril dernier, à 2½ heures du matin, un coup de pistolet jetait la capitale fédérale dans l'émoi et la consternation. Un crime atroce venait de s'accomplir ; l'Honorable d'Arcy McGee, frappé par une balle meurtrière au moment où il rentrait à son hôtel, gisait sur le pavé de la rue, baigné dans son sang ; la mort avait été instantanée.

Un cri d'horreur s'est élevé de toutes les parties de la Puissance du Canada, à la nouvelle de ce crime politique, inoui dans nos annales. Toutes les provinces ont protesté, tous les corps de l'Etat, toutes les Associations civiles et religieuses se sont associées, dans la grande démonstration de ses obsèques, pour flétrir, par la masse imposante de tant de témoignages, ces sociétés infâmes dont le but avoué est de détruire le trône et l'autel, par tous les moyens que les puissances des ténèbres peuvent mettre à leur disposition.

Né à Carlingford, comté de Louth, en Irlande, Thomas d'Arcy McGee perdit de bonne heure ses parents ; à 17 ans, il était libre de ses destinées. Il passa en Amérique, et vint s'établir à Boston où il se livra à ses goûts pour la littérature, et chercha dans le journalisme et dans des lectures publiques des moyens de subsistance. Une pléiade d'hommes distingués, à la tête desquels étaient Messieurs Brownson et Bancroft, jetait alors un grand éclat ; M. McGee fut admis dans leur société et se perfectionna dans leur commerce.

Le jeune écrivain attira bientôt les regards par ses talents. Un de ses articles sur l'Irlande fut remarqué par O'Connell qui l'appela à Dublin pour travailler à la rédaction du *Freeman's Journal*. La politique du grand Orateur irlandais était trop patiente pour convenir à l'ardeur du jeune Irlandais ; le parti d'action lui convenait mieux, il embrassa la politique de Smith O'Brien et celle de la *Jeune Irlande* : bientôt proscrit, il repassa l'Océan et revint en Amérique la haine dans le cœur, contre

toutes les institutions de l'Angleterre. Il fonda successivement deux journaux pour répandre ses idées parmi ses compatriotes d'Amérique, mais il était visible que l'âge, la réflexion, l'expérience des libertés américaines, modifiaient peu à peu ses idées, et l'amenaient où nous l'avons vu, à ne plus même souhaiter pour l'Irlande ces libertés qu'il eut payées de son sang, mais dont il voyait chaque jour les tristes résultats et les profondes misères.

Dégoûté des Etats-Unis, il vint au Canada. Il fut frappé des avantages dont y jouit la population irlandaise ; il comprit mieux que jamais quelle liberté il devait lui souhaiter, et s'attachant à ce pays comme à une nouvelle patrie, il résolut d'épouser et de défendre ses intérêts avec les riches ressources de son talent.

C'était en 1857. Dès la même année, ses compatriotes le nommèrent à la Chambre Législative, dans l'opposition d'abord. Il se rallia plus tard au parti conservateur, devint Ministre de l'Agriculture en 1864, et demeura dans cet emploi jusqu'en 1867. Alors, par esprit de désintéressement et de conciliation, il refusa un portefeuille dans le ministère fédéral.

Dès son entrée à la Chambre, il se plaça aux premiers rangs, par la variété et l'étendue de ses connaissances historiques.

Esprit généralisateur et méthodique, personne ne jetait plus de lumière dans la discussion.

Doué d'une élocution facile et vigoureuse à la fois, quand il montait à la tribune, il chantait comme un barde, et tenait tous ses auditeurs suspendus à ses lèvres par le charme de son harmonieuse parole.

Son talent l'avait élevé aux emplois les plus honorables de la représentation nationale ; sa politique lui acquit bientôt l'estime des vrais patriotes.

Ce fut en effet, une politique sage et grande que cette idée qui le domina dès son arrivée en Canada, celle de fusionner toutes les races dans une seule nationalité, et de tant d'éléments divers, mais forts et puissants, de composer une nation qui put faire respecter ses droits au dehors et prospérer à l'intérieur, par le concours de toutes les forces vives du pays vers un but commun.

Ce plan, il l'a vu réalisé, avant de mourir, par l'acte de Confédération des Provinces Britanniques, et l'on peut même dire que c'est à la réalisation de ce plan qu'il a sacrifié sa vie, comme il lui avait consacré sa plume et ses talents : car lorsqu'il vit qu'une Société de désordre cherchait à semer la division parmi ses compatriotes, et travaillait à les détacher de l'Union qu'il avait conçue, il se dévoua pour démasquer ses plans, et bravant toutes les menaces, il ne cessa de la combattre qu'en tombant sous le coup du sicaire qu'elle a soldé pour la délivrer de ce noble courage qu'elle rencontrait constamment devant elle, et qui faisait échouer ses projets de révolution.

Il est mort, et il a été frappé au moment où, chrétien plein de foi, il était revêtu de ses égarements de jeunesse : il est mort et il a succombé pour la défense de l'ordre et de la société, laissant un grand exemple à tous les hommes d'Etat, à tous les amis du pouvoir et de la religion, qui doivent réunir tous leurs efforts pour détruire ces sociétés infernales, qui, sous mille dénominations diverses, travaillent à bouleverser l'ordre social et religieux :

*
*
*

Le clergé n'a point calomnié le Férianisme lorsqu'il l'a condamné comme *Société secrète* tendant autant à la ruine de l'autel qu'à celle du trône. La lettre des *Démocrates français à leurs frères d'Irlande et d'Angleterre* est bien capable d'ouvrir les yeux à ceux qui ne voudraient pas voir. Pour les Fériens de Dublin, de Londres, aussi bien que pour les Francs-Maçons de Paris "*Papauté protestante et Papauté catholique se valent, c'est la même intolérance, la même inhumanité, différant de Dieu, mais d'accord sur le bourreau.*" On ne peut être plus franc ; avis aux catholiques et aux honnêtes gens qui se font illusion.

Où tend donc le Férianisme : au bouleversement de l'Angleterre ? Oui : mais ce n'est pas là son dernier mot, c'est un moyen, ce n'est pas la fin. Où veut-il arriver ? au même but que cherchent, depuis près de deux siècles, toutes les sociétés secrètes.

Le Férianisme n'est qu'une branche de cette monstrueuse conspiration qui a ses ramifications souterraines par tout le globe, qui travaille à révolutionner le monde, pour y établir le règne infâme de la *République universelle*.

"*Nous frères, nous sommes le nombre, nous sommes la force ! nous avons le droit !* (Le droit du plus fort, celui des forêts,) *nous avons aboli la peine de mort chez nous en 48* (cela veut dire nous avons voulu donner l'impunité à tous les crimes, et l'audace à tous les scélérats.) "*soyons unis, et nous pourrons ramener PARTOUT et pour toujours le règne du droit et de la justice—* Quel droit ! grand Dieu, celui du cannibale ; quelle justice, l'athéisme, la corruption et la force ! !

Et c'est partout que l'on veut établir ce règne, et disons aussi qu'on y travaille également partout.

On y travaille en Irlande et dans tout le Royaume-Uni, la chose n'est que trop évidente. Les Fériens ne se recrutent pas seulement parmi les Irlandais, mais aussi parmi les ouvriers anglais des grands centres industriels, comme Liverpool, Manchester, Londres. Il se recrute encore en Amérique, et le Férianisme Américain, qui fait probablement cause commune avec les républicains avancés des Etats-Unis, et qui a leurs sympathies publiquement manifestées dans les Chambres de Washington, donne la main, par dessus l'Océan, au Férianisme irlandais, lui envoie des secours d'armes et d'argent, des officiers pour diriger le mouvement, et cherche à

créer des embarras à notre propre gouvernement pour aider leurs frères d'outre-mer.

On travaille à la réalisation de la Grande république, en France ; Pyat, l'auteur de cette lettre déjà citée, nous l'affirme avec plus de cent autres signataires, et d'ailleurs combien de fois ne l'ont-ils pas tenté depuis 93.

On y travaille en Belgique, en Hongrie ; Kossuth ne se cache pas plus que les *Solidaires*.

On y travaille en Allemagne, c'est incontestable ; et l'émeutier Hecker qui, en 1848, tenta d'installer la République dans le Duché de Bade, qui ne put être réduit, qu'à force ouverte, de s'enfuir en Amérique, ne nous en fait pas un secret.

Il s'est réjoui beaucoup à la nouvelle de la victoire de Sadowa ; on ne sait peut-être pas pourquoi. Est-ce que le Roi Prusse ferait les affaires de la Révolution ? précisément, et nous le dirons bientôt.

Toujours est-il que dans sa *première lettre* à un démocrate, il laisse éclater sa joie : “ *C'est que la victoire de Sadowa et les annexions qui ont suivi lui font espérer la réalisation prochaine d'une grande république allemande.* ”

Ainsi ce n'est point un grand royaume que fonde M. Bismark, c'est une grande république. Ce n'est pourtant pas ce que cherche l'habile politique, mais quand, à l'exemple de Cavour, on pactise avec la démocratie pour réaliser d'injustes ambitions, la Révolution finit par déborder le pouvoir, Victor Emmanuel ne le sait aujourd'hui que trop, et c'est la situation actuelle du premier ministre prussien. Lisez, si vous en doutez, l'intéressant article de M. d'Agreval, *de la situation présente de l'Allemagne*.

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs, en leur disant que les *Carbonari*, en Italie, travaillent sous Garibaldi à la réalisation des mêmes vœux. Dès 1831, Mazzini ne nous en avait-il pas instruit ?

Mais y travaille-t-on au Canada ! Et pourquoi non ? Croyons-nous donc par hasard, que chez nous comme partout, l'ivraie n'est pas mêlée au bon grain ? Sans doute, il y a beaucoup de bon grain ; oui, mais aussi ne le nions pas, il y a bien quelques pieds d'ivraie.

N'avons-nous pas nos loges maçonniques, nos féniens, nos rouges écarlates ! Oh ! ils ne se sentent pas encore assez forts pour se montrer au grand jour, ils ne trouvent pas nos ouvriers encore assez mûrs pour le *grand œuvre*, mais ils espèrent un jour triompher de leur bon sens, de leur foi, et de leur religion ; et certaines attaques, certains discours, certains actes de violence et de sauvagerie, ressemblent trop à ce que l'on tente ailleurs, pour que l'on se méprenne sur les tendances ultérieures de certains partisans du progrès universel, qui, après avoir pris l'homme singe dans la forêt, ou grenouille dans les marais, travaillent, nous assurent-ils sérieusement, à le régénérer en l'appelant à devenir citoyen de la *grande République une et indivisible*. Espérons cependant et malgré tout que nous n'aurons pas

assez de badauds parmi nous pour donner dans le piège de ces faiseurs de révolutions à leur profit. Grands génies ! mais qui ne sont point faits pour un pays de ténèbres comme le nôtre, qu'ils aillent donc faire part de leurs lumières à nos voisins ; chez nous ils seront toujours incompris.

* *
*
*

Les sociétés secrètes—qu'on les appelle Fénianisme, Socialisme ou Carbonarisme, sont donc partout à l'œuvre ; elles minent le trône et l'autel, et s'efforcent d'implanter dans chaque royaume la république démocratique, à la place de l'autorité légitime. S'arrêteront-elles à ce but lorsqu'elles l'auront obtenu ?

Ce n'est pas leur intention. Chacune de ces républiques organisées sera un pas ou un progrès vers la *grande unité*, qui doit réunir tous les peuples, dans une *République Universelle* ; alors, ce sera l'âge d'or du monde. On vous a appris qu'il était passé, erreur donc : il faut donc retourner au collège, voilà le progrès !

Pour proclamer cette grande République, on n'attend qu'une chose, peut-être l'attendra-t-on longtemps. On attend le jour où l'organisation des sociétés secrètes sera assez forte dans chaque royaume, pour se montrer au grand jour, et alors sera proclamée par toute l'Europe la *Grande République*, et de là elle marchera à la conquête du monde entier. Mais c'est le jour que l'on veut laisser ignorer aux Rois et à leurs ministres : et pour les mieux tromper on favorise leur ambition, et l'on se sert d'eux pour avancer l'œuvre, et ils s'y laissent prendre comme de simples mortels. De temps à autre, ils s'aperçoivent bien qu'ils ont été entraînés et que la *révolution les déborde*, et ils s'arrêtent, ils mettent des bornes à leurs conquêtes. Pourront-ils toujours s'arrêter quand ils le voudront ! c'est la question. Et puis quand on joue au plus fin, on finit toujours par en trouver un plus rusé que tous, et la partie est à lui.

La Révolution s'est servi de Cavour et de Victor-Emmanuel, et aujourd'hui elle entraîne le roi de Florence plus loin que ne le demandent les intérêts de la couronne : mais il est, dit-on, résolu de se plonger jusqu'au fond de l'abîme. Nouvel Empédocle, pourquoi ne se jète-t-il pas de suite dans le cratère de l'Etna, au moins il y périrait seul, et sauverait peut-être la malheureuse Italie.

En Allemagne, la démocratie a entraîné M. Bismark plus loin qu'il ne l'avait prévu ; pourra-t-il revenir sur ses pas, il l'essaie, nous verrons l'avenir.

Palmerston a joué avec tous les révolutionnaires de l'Europe, pendant plus de soixante ans ; il s'en est servi comme d'un épouvantail contre toutes les puissances continentales ; il a voulu élever sa nation sur des ruines, il n'a pas vécu assez longtemps pour recueillir les fruits de sa politique ; mais l'Angleterre, en présence du Fénianisme, peut nous dire aujourd'hui si sa constitution, peut-être trop vantée, la garantit contre tout péril intérieur, et s'il est bon de nourrir le serpent dans son sein, d'ac-

cueillir les Kossutz et les Garibaldi, et si une entente honnête entre tous les gouvernements pour détruire cette race infernale ne serait pas la meilleur politique internationale.

En France, il y eut un temps où les sociétés secrètes ont peut-être compté sur le Président de la République ; aujourd'hui certainement elles ne comptent plus sur l'Empereur qui veut fonder sa dynastie, et qui vient de se lier à une politique qui lui attire les malédictions de toutes les ventes maçonniques.

Le plan de cette politique astucieuse de la Franc-maçonnerie n'est pas une invention de la crainte, il n'est malheureusement que trop réel, et les Coryphées du parti en font à peine un mystère ; mais laissons parler Mazzini : *“ Chaque pas vers l'unité, autrement chaque révolution organisée, est un progrès et la régénération sera sur le point d'être accomplie le jour où l'UNITÉ pourra être proclamée. . . Il faut absolument mettre les princes de la partie ; c'est chose facile. . . Le concours des grands est d'une indispensable nécessité pour faire naître le réformisme (sic) dans un pays de féodalité. . . L'essentiel est que le terme de la grande révolution leur soit inconnue. ”* . . .

Ces paroles dites pour l'Italie s'appliquent à toute l'Europe, s'appliquent à un grand nombre d'Etats du Nouveau-Monde, s'appliqueront tôt ou tard au monde entier ; car qui pourrait affirmer que les rebelles qui désolent la Chine n'ont aucune affinité avec les brigands qui bouleversent les Etats Européens ?

Quelle digue opposer à ce torrent ? Aucune plus sûre que la grande Association Catholique, que la *République Chrétienne*, comme l'on disait dans les temps de foi, à opposer à la république maçonnique.

La Révolution sait où est son plus terrible ennemi, et voilà pourquoi elle tente de détruire l'Eglise en renversant la Papauté. Que les peuples comptent donc moins sur les gouvernements que sur l'Eglise, qu'ils se rallient autour des autels menacés. L'Eglise a mille fois sauvé le monde de la barbarie, c'est elle encore qui sauvera les nations fidèles de ces révolutions qui bouleversent les empires qui l'ont abandonnée.

S. S.

LES ZOUAVES CANADIENS A ROME.

Rome, 24 mars 1868.

“ AIME DIEU ET VA TON CHEMIN. ”

Mon bien cher ami,

L'amitié que je te porte est trop vive, trop ardente pour que je t'oublie, lors même que l'Océan nous sépare et me retient loin de toi. J'aurais voulu, avant mon départ, avoir quelques instants pour causer librement

avec toi, mais tu le sais, je suis parti et j'ai eu à peine le temps de te presser la main, et de te jeter un regard d'adieu. L'émotion me dominait et faisait expirer mes paroles sur mes lèvres. Aujourd'hui l'émotion s'est calmée ; Rome a chassé les nuages que la tristesse avait amoncelés dans mon cœur : toutefois quand je me rappelle la patrie et toutes les personnes chéries que j'ai laissées ; quand mon âme fait un retour sur elle-même, se reporte vers cette maison que tu habites encore, et où j'ai passé de bien beaux jours, alors, oh ! alors, mon cœur chancelle, il se sent brisé par un grand coup et certainement il succomberait sous le poids qui pèse sur lui, si je n'étais pas à Rome où tout console.

Ici, mon cher B***, à Rome, dans cette Cité Sainte par excellence, on trouve les véritables consolations du cœur ; on se sent dans la patrie véritable ; c'est un avant-goût de la patrie céleste. A Rome, on se croit plus près du ciel ; Rome, c'est l'âme du chrétien ; là, le chrétien ne peut demeurer froid à la vue du spectacle qui s'offre à sa vue. Ici l'Église, notre mère commune, me paraît plus affectueuse que partout ailleurs ; ses temples sont si riches, ses cérémonies sont si magnifiques, ses soins surtout sont si tendres, si naturels, que le cœur se pénètre pour elle d'un amour qui ne connaît pas de limites. Ce n'est pas une beauté profane qui, ici, parle à ton âme ; ce n'est pas une beauté comme celle de Paris, ou comme celle de nos villes américaines. C'est l'antiquité qui se présente à toi et qui te parle avec sa voix grave et solennelle ; ce n'est pas un éclat trompeur qui brille à tes yeux ; ce que tu vois, ce que tu admires, au Panthéon, au Capitole, à St. Pierre, des siècles et des siècles encore l'ont admiré avant toi ; ce marbre des temples que tu foules à tes pieds, des milliers et des milliers d'hommes l'ont foulé avant toi ; cette tombe où repose St. Pierre, sur laquelle tu t'agenouilles et tu pries, que de papes, que de saints personnages, que d'illustres empereurs, que de peuples divers enfin sont venus y prier. St. Pierre, à tous ces antiques monuments qu'on y admire, joint aussi toutes les beautés de l'art : ce n'est que marbre sous toi, autour de toi et au-dessus de toi ; ces colonnes qui se perdent dans les hauteurs des voûtes, ces piliers dont tu ne peux atteindre le sommet de tes regards éblouis, tout n'est que marbre. St. Pierre, c'est vaste, c'est immense ; l'âme y trouve un libre champ pour s'envoler vers Dieu. Il te semble que ce trône du Tout-Puissant placé au fond de l'église, est son trône véritable, et qu'il descendra sur les ailes des mêmes anges qui l'entourent. Et ce silence dans cette sainte immensité, et ce calme qui règne autour de toi, ne semblent-ils pas te dire le silence et le calme de la nature à la vue de son Créateur !

Rome ! Oh ! comment t'en parler, mon cher B***. L'Italie, comment te redire la beauté de son ciel ? comment peindre surtout la foi qui l'anime. Le cœur de l'Italie, c'est la foi catholique ; c'est par cette foi, qu'elle est grande dans le passé, belle et pleine d'émotions dans le présent, et enfin, pleine d'avenir. C'est sa foi qui lui a tout donné : et les riches monuments qu'on y admire, et ses plus grands hommes et ses plus doux usages ; c'est sa foi qui lui a donné Grégoire VII, Innocent III, François d'Assise, Raphaël, Dante, et tant d'autres dont on voit les noms rayonner au sommet de toutes ces grandeurs de l'esprit humain. " Grand nombre de poètes, en parlant de cette femme étrangère qui sourit et qui pleure, de cette femme au long veuvage, qui couvre de diamants sa robe en lambeaux, n'ont vu que le costume, ils n'ont pas senti le cœur. " La foi, c'est

ce qui fera le salut de l'Italie ; oui, mais il me semble et il semble ainsi à tous ceux qui voient le Saint-Père, que cet auguste vieillard seul, sauvera l'Italie par l'effet de sa sainteté. Je l'ai vu ce Saint Pontife après qui je soupirais depuis si longtemps, que je désirais si ardemment voir, je l'ai vu !! Nous l'attendons tous réunis dans une des salles du Vatican ; il entre, nous tombons à genoux, et les larmes aux yeux, l'émotion dans le cœur, nous recevons sa sainte bénédiction ; nous nous relevons et nous contemplons avec respect les traits paternels, son front que couronnent la vieillesse et la sainteté. Il était là, nous regardant et nous souriant avec tendresse ; son sourire pour nous était comme le sourire de l'aurore à la terre ; les paroles coulaient de ses lèvres et parlaient à notre âme ; il nous peignait, avec des couleurs fortes et énergiques, la papauté en butte aux attaques du Piémont et de l'enfer ; il nous peignait quelle peine faisaient à son cœur ces révolutions des peuples, mais il nous représentait aussi d'une manière touchante quelle consolation pour son cœur affligé, que ce dévouement de tant de peuples, surtout du Canada. Quelles émotions agitaient nos cœurs ! Oui : une voix me dit que ce saint vieillard, ce père si tendre ne peut rester longtemps dans la douleur. La voix douloureuse qu'il a fait entendre sera écoutée du Seigneur, comme autrefois, celle de David. Le Seigneur est son bouclier, sa force, il est la citadelle sûre qui le défend ; les torrents de Bélial mugissent en vain, ils ne pourront l'entraîner dans leur course furieuse. Avant peu, viendra le jour de sa colère où ses ennemis seront honteusement confondus ; car la fureur du Seigneur s'est allumée, un feu dévorant est sorti de sa bouche ; oui, le Seigneur confondra ses ennemis. Aujourd'hui Pie IX me rappelle le Prophète-Roi qui, lui aussi, fut persécuté, qui, lui aussi, fit monter des paroles de tristesse et de douleur vers Dieu. Pie IX, comme David, sera un jour vainqueur de ses ennemis. Après une si belle audience, une si tendre réception du Saint-Père, je dois te dire que lorsqu'on l'a vu une fois, on peut se faire tuer cent fois pour lui....

Avec ce roi si grand qu'on veut détrôner, j'en ai vu un autre qui vit triste et privé de son royaume et qui demeure à Rome ; c'est l'infortuné roi de Naples, François II ; il habite le palais Farnèse à Rome, et très-souvent nous le rencontrons se promenant dans les rues de la Cité sainte avec son aimable épouse, tous deux habillés simplement et souriant gracieusement aux simples citoyens, comme aux personnages distingués. C'est un homme à longue barbe noire ; sa figure est véritablement aimable ; elle est empreinte de ce caractère royal qui montre qu'il est aussi digne de régner par la supériorité de l'esprit que par la supériorité du rang et de la naissance.

Ici à Rome, on quitte un personnage distingué pour en voir un autre. Ainsi lorsque tes regards ont été enchantés par la vue du roi et de la reine de Naples, tu peux aller admirer dans l'Eglise de St. Louis des Français, cet autre astre qui éclaire notre siècle de ses lumières, le Père Hyacinthe ! je l'ai entendu cet homme à la voix si vive, si puissante : il prêche le carême à Rome.

Ainsi, mon cher ami, à chaque pas dans Rome, tu rencontres ce que la religion et le monde ont de plus grand. A chaque pas des ruines surgissent à tes yeux ; elles te rappellent les plus belles scènes de l'antiquité. Hier au soir je visitais le Colysée : je foulais de mes pieds cette arène dont l'histoire parle tant ; je me représentais dans ces lieux, cette

lutte si grande, si gigantesque du paganisme et du christianisme. Que de martyrs avaient suivi le même chemin que j'ai suivi, pour venir verser leur sang dans cette immense enceinte, devant tout un peuple assemblé. Mais aujourd'hui cette terre ensanglantée, plus de quinze pieds de sable la recouvrent, afin que des pieds criminels ne la profanent pas.

Le temps ne me permet pas de t'en parler longuement ; tout ce que je puis te dire en terminant, c'est que partout, sous les vastes voûtes de St. Pierre, ou sur les hauteurs du Capitole, ou dans les vastes ruines du Colysée, partout le souvenir de mes amis du Canada est ce que je trouve de plus beau et de plus ravissant ; oui, avant tout, votre souvenir est ce que je trouve de plus consolant, et certes dans mes moments d'ennui, pour me consoler ce n'est pas les beautés de Rome que je cherche, mais la pensée de mes amis et la tienne en particulier, toi que j'ai aimé si cordialement. C'est avec un grand plaisir que j'ai saisi l'occasion de t'écrire quelques lignes, malgré mon peu de loisir ; je compte sur ton indulgence. Le Zouave, mon cher B * * *, aime bien mieux enfourcher dix Garibaldiens, que d'écrire une seule lettre ; il est plus habile à manier la bayonnette qu'à manier la plume . . . Mes amitiés, daigne les faire à tous ceux qui s'informeront de moi ; n'oublie pas surtout, ceux que tu sais m'être les plus chers, tu me comprends, je veux dire mes condisciples de classe.

Présente bien mes respects à notre ancien professeur M. R * * *, ce digne prêtre, je le regrette beaucoup ; il mérite tant de reconnaissance de ma part ! Rappelle-lui combien je lui suis attaché, je t'en serai très-reconnaissant. Daigne aussi présenter mes plus sincères respects à tes bien-aimés parents.

En finissant, je te demande une chose, c'est de m'écrire le plus souvent possible. Loin de la patrie, et de tous les objets chers qu'elle renferme, rien ne me serait plus agréable qu'une lettre de mes amis. Ecris-moi souvent ; quant à moi, je ne puis t'assurer de t'écrire souvent, je ne suis pas maître de moi-même. A chaque instant, on peut m'envoyer aux frontières ou dans quelque place où je n'aurais aucun temps libre. Reçois cette lettre telle qu'elle est, ne la juge pas avec la sévérité d'un Rhétoricien.

Tibi toto corde,

S. L.

CHRONIQUE.

CANADA : Le printemps—Le IV^e Concile Provincial—M. Desaulniers—Sir G. E. Cartier, Baronnet, et Hon. Langerin, C. B. ROME : Mouvement de troupes. AUTRICHE : Réformes et Protestations des Evêques. ANGLETERRE et l'Eglise d'IRLANDE :

Be mi play lo douz temps de gascor
 Que fai fuelhas e flors venir ;
 Eplay mi quant aug la bandor
 Dels anzels que sun retentir
 Lor chan per lo boscatge.

Bien me plaît le doux printemps, qui fait venir feuilles et fleurs. Il me plaît d'écouter la joie des oiseaux qui font retentir leurs chants par le bocage.

BERTRAM DE BORN.

I.

Le rossignol chante au bois et la grive court nos jardins. La cicindelle aux reflets d'azur et la féronie aux élytres cuivrées ont ouvert la chasse

sous les herbes naissantes ; tandis que la colymbète et le dytique s'ébattent dans les eaux de nos étangs. Depuis plus d'un mois l'imprudent morio aux ailes frangées d'or ou d'argent, a trois fois tenté son vol dans les airs, et son trépas prématuré n'a point servi de leçon à d'autres insensés. Vers la fin du dernier mois, par un beau jour, par un soleil resplendissant, un vulcain, lassé de sa prison, voulut se dépouiller de son linceul doré ; hâtif comme la fleur d'amandier, il met la tête au jour, le rayon d'Apollon sèche ses ailes, il les déploie, il les essaie, puis confiant dans ses forces, il s'élançe ! Voyez avec quelle joie il se confie à la brise ; mais la brise, ce jour, n'était pas le tiède zéphyr. Saisi par le froid, il retombe à terre, l'enfant volage le saisit, pauvre infortuné ! le voilà qu'il l'empale, qu'il le classe dans sa vitrine transparente, où il servira de leçon à toute la postérité des papillons imprudents.

Plus sage, la sanguinaire, dès que le ciel se couvre, se forme avec prévoyance autour de ses étamines, et réchauffe dans son sein les espérances de l'avenir ; mais dès qu'un rayon plus chaud perce la nue, elle étale avec complaisance sa corolle étoilée.

Le printemps est donc de retour, puisque tout sourit dans la nature. Qui sa douce haleine nous réchauffe, tandis que l'hiver ne semble ne nous quitter qu'à regret, et cependant qui pour lui a des larmes.

Les premiers steamers d'outre-mer ont déjà visité notre port et le Saint Laurent ne semble s'être ouvert à la navigation que pour transporter dans la vieille métropole du Canada nos évêques qui vont tenir leur IV^e Concile Provincial.

Là, dans la prière, le recueillement et l'étude, ils vont s'occuper du bien des peuples confiés à leur sollicitude pastorale, et ces saintes solennités de la religion montreront aux enfants de l'Eglise avec plus d'évidence et d'éclat : " L'unité de sa foi et l'union de ses pasteurs ; la pureté de sa morale et la vertu de ses sacrements ; la majesté de son culte et les splendeurs de ses cérémonies ; l'ardeur de son zèle et la tendresse de son amour." (*)

Ce concile nous rappelle une perte nouvelle et sensible que vient de faire le diocèse de St. Hyacinthe et l'Eglise entière du Canada, celle de M. Desaulniers. C'était un esprit étendu et solide, facile et brillant à la fois, qui passionnait le jeune auditoire qui assistait chaque jour à ses leçons, et qui savait de plus s'en faire aimer. Car sous une écorce, en apparence un peu rude, il possédait un cœur profondément sensible, et sa bonté, son affabilité autant que sa franchise lui donnaient pouvoir sur toutes les nobles âmes.

Né en 1811, à Hyamachiche, d'une ancienne et respectable famille, descendant des Lesieur et allié au de Boucherville, il fit ses études avec succès à Nicolet et alla les terminer au Collège de Georgetown d'où il sortit avec le grade de Maître-ès-Arts.

Entré dans l'état ecclésiastique il se voua à l'éducation de la jeunesse, et fut un des fondateurs et l'un des plus dévoués professeurs du Collège de St. Hyacinthe, où il enseigna 39 ans la philosophie.

Homme de foi et de courage, cœur droit et ami du devoir, il servit toute sa vie l'Eglise avec toute l'amour et le dévouement dont il était capable, et sous ce rapport il pouvait beaucoup.

(*) Circulaire au Clergé.

Quatre évêques et plus de cent soixante prêtres ont honoré ses funérailles, et par leur présence ont témoigné le regret que cause à toute l'Eglise du Canada la perte de ce prêtre vénérable. Nous nous associons à cette douleur générale désirant, autant que nous le pouvons, alléger les regrets dans lesquels est plongée la respectable Corporation du Collège de St. Hyacinthe.

Le 20 du dernier mois, le câble transatlantique a apporté la bonne nouvelle de l'éclatante réparation d'une omission qui avait paru inexplicable, l'Honorable Ministre de la Milice venait d'être élevé à la dignité de Baronnet.

Cette dignité est toute particulière à la Grande-Bretagne, et tient le milieu entre la noblesse de la pairie et de la chevalerie. Jacques Ier fonda cette institution le 22 mai 1611. Le premier Baronnet créé fut Nicolas Bacon, de la famille du chimiste et du chancelier de ce nom. A la première institution de l'Ordre, le nombre des membres fut fixé à deux cents, mais Jacques Ier lui-même en nomma deux cent cinq.

En 1824, sous le règne de George IV, il y avait quinze cent soixante-sept baronnets. Depuis le siècle dernier on accorde, quoique avec discrétion, cette dignité aux illustrations marquées dans tous les genres. C'est à ce titre que Walter Scott fut fait baronnet par le prince régent, le 22 avril 1820.

Le rang et la préséance des Baronnets sont fixés après les plus jeunes fils des barons : les barons sont le dernier rang de la pairie anglaise. Les baronnets et leurs fils aînés sont faits chevaliers sur leur simple demande. Ils sont qualifiés de *Sir*, titre que l'on accole exclusivement à leur prénom en faisant suivre leur nom de famille du mot *baronnet* ou de son abréviation ordinaire *bart*.

En 1619, on créa les Baronnets d'Irlande qui possèdent les mêmes droits que ceux d'Angleterre. Charles Ier donna le même privilège aux Ecos-sais, et en 1625, voulant encourager la colonisation américaine, il créa les baronnets de la Nouvelle-Ecosse.

Le Canada a été également honoré plusieurs fois de cette distinction dans la personne de Sir Allan McNab, de Sir John Bervely Robinson, de Sir James Stuart, de Sir L. H. Lafontaine, et vient l'être de nouveau dans la personne de Sir G. E. Cartier. Tous les partis ont applaudi à cette nouvelle nomination.

En même temps que la nouvelle de l'élévation si juste et si agréable de Sir G. E. Cartier, nous avons apprise celle de l'honorable Langevin au grade de Chevalier du Bain, élévation non moins méritée et non moins agréable.

Les Chevaliers de l'Ordre du Bain appartiennent exclusivement à l'Angleterre. Les amateurs d'origines font remonter son institution à Egbert, un des petits rois de l'heptarchie au commencement du IXe siècle. Cet ordre, cependant, paraît avoir une origine plus récente, et les savants s'accordent à ne pas faire remonter l'institution de l'Ordre du Bain au-delà du règne de Henri IV. Selon l'usage des temps de chevalerie, le roi avait gardé la veille de son sacre, trente-six écuyers avaient veillé avec lui et pris le bain ; ce furent les premiers chevaliers de cet ordre qui fut ainsi fondé en 1399.

L'ordre subsista brillant jusqu'à la Réforme ; à cette époque il avait de nombreuses commanderies qui furent confisquées dans la spoliation des biens religieux. Obscurci sous Henri VIII et Edouard IV, l'ordre du Bain se

transforma sous Elizabeth ; il devint non plus un ordre religieux ou militaire, mais une distinction de cour purement honorifique. Le fameux Walter Raleigh fut créé chevalier du Bain par la grande Reine. Jacques Ier vendit ce titre plus d'une fois, comme il vendit tous les titres pour combler le vide que ses prodigalités occasionnaient dans les finances.

L'Ordre du Bain fut emporté dans la tourmente révolutionnaire du XVIIe siècle. En 1725, Georges Ier le ressuscita et il est aujourd'hui destiné à récompenser le mérite civil et militaire.

Les Chevaliers du Bain étaient particulièrement attachés à la personne du roi, qu'ils servaient d'une façon spéciale dans la cérémonie de son couronnement, et les promotions se faisaient généralement la veille du sacre du Nouveau Souverain.

Après avoir été revêtus d'un habit de drap gris cendré, les néophytes se rendaient à l'église où ils entendaient les vêpres. Ensuite ils se mettaient au bain en signe de pureté, et c'est probablement cette coutume, d'abord particulière à cet ordre et qui depuis s'étendit aux ordres, qui lui fit donner son nom.

Après le bain les néophytes passaient la nuit en prières dans l'église, et se confessaient afin de purifier l'âme comme ils avaient purifié le corps. Au matin la trompette sonnait et le tambour battait comme pour les éveiller, et vêtus encore de l'habit de drap gris, ils se présentaient devant le grand Connétable et le grand Maréchal d'Angleterre. Ceux-ci les appelant un à un par leurs noms, leur faisaient jurer sur les Evangiles d'aimer Dieu avec loyauté et de servir l'Eglise au péril de leur vie, de respecter le Roi, de protéger la veuve et l'orphelin. Alors dépouillés du vêtement gris, ils étaient revêtus d'une robe et d'un manteau d'écarlate, coiffés d'une toque ornée d'une aigrette blanche, et se rendaient au palais. Le roi lui-même leur ceignait la ceinture et l'épée ; puis par son ordre deux anciens chevaliers leur chaussaient l'éperon d'or, insigne de toute chevalerie. Ils devaient ensuite servir le roi à son dîner, puis sur les trois heures de relevée, après s'être acquittés de cette fonction, ils allaient à l'église entendre les vêpres, à l'issue desquelles ils posaient sur l'autel leur épée qu'ils étaient obligés de racheter par une somme d'argent.

Les statuts de Henri IV avaient réglé que les chevaliers porteraient sur l'épaule gauche un écu de soie bleu céleste, à trois couronnes d'or en broderie, et pour devise ces trois mots : *tria in uno*, marquant les trois vertus théologiques. Mais l'insigne principal de l'Ordre était un collier ou cordon rouge porté en écharpe, et au bout duquel était attaché un anneau d'or, renfermant un sceptre et la devise au milieu de trois couronnes en champ d'azur, et au bas une guirlande pendante.

La décoration aujourd'hui est une croix d'or à quatre branches émaillées de blanc et séparées par un léopard ; au centre une rose, un chardon et un trèfle avec trois couronnes, la devise est

Tria juncta in unum,

faisant allusion aux trois couronnes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ; elle se porte suspendue à un ruban rouge.

Le Canada compte six commandeurs (K. C. B.) de l'Ordre du Bain : feu Sir Macaulay, Sir Henry Smith, Sir John McDonald, de la province d'Ontario, et Sir E. P. Taché, Sir N. F. Belleau, Sir W. Logan, de la province de Québec.

Il compte sept chevaliers (C. B.) : feu M. de Salaberry, le Major Campbell, Phou. Black, le juge en chef Draper et les honorables McDougall, Howland et Langevin.

II.

A Rome tout est tranquille. Une partie des troupes d'occupation ont quitté l'Italie et sont rentrées en France ; une brigade reste à Civita-Vecchia, et le drapeau français flotte toujours sur la forteresse, couvrant le drapeau pontifical de sa protection ; il n'y a pas lieu de s'alarmer.

C'est moins le mouvement extérieur des troupes qu'il faut considérer que la politique du Cabinet des Tuileries ; ce qu'il faut surtout peser c'est le *jamais* de M. Rouher, c'est le maintien de la légion d'Antibes par le gouvernement français, c'est aussi l'importance stratégique de Rome à la veille d'un conflit européen, c'est, par dessus tout, l'opinion de la France qui fait au gouvernement une obligation de conserver Rome au Saint Père, obligation que, du reste, la Cour est plus que jamais décidée à remplir, malgré les bruits de toutes sortes que font courir les Italiens.

La *Correspondance de Rome* nous apprend en effet que le colonel d'Argy, commandant de la Légion d'Antibes, est de retour d'un voyage qu'il a fait en France ; il y a vu l'empereur et le ministre de la guerre : il a été félicité de sa belle conduite dans les derniers événements et de celle de la légion, et le résultat sera que la légion va être portée à deux bataillons. " On la regarde à Rome comme un corps d'élite, chargée de maintenir dans la pureté, les traditions de la valeur et de la discipline de l'armée française, de cette armée si digne de justifier par son dévouement au Vicaire de Jésus-Christ l'adage *Gesta Dei per Francos*."

Les sociétés secrètes travaillent, avec une infernale activité, à désorganiser l'armée pontificale. De tous les points de l'Italie arrivent des émissaires dans un but politique. Des individus ont été arrêtés cherchant à s'enrôler, afin de pousser les troupes à la désertion ; c'est particulièrement le corps des zouaves qui est l'objet de leurs machinations : ayant perdu l'espoir de débaucher par la persuasion ou l'argent ces braves jeunes gens, ils ont fait entrer les femmes dans le complot, et quelles femmes ! Quand un parti a recours à des moyens aussi infâmes, il n'est digne que du mépris des honnêtes gens, et ne saurait être ni assez flétri, ni assez combattu.

Tandis que la secte révolutionnaire cherche à corrompre l'armée, le gouvernement pontifical lui prodigue les enseignements et les secours de la religion. Une retraite a été prêchée à Saint-Louis-des-Français pour les légions d'Antibes, puis une seconde pour les zouaves. Les soldats étaient libres d'en suivre les exercices, mais l'empressement était si grand pour entendre les deux sermons qui se donnaient par jour, que l'église était trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait ; les officiers, le colonel d'Argy en tête, ont été les premiers à prêcher de ferveur et d'exemple.

* * *

La Franc-Maçonnerie triomphe à Vienne où la loi sur le mariage civil a été accueilli par des réjouissances publiques, et force les évêques de se retirer de la Chambre des Seigneurs. Le cardinal Rauscher a, en effet,

écrit une lettre au président de la Chambre, où il déclare, au nom de ses confrères dans l'épiscopat, qu'il ne leur est plus possible, après le dernier vote, de prendre part aux délibérations de l'assemblée.

Cette joie de la *catholique* Autriche dans ce triomphe du libéralisme révolutionnaire, a droit de surprendre ceux qui n'ont pas soulevé le manteau religieux dont cette puissance a si longtemps couvert l'incrédulité réelle et l'immoralité dont elle est atteinte depuis le XVIII^e siècle ; mais ce résultat n'a rien d'imprévu pour ceux qui ont jugé de près la politique de l'Autriche.

Outre l'adoption de la loi du mariage, les autres faits qui s'y passent sont bien capables de confirmer cette appréciation. Les curés assez courageux pour signaler aux fidèles l'abîme vers lequel la révolution les entraîne, sont poursuivis comme perturbateurs du repos public ; les jésuites sont chassés de leurs collèges ; l'ambassade de Rome est abaissée au rang de simple légation et par mépris de la cour romaine ; enfin le Saint-Siège a été indignement trompé par rapport au Concordat, car tandis qu'on envoyait à Rome le comte de Crivelli pour donner des explications sur la conduite du cabinet, à Vienne on n'en continuait pas moins à en détruire les divers articles, par des lois contraires et même par de simples rescrits.

D'un autre côté les finances accusent un déficit de 450 millions pour les trois dernières années ; la crise ouvrière s'y fait également sentir comme en Suisse et en Belgique, et la situation est si triste que l'*Univers* n'a pas cru mieux la peindre qu'en comparant l'empereur François-Joseph à Louis XVI, et la révolution qui menace l'Autriche à celle qui emporta le trône des Bourbons.

L'empereur, avec le même attachement que Louis XVI à la foi catholique, se laisse entraîner avec une égale faiblesse de volonté sur la pente révolutionnaire où l'entraînent les ennemis de l'Église, et ce ne sont pas les avertissements qui lui ont manqué, il cède plutôt par manque d'énergie que par manque de lumière ; on se rappelle les éclatantes protestations de l'épiscopat autrichien déposées, il y a quelques mois, au pied de son trône, c'est après les avoir lues qu'il a laissé agir ses ministres.

« Sire, dans les vastes pays où les évêques soussignés exercent leurs devoirs de pasteurs, les croyances chrétiennes sont restées intactes dans le cœur de la très-grande majorité des habitants ; le nombre des catholiques dont la foi vacille est relativement fort restreint, et parmi eux il ne s'en trouvent que très-peu auxquels l'abandon complet du christianisme ne paraisse pas une chose tout à fait impossible.

« Néanmoins les manifestations du moment sont dirigées par les ennemis de l'Église et du christianisme. Ceux qui servent d'instruments à ces démonstrations ne sont chrétiens que le moins possible, et bien moins encore catholiques. Or, malgré la loi, ils jouissent de la liberté complète, d'employer tous les moyens, même les plus odieux, pour tromper, pour aveugler, pour exciter le peuple. La profondeur des convictions et la fermeté de la pensée individuelle, ne sont pas les qualités qui distinguent notre époque, et le défaut du courage moral ouvre à l'effronterie un vaste champ d'activité. C'est ainsi que l'on s'explique les succès momentanés d'une agitation habilement organisée.

« Mais ce n'est pas par la vertu de parcelles influences qu'on peut fonder des institutions stables et bienfaisantes. Ce qu'elles donnent passe, cela est certain ; mais les ruines qu'elles laissent derrière elles sont incal-

culables. Eh bien, c'est à la faveur d'une telle situation qu'on déclare la guerre au mariage chrétien et à l'éducation chrétienne. Personne ne peut plus se tromper sur la portée des clameurs hypocrites qui s'élèvent contre le Concordat ; elles signifient : nous voulons un mariage sans lien perpétuel et sans caractère religieux ; nous voulons une éducation sans religion et sans morale sérieuse.

“ Mais ceux qui demandent ces choses, si haut que puissent s'élever leurs voix, ne sont qu'une faible minorité dans la population de l'empire, et en défendant le Concordat, nous défendons les véritables intérêts du peuple. Les évêques soussignés, vos fidèles sujets, pleinement convaincus qu'en prenant en main la défense des droits de l'Eglise, ils combattent pour Dieu, pour votre trône et pour votre peuple, remettent avec confiance sous la protection de Votre Majesté, leur cause dont la justice est indubitable.”

Voilà le langage si juste et si modéré que François-Joseph n'a pas voulu entendre. Il saura bientôt que les évêques combattaient réellement pour son trône. Puisse-t-il ne pas l'apprendre trop cruellement !

* *
*

Si l'Autriche, où tout croule, offre aux catholiques un spectacle navrant, ils ont au contraire lieu d'espérer et de se réjouir en reportant leurs regards vers l'Angleterre, où un grand acte de réparation semble être sur le point de s'accomplir bientôt.

Le moment approche en effet, où l'Irlande va obtenir justice et les choses marchent plus vite au parlement anglais qu'on aurait pu le prévoir. Dans la séance du 4 avril, la Chambre des Communes a reconnu que l'Eglise Anglicane devait cesser d'exister en Irlande comme établissement d'Etat.

Telle est en effet la conséquence que l'on est en droit de tirer des deux votes qui ont été émis dans cette mémorable journée. Par le premier, la Chambre a rejeté l'amendement de Lord Stanley, qui proposait le renvoi de la question au prochain parlement, à une majorité de 330 voix contre 270. Par le second, la chambre a décidé de se constituer en comité pour examiner la proposition de M. Gladstone.

Et ce n'est pas là seulement une question de principe, ce serait peu de convenir de la nécessité d'abolir l'Eglise officielle en Irlande, si l'on ne devait en venir de longtemps à l'application. Ce serait sans doute une victoire pour l'Eglise catholique ; mais peu profitable si les fruits devaient s'en faire entendre indéfiniment. Tout porte à croire que les conséquences seront immédiatement déduites, et que le gouvernement sera prochainement amené à traiter l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane sur le même pied d'égalité devant la loi. De là naîtront sans doute d'autres conséquences applicables à la Haute Eglise, en Angleterre même, et c'est parce que ces conséquences ont été prévues, que M. Disraëli a usé des moyens les plus extrêmes pour rallier à son opinion la majorité. Il a été jusqu'à répéter ces accusations banales ressassées depuis des siècles, contre l'Eglise catholique, et que les Anglais sensés ne peuvent plus entendre sans sourire de pitié. Il a osé dire “ que les partisans du Pape, sous le voile du libéralisme, s'étaient ligués pour s'emparer du pouvoir suprême, et que leur réussite menaçerait le trône même.” Et quoi, l'Angleterre croit-elle que le Pape est Fénien, et que sa flotte va faire une descente sur les côtes d'Albion, occuper Londres et renouveler une seconde conquête normande ! Allons, M. Disraëli, vous n'en croyez rien, et la chambre avec vous, car

malgré cet épouvantail mis devant ses yeux, elle a donné raison à M. Gladstone. C'est la première fois peut-être qu'un ministre anglais fait apparaître, avec si peu de succès, le terrible fantôme du papisme. Que va devenir la vieille Angleterre si l'on peut lui parler des sinistres projets du Pape sans la glacer de terreur !

Ce fait du moins a une signification profonde et fait connaître quel est l'état des esprits en Angleterre ; le temps des persécutions est passé, l'église catholique gagne chaque jour dans l'opinion publique ; les préjugés de race et de conquêtes disparaissent peu à peu, la fusion tend à se faire entre les vaincus et les vainqueurs, l'Angleterre n'a rien à y perdre et les terreurs de M. Disraëli ne sont que feintes. Il ne peut ignorer que si l'Angleterre fait cesser les plaintes séculaires de l'Irlande, elle y gagne une alliée fidèle et d'autant plus sûre, que son peuple et ses évêques catholiques lui donnent tous les jours de nouvelles garanties de loyauté ; que l'on donne à l'Irlande une égalité complète devant la loi, et l'Angleterre n'aura pas même besoin d'y laisser un soldat pour s'assurer de la tranquillité. L'Irlande, de son côté, ne peut que gagner à cette union, jamais elle ne sera plus grande qu'unie à la puissante reine des mers, à moins qu'elle ne songe un jour à conquérir la grande Bretagne et l'Ecosse, ce qui serait une chimère à laquelle sans doute le premier ministre de la reine Victoria n'a pas rêvé.

Un des assaillants les plus énergiques du cabinet a été M. Lowe, esprit mordant, incisif, logique, et orateur du premier ordre : Il a toujours, comme disent les Anglais, les oreilles de la chambre. Entre ses mains habiles tous les projet ministériel a subi une distinction minutieuse, et de plus il a été sans pitié pour la protestantisme légal de l'Irlande.

« Comment, s'est-il écrié à un certain moment, 70 pour 100 de la population irlandaise sont catholiques, 12 pour 100 seulement appartiennent à l'église épiscopale, et ces 12 pour 100 sont gorgés de richesse, tandis que 78 pour 100 ne reçoivent aucun secours de l'Etat ! Eh bien j'en tire cette conclusion, c'est que l'Irlande est un pays par excellence pour y établir le système volontaire, car la majorité du peuple y soutient déjà son clergé, et l'établissement de l'égalité politique pour toutes les religions est, selon moi, la condition nécessaire de la question. »

L'attitude de la presse est également remarquable dans cette circonstance. La plupart des journaux font entendre des chants de triomphes et dans beaucoup de grandes villes, des assemblées ont eu lieu pour féliciter M. Gladstone de sa victoire. Ce fait est significatif en présence des futures élections : Le maintien ou la suppression de l'église épiscopale d'Irlande deviendra sans doute le cri de guerre des partis ; jamais la malheureuse Irlande n'aura joué un rôle si important dans la politique britannique. La justice finit toujours par reprendre ses droits, ce sera un nouveau triomphe pour l'église et une consolation dans ces temps d'épreuves et de combats.

Si l'Angleterre s'inquiète du résultat des débats parlementaires, elle doit être dans la joie de voir sitôt finie une guerre qui pouvait se prolonger indéfiniment et lui créer de très-grands embarras. Le succès de l'expédition d'Abyssinie a été complet ; le 7 Avril le général Napier apprit que Théodoros se disposait à venir à sa rencontre, il ne l'attendit pas et vint camper le lendemain à six mille de Magdala dont il alla reconnaître la position. En même temps, il envoya sommer le Négus de rendre ses prisonniers. Celui-ci n'en fit rien ; le délai accordé étant passé, le général anglais fit donner l'assaut au fort Shillasse qui couvrait la position de Magdala ; il fut emporté presque sans coup férir.

Théodoros, témoin de la lâcheté de ses troupes, se jeta dans Magdala et ouvrit le feu sur l'armée anglaise. Sir Napier, de son côté, commença le bombardement qui dura trois heures, puis il lança ses colonnes d'assaut qui avec peu de blessés et pas un seul homme de tué emportèrent la forteresse.

Théodoros a été trouvé parmi les morts, la tête fracassée par une balle ; 1400 prisonniers sont tombés aux mains des Anglais avec les deux fils du Négus. Les captifs, pour la délivrance desquels l'expédition avait été entreprise, sont aujourd'hui en route pour l'Angleterre. De grands richesses avaient été accumulées à Magdala, le butin a été immense, et l'enthousiasme des soldats n'a pas été médiocre quand ils ont découvert quatre couronnes royales d'or massif, et 20,000 dollars en argent, plus de mille pièces d'argenterie et une quantité énorme de bijoux et d'autres objets de prix.

Le 14 avril, les vainqueurs, embarqués de nouveau, reprenaient, couverts de lauriers, le chemin de la patrie, les uns partaient pour les Indes les autres pour l'Angleterre.

Une paysanne de la Bavière rhénane possède six oies de la plus belle venue. Un de ces matins, en allant leur ouvrir l'étable où elles passaient la nuit, un triste spectacle s'offre à sa vue : les oies étaient là, étendues toutes ensemble, comme frappées du même coup mortel. Cependant les pauvres bêtes ne portaient aucune trace de violence. Le vol était évidemment étranger au crime, car le voleur aurait emporté ses victimes. La bonne femme se perdit en conjectures ; cependant, après tous les efforts possibles pour ranimer ses oies, elle se décida à les plumer séance tenante après quoi elle les porta dans sa chambre. Le soir venu, elle se coucha en essayant de se consoler par la pensée qu'elle irait le lendemain, jour du marché, à la ville voisine, vendre ses pensionnaires.

Au milieu de la nuit, elle fut soudain réveillée par des cris plaintifs qui montèrent bientôt au diapason le plus déchirant ; saisie de frayeur, elle n'ose faire un mouvement. Les gémissements continuent ; de sourds piétinements accompagnent ces plaintes sinistres et semblent se rapprocher du lit ; enfin, au milieu de l'obscurité, la fermière dont l'effroi est au comble voit s'agiter une demi-douzaine de fantômes menaçants. Elle se croit perdue, et appelle au secours d'une voix désespérée. La servante de ferme couchée tout auprès, se hâte d'accourir une lanterne à la main. Les revenants étaient les six oies ressuscitées. A cette vue, la fermière saute en bas de son lit et court se réfugier dans l'étable, où la servante non moins épouvantée, va se cacher aussi. Le jour parut enfin, et tout s'expliqua lorsqu'elles aperçurent dans l'étable une jarre découverte où fermentait de l'eau-de-vie de grain. Les oies, pendant leur séjour dans l'étable, en avaient voulu boire et reboire, tant et si bien qu'elles étaient tombées en léthargie. Elles en seront quittes pour une muc forcée, et l'année prochaine leurs plumes auront repoussé.

Combien d'ivrognes ont été plumés vifs pour s'être ainsi endormis dans l'ivresse.

LETTRE DE PIE IX AUX EVEQUES DU CANADA.

Mgr. l'Archevêque de Québec a reçu le 4 du courant de Notre Saint Père le Pape, la lettre suivante adressée à tous les Evêques de la Province, au sujet des Zouaves Pontificaux Canadiens :

*“ A nos Vénérables Frères les Evêques de la Province de Québec,
et à leur Clergé, etc.*

PIE IX, PAPE.

“ Vénérables Frères et Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

“ Nous avons déjà chargé la troupe d'élite de jeunes Canadiens qui ont dit adieu à leur patrie et traversé une étendue de terre et de mer pour voler à Notre secours et défendre les droits du St. Siège, de vous dire avec quelle affection et quelle joie Nous avons reçu un si éclatant témoignage d'amour et de dévouement, et combien Nous avons été charmé des marques de respect que vous et votre peuple Nous avez données. Mais Nous ne pouvons Nous empêcher de vous l'écrire Nous-mêmes.

“ La douleur avec laquelle vous avez vu le trône pontifical injustement attaqué, les prières publiques que vous aviez recommandées, et qui ont été faites avec tant de piété dans le but d'implorer pour Nous le secours de Dieu, la joie universelle qui a éclaté partout à la nouvelle de Notre récente victoire ; l'ardeur avec laquelle,—vous Nous l'assurez,—votre jeunesse aspire à s'enrôler dans Notre milice, et leurs parents et les autres fidèles sourient et applaudissent à leur résolution : tous ces faits nous prouvent si bien l'amour dont brûlent vos cœurs pour Notre personne, et montrent si clairement cette inébranlable solidité de l'unité catholique, qui fait notre joie, qu'ils demandent de Nous une preuve toute particulière de Notre reconnaissance. Cette preuve, Nous vous la donnons bien volontiers : et en remarquant avec joie et bonheur dans ces circonstances le fruit de vos travaux, en constatant la foi, la religion et la piété avec lesquelles votre peuple répond à votre zèle et à vos soins, Nous prions Dieu de conserver dans tous les cœurs cette belle disposition, de confirmer par sa grâce et de promouvoir son œuvre, afin qu'il puisse un jour récompenser au centuple ce que vous faites pour la gloire de son nom. En attendant, comme une assurance de cette grâce d'en haut et comme gage de Notre bienveillance toute particulière, Nous vous accordons avec toute l'affection possible, Notre bénédiction Apostolique, à vous et à tous ceux dont vous êtes chargés.

“ Donné à Rome, près de St. Pierre, le 31 mars 1868, en la 22^{ème} année de Notre Pontificat.

“ PIE IX, PAPE.”

LE MOIS DE MARIE.

Après un long chemin au milieu du désert,
Sous un soleil de feu, sans ombre ni rosée ;
De torrents de sueur quand son front est

[couvert,
[embrasée ;

Quand de son sein s'échappe une haleine

De ses yeux égarés, le pauvre voyageur
Interroge le ciel... et, suspendant sa course,
Il appelle en pleurant l'ombrage, et la frai-

[cheur,
L'eau murmurante de la source.

Egaré comme lui dans un désert brûlant,
Dévoré par les feux d'un soleil sans nuage ;
Des sueurs du chemin mon front est ruisse-

[lout,
[chemin,

Et j'ai demandé aussi la fraîcheur et l'ombrage.
A notre Dieu jamais on n'eut recours en vain !
Il fait jaillir pour moi la source de la vie,
Et je bois à longs traits, au bord de mou

Aux sources du MOIS DE MARIE.

Au sein de l'océan, ballotté par le flot,
Quand le vaisseau gémit sous l'affreuse tem-

[pête ;
[tête l...]

La terreur vient glacer le cœur du matelot :
L'abîme sous ses pieds... la foudre sur sa

Oh ! qui lui donnera d'échapper à la mort ?
Daus cette sombre nuit, où chercher un

[asile ?
[content]

Etoile du marin, viens le conduire au port
Où son vaisseau sera tranquille !

Je navigue aussi moi sur des flots furieux ;
Le vent des passions agite ma nacelle :
La mort de toutes parts se présente à mes

[yeux.
[pitié...!!!]

La mer au loin mugit, et l'éclair étincelle.
O Dieu, maître des flots, de moi prenez

A l'instant m'apparaît une étoile bénie
Et ma nacelle dort à sa douce clarté
Dans le port du MOIS DE MARIE.

La mort vole en éclats au sein des bataillons,
Le canon la vomit, grondant comme un ton-

[nerre.

La lumière a pâli sous ses noirs tourbillons,
Et les morts par milliers couvrent au loin la

[terre.
[blessé]

Et dans des flots de sang un malheureux

De ses cris suppliants implore aide, assis-
[tance.
Si sa mère était là !!! mais le bruit a cessé,
Sa voix se perd dans le silence.

Engagé comme lui dans de rudes combats ;
Autour de moi l'enfer fait pleuvoir la mi-

[traille.
[sein...]

De tous côtés je vois les plus braves soldats,
En expirant tomber au fort de la bataille.

Et moi, je suis blessé, la mort est dans mon
Par pitié, par pitié, du secours je vous prie !
Ma mère est près de moi, je sens sa douce

Je suis dans le MOIS DE MARIE.

Quand l'exilé revient au foyer paternel,
En saluant de loin les toits de son village,
Le vent, l'oïseau, la fleur, tout lui semble un

[appel,
[sance.]

Et malgré sa fatigue il retrouve courage.
Mais la pluie a grossi le rapide torrent...
On l'attend sur le bord et du geste on le

Qu'on lui donne une barque, il rejoindra
Le doux objet de sa tendresse.

Exilé, je retourne au bienheureux pays
Où l'on m'a dit cent fois que j'ai reçu nais-

[sance.]
[d'espérance.]

Je vois dans le lointain ses pavillons chéris ;
Marchons, marchons encor, le cœur plein

Salut mon beau pays, salut toit paternel !!!
Je vais franchir gaiement le fleuve de la vie,
Une barque m'attend pour me conduire au

La barque du MOIS DE MARIE.

F. M.